Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC

Financement : Commission de l'Union Européenne

Cofinancement : DGD & Misereor

EVALUATION FINALE

RAPPORT FINAL

Réalisé par

SOCIETE DE MANAGEMENT ET ASSISTANCE (SMA SARL)
Recherche, Ingénierie, Evaluations, Etudes & Réalisations

BP 757 Abomey-Calavi Tel (00229) 90252359/97542699
Email: smaconseils@gmail.com

Avril, 2021

Sommaire

SOMMAIRE ---------- **II**
LISTE DES CARTES ---------- **V**
LISTE DES DIAGRAMMES, ---------- **V**
LISTE DES PHOTOS ---------- **V**
LISTE DES TABLEAUX ---------- **V**
SIGLES ET ACRONYMES ---------- **VI**
RESUME EXECUTIF ---------- **VIII**

1. INTRODUCTION GENERALE ---------- **1**

1.1 CONTEXTE ---------- **1**
1.2 JUSTIFICATION DE LA MISSION ---------- **1**
1.3 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION ---------- **2**

2. BREVE PRESENTATION DU PROJET ---------- **2**

2.1 ACCORD DE FINANCEMENT ET STRUCTURATION DU PROJET ---------- **2**
2.2 ANALYSE DES PROBLEMES QUE LE PROJET SAGE VISAIT A REGLER ---------- **3**
2.2.1 PAR RAPPORT AUX RESEAUX ET CDG ---------- 3
2.2.2 PAR RAPPORT AU SECTEUR EA ---------- 4
2.3 METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION ---------- **4**
2.4 ZONE D'INTERVENTION DU PROJET ---------- **6**
2.5 DIFFICULTES PENDANT LA COLLECTE ---------- **6**

3. FORMULATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET ---------- **7**

3.1 FORMULATION DU PROJET ---------- **7**
3.1.1 ANALYSE DU CADRE LOGIQUE ET DES CIBLES ---------- 7
3.1.2 ARTICULATION AVEC D'AUTRES ACTIONS ---------- 7
3.1.3 PARTIES PRENANTES, ---------- 7
3.1.4 GESTION ADMINISTRATIVE ET ORGANISATIONNELLE DU PROJET ---------- 8
3.1.5 SUIVI-EVALUATION ---------- 9
3.1.6 ANALYSE BUDGETAIRE ---------- 9
3.2 MISE EN ŒUVRE ---------- **10**
3.2.1 CONDUITE DE L'ACTION ---------- 10
3.2.2 PARTIES PRENANTES ---------- 10
3.2.3 PARTICIPATION A DES RENCONTRES NATIONALES OU ORGANISEES PAR LA DUE ---------- 11
3.2.4 GESTION DU FONDS DE PROFESSIONNALISATION ---------- 11
3.2.5 SUIVI-EVALUATION ---------- 11
3.2.6 DIFFICULTES RENCONTREES ---------- 11
3.2.7 ACTIVITES NON ABOUTIES ---------- 12
3.2.8 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION BUDGETAIRE ---------- 12

4. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS ---------- 13

4.1 UN DIAGNOSTIC DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A ETE DEVELOPPE, EST DISPONIBLE ET SERT DE BASE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN SECTORIEL EN EAU. ---------- 13
4.1.1 RENCONTRE AVEC LES AUTORITES LOCALES, LES SERVICES DECENTRALISEES, LES AUTORITES PROVINCIALES ET AUTRES ACTEURS IMPLIQUES DANS LE SECTEUR DE L'EAU ---------- 13
4.1.2 MISE EN PLACE COMITE DE PILOTAGE ET DU GROUPE SECTORIEL ---------- 13
4.1.3 REALISATION DU DIAGNOSTIC SECTORIEL EAU POTABLE ---------- 14
4.2 LA STRUCTURE D'APPUI A ETE FORMEE D'UNE FAÇON PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE, ET EST CAPABLE D'AMELIORER L'AUTONOMIE ET LA DURABILITE DE LA GESTION D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ---------- 15
4.2.1 ORGANISATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITES ---------- 15
4.2.2 RECONNAISSANCE LEGALE DE LA STRUCTURE D'APPUI ---------- 15
4.2.3 EXECUTIF DE LA STRUCTURE D'APPUI ---------- 16
4.2.4 CONSTRUCTION D'UN BUREAU ET D'UN MAGASIN POUR LE STOCKAGE ET LA VENTE DE PIECES DE RECHANGE - 16
4.3 LES COMITES DE GESTION D'EAU POTABLE ONT ETE RENFORCES ET SOUTENUS PAR LA STRUCTURE D'APPUI. -- 16
4.3.1 ORGANISATION DE FORMATIONS POUR LES COMITES DE GESTION ---------- 16
4.3.2 GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE RESSOURCES DE FONDS DE SUPPORT ET REALISATION DES REPARATIONS ET AMELIORATIONS AUX INFRASTRUCTURES ---------- 17
4.3.3 AMELIORATION SUR LE RESEAU DE MAHAGI ET CONSTRUCTION DE RESEAU BANKOKO ---------- 18
4.4 LA STRUCTURE D'APPUI CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT ET A L'APPROBATION DU PLAN SECTORIEL DE L'EAU AU TRAVERS DU PLAIDOYER AUPRES DES ENTITES RESPONSABLES ---------- 19
4.5 FACTEURS FAVORISANT L'OBTENTION DES RESULTATS OBTENUS ---------- 20

5. APPRECIATIONS DU PROJET ---------- 21

5.1 PERTINENCE ---------- 21
5.1.1 PERTINENCE PAR RAPPORT AUX POLITIQUES, STRATEGIES ET AUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION STRATEGIQUES 21
5.1.2 PERTINENCE PAR RAPPORT AUX BESOINS IDENTIFIES ---------- 21
5.1.3 PERTINENCE PAR RAPPORT AUX ATTENTES DES BENEFICIAIRES ---------- 22
5.2 EFFICACITE ---------- 22
5.2.1 UN DIAGNOSTIC DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A ETE DEVELOPPE, EST DISPONIBLE ET SERT DE BASE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN SECTORIEL EN EAU. ---------- 22
5.2.2 LA STRUCTURE D'APPUI A ETE FORMEE D'UNE FAÇON PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE, ET EST CAPABLE D'AMELIORER L'AUTONOMIE ET LA DURABILITE DE LA GESTION D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ---------- 23
5.2.3 LES COMITES DE GESTION D'EAU POTABLE ONT ETE RENFORCES ET SOUTENUS PAR LA STRUCTURE D'APPUI. -- 23
5.2.4 LA STRUCTURE D'APPUI CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT ET A L'APPROBATION DU PLAN SECTORIEL DE L'EAU AU TRAVERS DU PLAIDOYER AUPRES DES ENTITES RESPONSABLES ---------- 24
5.2.5 SYNTHESE GLOBALE ---------- 25
5.3 EFFICIENCE ---------- 26
5.3.1 APPRECIATION DU RATIO TEP /TEF ---------- 26
5.3.2 GESTION DES PLANIFICATIONS ---------- 26
5.4 DURABILITE ---------- 27
5.4.1 DURABILITE DE L'APPROCHE D'INTERVENTION ---------- 27
5.4.2 DURABILITE TECHNIQUE ---------- 27
5.4.3 DURABILITE INSTITUTIONNELLE ---------- 28

5.4.4 DURABILITE FINANCIERE ---------- 28
5.4.5 DURABILITE SOCIOCULTURELLE ---------- 29
5.5 EFFETS ---------- 30
5.5.1 ATTEINTE DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE ---------- 31
5.5.2 SATISFACTION DES BENEFICIAIRES FINAUX ---------- 32
5.5.1 IMPRESSIONS DES ACTEURS ---------- 33
5.6 IMPACTS POTENTIELS ---------- 33
5.6.1 CONTRIBUTION POTENTIELLE A L'OBJECTIF GLOBAL ---------- 33
5.6.2 PLAN SECTORIEL BASE SUR LE DIAGNOSTIC COMME PLAN DE TRAVAIL DE LA PROVINCE ---------- 34
5.6.3 PRISE DE CONSCIENCES DES AUTORITES ---------- 34
5.6.4 UNE GOUVERNANCE LOCALE DE L'EAU EN CHANTIER ---------- 35
5.6.5 AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU EN PERSPECTIVE ---------- 35
5.7 ASPECTS TRANSVERSAUX ---------- 35
5.7.1 GENRE ET INCLUSION SOCIALE ---------- 35
5.7.2 ENVIRONNEMENT ---------- 36
5.7.3 RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES ---------- 36
5.8 REGARDS SUR LES COMITES DE GESTIONS ET LES URGENCES DE LA SAGE ---------- 36
5.8.1 REGARDS SUR LES COMITES DE GESTION AVANT-PROJET ---------- 36
5.8.2 URGENCE DE LA SAGE SELON LES COMITES DE GESTION ---------- 37
5.9 QUELQUES DEFIS IMPORTANTS ---------- 38

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ---------- 40

6.1 CONCLUSIONS ---------- 40
6.2 RECOMMANDATIONS ---------- 40
6.2.1 A L'ENDROIT DE CIDRI ET DE PROTOS ---------- 40
6.2.2 A L'ENDROIT DE LA SAGE ---------- 40
6.2.3 A L'ENDROIT DES AUTORITES ---------- 41
6.3 BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS TIRES ---------- 42
6.3.1 BONNES PRATIQUES ---------- 42
6.3.2 ENSEIGNEMENTS TIRES ---------- 42

7. ANNEXES ---------- 44

Liste des cartes

Carte 1 : Zone d'implémentation du projet SAGE 6

Liste des diagrammes,

Diagramme 1 : Etapes de mise en œuvre de la mission _____ 6
Diagramme 2 : Décomposition du budget suivant les résultats (ventilation cadre logique) _____ 9
Diagramme 3 : Décomposition du budget suivant les rubriques (ventilation cadre logique) _____ 9
Diagramme 4 : Mise en route du projet _____ 10
Diagramme 5 : Processus de validation des produits _____ 14
Diagramme 6 : Processus de de mise en place de la SAGE _____ 15
Diagramme 7 : Distance moyenne du ménage au point d'eau _____ 32
Diagramme 8 : Temps moyen mis pour un tour de puisage _____ 32
Diagramme 9 : Niveau de satisfaction des ménages du service publique de l'eau _____ 32

Liste des photos

Photo 1 : Etat de la route au retour de Mahagi _____ 6
Photo 2 : Correspondance instruisant les ETD pour participer aux activités du groupe sectoriel _____ 13
Photo 3 : Acte notarié de ASURESIBA, membre fondateur de la SAGE _____ 15
Photo 4 : Un des réservoirs d'eau de Mahagi II _____ 18
Photo 5 : Document de capitalisation des expériences du projet _____ 19
Photo 6 : Fiche des pièces détachées _____ 19
Photo 7 : Plan sectoriel de l'eau de la Province de l'Ituri _____ 19
Photo 8 : Réalisation de la gestion intérimaire (CIDRI) après huit (8) de gestion du réseau d'eau de Bankoko _ 29

Liste des tableaux

Tableau 1 : Vue synoptique de projet SAGE _____ 2
Tableau 2 : Cibles et échantillons enquêtés _____ 5
Tableau 3 : Consommations budgétaires T1, T2 et T3 _____ 12
Tableau 4 : Point des membres du groupe sectoriel _____ 13
Tableau 5 : Planning d'exécution de la collecte des données _____ 14
Tableau 6 : Synthèse des sessions du groupe sectoriel Eau et Assainissement _____ 14
Tableau 7 : Synthèse des formations et ateliers organisées au profit des comités de gestion _____ 15
Tableau 8 : Ateliers de formations des comités de gestion d'eau _____ 16
Tableau 9 : Utilisation du fonds de professionnalisation _____ 17
Tableau 10 : Synthèse des niveaux de réalisations des résultats _____ 25
Tableau 11 : Réévaluation des indicateurs dépendant de la SAGE _____ 25
Tableau 12 : Estimation des ratios TEP/TEF _____ 26
Tableau 13 : Synthèse du niveau d'exécution des indicateurs des objectifs spécifique et global _____ 30

Sigles et acronymes

SIGLE	DEFINITION
ACF	Action Contre la Faim
AG	Assemblée Générale
ALEZU	Association Locale de l'Eau d'Zunamuzi
ASBL	Association Sans But Lucratif
ASUREPA	Association des Usagers d'Eau du Réseau d''Eau Potable d'Azumba
ASUREPY	Association des Usagers d'Eau du Réseau d''Eau Potable de Yuku
ASURESIBA	Association des Usagers du Réseau d'Eau de Simbiliabo et de Bankoko
CA	Conseil d'Administration
CdG	Comité de Gestion
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CIDRI	Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri
CNAEHA	Comité National d'Action de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
COGEPA	Comité de Gestion d'Eau Potable d'Aru
CP	Chargé de Projet
CPAEHA	Comité Provincial d'Action de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
DPS	Division Provinciale de la Santé
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EA	Eau & Assainissement
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
G.E.M	Gestion d'Eau de Muyito
GECEPA	Gestion Communautaire d'Eau Pacifique d'Aboro
GEMY	Gestion d'Eau de Mont Yegu
GESB	Gestion d'Eau pour la Sauvetage de Bankoko
GSEA	Groupe Sectoriel Eau et Assainissement
HAMS	Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire
HS	Très Satisfait
MP	Moyennement Probable
MS	Modérément Satisfaisant
OG	Objectif Général
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
PSEP	Plan Sectoriel de l'Eau pour la Province
PSEPI	Plan Sectoriel de l'Eau pour la Province de l'Ituri
RACEPHAM	Réseau d'Action Communautaire de Gestion d'Eau Potable, Hygiène et

RAF	Responsable Administratif et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
RFP	Rapport Financier du Partenaire
SAGE	Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau
SCS	Société Civile Santé
SMA	Société de Management et Assistance
SNHR	Service National d'Hydraulique Rural
SOCIT	Société Civile de l'Ituri
TEF	Taux d'Exécution Financier
TEP	Taux d'Exécution Physique
UE	Union Européenne

Résumé exécutif

Objectif, portée et méthodologie de la mission

L'objectif de la mission était de mesurer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité, mais aussi de fournir des recommandations, identifier les leçons apprises et les éventuelles bonnes pratiques pour aider les parties prenantes dans l'amélioration de la stratégie et la mise en œuvre des phases suivantes de l'appui à la gestion du secteur de l'eau en Ituri (RDC). La mission a été conduite en toute indépendance suivant la méthodologie validée par le commanditaire contenu dans le rapport de démarrage.

L'approche adoptée a été participative afin de saisir les opinions d'un large éventail de parties prenantes garantissant une collaboration étroite avec la coordination du projet, et les différentes parties prenantes au projet. Les échanges ont été réguliers tout au long de la mission par des entretiens directs, des mails ou des appels téléphoniques. La collecte de données a été plus qualitative que quantitative et a porté sur 120 ménages, 20 gestionnaires de points d'eau dans les quartiers de Mahagi et de Bunia et 25 personnes ressources (liste en annexe). La collecte des données a couvert la période du 2 au 11 mars 2021.

La Société de Management et Assistance (SMA SARL) a fondé l'évaluation sur les commentaires directs des différentes parties prenantes ainsi que ceux des bénéficiaires finaux et l'examen des documents disponibles afin d'apprécier au mieux les réalisations et acquis.

Conception/Formulation du projet

L'analyse du cadre logique indique un objectif global avec 2 indicateurs d'impact, un objectif spécifique avec 2 indicateurs d'effets, et 4 résultats avec 12 indicateurs de réalisation. Le projet a ciblé les membres de 13 comités de gestion de réseau d'adduction gravitaire de l'eau potable mis en place par CIDRI avec ses 500.000 usagers de l'eau. Les deux acteurs ont fondé leur désir de réorganiser le secteur à travers les insuffisances observées dans le fonctionnement de ces 13 réseaux, et le besoin d'une structuration à un niveau supérieur des comités de gestion, une concertation entre les services étatiques et les comités de gestion et la société civile pour optimiser les services d'eau à la population. Les parties prenantes de ce projet étaient : les comités locaux de différents réseaux d'eau potable ; les services d'état ; les demandeurs du projet (CIDRI, Protos) ; la société civile ; les églises. L'analyse du budget suivant les rubriques a montré le poste de es ressources humaines viennent en tête avec 30% suivi des infrastructures 29%. Le projet d'une durée originale de 36 mois dispose d'un budget global de 925 957,92 euros dont 75% soit 694 468,44 euros apportés par l'Union Européenne.

Mise en œuvre du programme

Le projet SAGE a démarré ses activités en avril 2015 par une concertation interne entre les partenaires Protos et CIDRI sur les procédures internes, les outils de suivi et la sélection des membres du comité de pilotage. Le comité de pilotage et le groupe sectoriel mis en place ont assuré l'accompagnement de la mise en œuvre des différentes activités prévues par le projet. Toutes les parties prenantes prévues à la conception du projet ont été réellement impliquées pour diverses tâches concernant le projet. A celles-ci se sont ajoutées les autorités locales. Les formations et l'appropriation des textes régissant le secteur étaient au cœur de la mise en œuvre afin de permettre à chaque partie prenante de comprendre son rôle. Des rapports de tranche et des rapports financiers mensuels (Rapport financier du partenaire RFP) sont élaborés à temps et envoyés aux responsables afin de faciliter le niveau de progression de chaque activité. L'insécurité dans la province et la lourdeur administrative n'ont pas permis à certaines activités de connaitre leurs aboutissements

Le budget est consommé à 89% de sa prévision avec 56% de la consommation à la seule tranche 3.

Principaux résultats

Diagnostic approfondi : le comité de pilotage et le groupe sectoriel ont été mis en place et ont permis les validations d'étape et la conduite du processus de collecte et de compilation des données et validation du diagnostic. Plusieurs ateliers ont été organisés à cet effet. Les grandes conclusions du diagnostic ont été validées avec les 43 membres du groupe sectoriel.

Formation de la structure d'appui : les différents ateliers de formation organisés ont été très bénéfiques pour les participants (les gestionnaires). Des synergies ont été développées avec les autorités à divers niveaux de la province pour atteindre plus efficacement les résultats ainsi que des échanges pour des orientations. La SAGE est créée et reconnue par l'Etat congolais comme une structure légale, fondée par 8 comités de gestion membre-fondateurs (GECEPA, COGEPA, GEMY, ASURESIBA, ALEZU, G.E.M, ASUREPY, ASUREPA) avec toutes les compétences requises. Les entretiens pour le recrutement de l'exécutif ont eu lieu en décembre 2018, mais, il faudra attendre janvier 2021 pour que les personnes retenues prennent officiellement fonction. La construction d'un bureau et d'un magasin de pièces de rechange n'a pas abouti à cause de l'inéligibilité de l'achat de terrain aux subventions de l'UE.

Renforcement et soutien aux comités de gestion : Plusieurs ateliers basés sur différents thématiques ont été réalisés et résumés dans un document nommé « Le manuel de référence » pour servir de guide non seulement aux différents comités d'eau de SAGE mais aussi à toute personne ou structure ayant comme vision de participer au bon fonctionnement au quotidien de différents systèmes d'eau. Des échanges d'expériences entre CIDRI, Protos, les comités de gestion et d'autres expériences personnelles ont facilité le partage des expériences capitalisées et l'élaboration de ce manuel. Le fonds de professionnalisation a suscité beaucoup d'intérêt des comités de gestion. Sur 15 candidatures enregistrées, 8 ont été retenues pour bénéficier des fonds pour assurer des améliorations au niveau de leurs réseaux. Il est à noter les travaux pour la réalisation du réseau additionnel de Mahagi II pour soutenir Mahagi I, puis la construction des réservoirs et le captage des sources pour le réseau de Bankoko à Bunia.

Capitalisation et approbation du plan sectoriel de l'eau : Un document de capitalisation intitulé « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans un nouveau cadre légal, un témoignage de l'Ituri, RDC » a été élaboré et publié comme document synthèse sur la méthodologie d'intervention de Protos et de CIDRI. Ce document de capitalisation n'a pas manqué de faire part des difficultés rencontrées pendant l'exécution et de l'analyse des résultats atteints ainsi que les leçons retenues. 19 personnes de la SOCIT, membres du GSEA de la SAGE ont contribué à l'approbation des outils du diagnostic du secteur de l'approvisionnement en eau potable en Ituri et à l'élaboration du plan sectoriel de l'eau pour la province de l'Ituri sur la base dudit diagnostic. Ce plan servira de guide à tout intervenant voulant inscrire ses actions dans la logique d'inclusion de tout habitant et de complémentarité entre acteurs.

Appréciation du projet :

Pertinence

Plusieurs aspects et constatations justifient la pertinence de la mise en œuvre du projet SAGE. Par rapport aux politiques, les textes de lois et les documents de planification stratégique, le projet, depuis sa conception jusqu'à son exécution, est resté cohérent avec tous les textes de lois, qui régissent le secteur de l'eau, et l'organisation des entités territoriales décentralisées en République Démocratique du Congo (RDC). En effet, ce projet est pertinent car il est en adéquation avec les objectifs nationaux de développement, les politiques, stratégies, les besoins identifiés et les attentes des bénéficiaires finaux.

Le diagnostic réalisé a montré que le problème d'accès à l'eau était plus profond que l'avait présenté le document du projet. Les attentes légitimes des bénéficiaires finaux sont de boire de l'eau de très bonne qualité et de préserver la santé de leurs familles. Ces attentes exprimées par les différentes communautés rencontrées ont été prise en compte par les actions du projet qui a contribué à l'amélioration de 8 réseaux, la réalisation du réseau de Mahagi 2 pour soulager Mahagi 1 et le démarrage des travaux du réseau de Ngongo II pour le quartier de Bankoko à Bunia, co financé par des projets MYP 3 (DGD) et EASI 1 (Misereor).

Efficacité : La méthodologie adoptée au cours du diagnostic a contribué à une implication des acteurs de toute la hiérarchie (du gouvernorat jusqu'aux zones de santé). Les différentes sensibilisations sur le projet et la mise en place du comité de pilotage et le groupe sectoriel, ont été déterminants pour obtenir l'engagement de l'ensemble des acteurs. La réalisation de ce diagnostic a permis de jeter les bases pour une meilleure gestion du secteur de l'eau dans le futur au niveau de la province de l'Ituri.

Le résultat 2 lié à la formation de la structure d'appui et ses interventions en faveur des CdG est exécuté à 40% car la SAGE créée n'a tenu qu'une seule assemblée générale le 18/03/19 à Ugonjo. Certaines activités ont été conduites par le coordonnateur intérimaire. Par conséquent, il est très difficile d'apprécier le degré de participation des 13 comités d'eau dans les organes de direction de la structure d'appui et le fonctionnement des 13 comités d'eau selon les directives de la structure d'appui. Aussi, 23% des membres des organes de décision de la SAGE sont des femmes contre 30% attendus.

Le résultat 3 a été exécuté à 36% et modérément satisfaisant. Vue les raisons liées à l'absence d'exécutif de SAGE, CIDRI assurant l'intérim à la demande du président du conseil d'administration, a conduit les activités d'appui aux comités d'eau prévu (pour SAGE) dans le document du projet pour son opérationnalisation (formation des membres des comités de gestion, l'opérationnalisation du fonds de professionnalisation, la mise en place du magasin de pièces de rechange). Comme dans le précédent cas, les comités ne sont pas en mesure d'apprécier le service de la SAGE, car aujourd'hui, elle n'a encore rien fait sur lequel on peut se baser pour la juger, estiment-ils. L'idée de récupérer rapidement certaines actions de la SAGE et de les faire exécuter par CIDRI est fort appréciable aujourd'hui, des milliers de personnes bénéficient de l'eau au niveau des robinets des points d'accès publics grâce à l'opérationnalisation du fonds de professionnalisation. Parmi les huit réseaux bénéficiaires du fonds de professionnalisation, quatre seulement ont leur CdG parmi les membres fondateurs. Ce qui constitue un signal pour montrer que la SAGE veut travailler pour tous les comités de gestion.

Sur la base du diagnostic, le plan sectoriel eau de la province a été élaboré et a reçu l'assentiment de l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, la province dispose d'un cadre de référence qui permet de coordonner les interventions afin de réduire les gaps entre les territoires, secteurs, chefferies ou quartiers. Aussi, les acteurs ont bénéficié également d'un document intitulé « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans un nouveau cadre légal, un témoignage de l'Ituri, RDC. » qui pourra leur permettre de se ressourcer en matière de démarche méthodologique pour conduire des interventions similaires dans le futur. Ce résultat est réalisé à 100% et de façon très satisfaisante.

Le niveau global de réalisation des quatre résultats est de 63%. Ce niveau de réalisation est inférieur à ce qui est effectivement fait sur le terrain. En prenant en compte ce que le coordonnateur de CIDRI a réalisé en qualité d'intérimaire de la SAGE, le niveau de réalisation global passe à 77%.

Efficience : Le projet dans sa globalité était efficient, avec des ratios TEP/TEF de 0,71 avec SAGE et un autre de 0,87 sans SAGE bien que les deux ratios ne soient pas assez proches de 1. Cela se justifie par les nombreuses difficultés qui ont freiné l'exécution de certaines activités. Il est à retenir l'achat de

certains matériaux des comités bénéficiaires de fonds de professionnalisation, qui attende l'accalmie pour que les réalisations soient faites.

Durabilité

L'approche participative et inclusive créée, suite à la campagne d'information des acteurs a suscité l'engagement des différents acteurs. Aussi, la décision de faire exécuter les activités pressenties pour la SAGE par la coordination intérimaire était bonne, car elle a permis de sauver certaines ressources au profit des bénéficiaires.

Sur le plan technique, la mise en œuvre de l'action a permis de capitaliser deux documents à forte valeur ajoutée pour le secteur à savoir : (i) « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans un nouveau cadre légal, un témoignage de l'Ituri, RDC », (ii) « Manuel de référence pour les comités de gestion des réseaux autonomes d'eau potable dans la Province de l'Ituri ». Les acteurs ont bénéficié des renforcements de capacités sur le contenu de ces différents documents.

Sur le plan institutionnel, les comités de gestion au niveau de la province disposent d'un répondant, qui peut parler en leur nom partout où besoin sera, face aux partenaires techniques et financiers, aux autorités provinciales et locales. C'est un pas important pour promouvoir des interventions mieux coordonnées dans le secteur. Le plan sectoriel constitue un outil à partir duquel l'autorité provinciale peut mieux s'affirmer. Toutes les interventions du projet SAGE n'ont fait que renforcer l'organisation institutionnelle du secteur de l'eau dans la province de l'Ituri.

Pour parvenir à une meilleure conclusion sur la viabilité financière, la situation de la gestion des kiosques devra être bien documentée sur l'ensemble des cinq territoires pour évaluer leur contribution à la durabilité des réseaux comparativement aux bornes fontaines. L'expérience en cours sur le réseau de Bankoko est une bonne expérience qui doit servir de référence si cela est bien documenté et approprié par les différents comités de gestion.

Les comités de gestion sont impatients de découvrir les offres d'accompagnement de la SAGE. Parmi les attentes, il est à noter la disponibilité des pièces de rechange rapidement accessibles au niveau du magasin de stockage de la SAGE. Cette disponibilité pourrait contribuer à une célérité dans les réparations pour assurer la continuité du service de l'eau. Pour contribuer à une certaine durabilité sociale, il faudra faire la promotion d'une culture de reddition de compte au niveau de la SAGE et de tous les comités de gestion. La population devra comprendre à quoi les ressources collectées servent afin d'accompagner les responsables dans les dynamiques qu'ils mettent en place pour l'épanouissement du secteur.

Effets

L'objectif spécifique est partiellement atteint. Les deux organes visés par le projet sont mis en place à savoir la SAGE et le groupe sectoriel. Mais, l'insécurité et la prise de fonction tardive de l'exécutif de la SAGE ont freiné la réalisation de certaines activités. Quant à l'objectif global du projet, la contribution obtenue à ce jour n'est pas encore à la hauteur des attentes, mais les perspectives sont bonnes. Les réalisations ont permis de toucher 5568 ménages supplémentaires. Ces bonnes perspectives dépendront tout de même de l'engagement de l'exécutif de la SAGE, de l'accompagnement de Protos et CIDRI par achever ce qui a été commencé avec leur leadership.

Les ménages sont globalement satisfaits (91%) du service de l'eau dans leurs localités. Toutefois, il est à signaler que de nombreux ménages continuent d'abandonner les points d'eau au profit des marigots.

C'est le cas des bornes fontaines « la vie » et « la guérison » dans le village Droo en territoire de Mahagi où les abonnés au point d'eau sont environs 6.

Quant aux comités de gestion, ils expriment une satisfaction partielle, du fait que la SAGE ne se déploie pas encore sur le terrain. Les attentes de ces comités sont énormes et pressantes.

Impacts potentiels et défis importants

Comme impacts potentiels, on note : (i) Plan sectoriel réalisé sur la base du diagnostic comme plan de travail de la province, (ii) Prise de consciences des autorités, (iii) Une gouvernance locale de l'eau en chantier, (iv) Amélioration de la qualité des services publics de l'eau en perspective.

Comme défis importants identifiés, on note : (i) Sécurité dans la province, (ii) Meilleure gestion de la ressource en eau, (iii) Tarification de l'eau pour une meilleure durabilité financière, (iv) Collaboration entre acteurs (entre partenaires techniques et financiers, puis entre CdG), (v) Renforcement de la présence du gouvernement dans le secteur en s'appuyant sur le plan sectoriel, (vi) Politique en harmonie avec la croissance démographique,(vii) Gestion du bénévolat au niveau des comités de gestion.

Recommandations

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) Renforcer les capacités de l'exécutif de la SAGE ; (ii) Anticiper sur les contraintes en faisant les choix qui rendent opérationnelle la SAGE dans le délai ; (iii) La SAGE devra être plus accompagnateur que gendarme, (iv) Optimisation de la collecte et du versement des recettes d'eau ; (v) Développer un système de documentation et d'archivage des données ; (vi) Accompagner la province à mettre en place un système de tarification pour les réseaux d'eau ; (vii) Sensibiliser les communautés sur les gains en consommant de l'eau potable ; (viii) Promouvoir la culture de reddition de comptes ; (ix) Revisiter la gestion de la gratuité de l'eau et du bénévolat des membres des comités ; (x) Faire diligence pour la mise en place du magasin de pièces de rechanges ; (xi) Mettre en place le CPAEHA ; (xii) Préserver et renforcer les acquis du projet.

1. Introduction générale

1.1 Contexte

Dans la province de l'Ituri en RDC, des efforts sont faits en matière d'accès à l'eau potable par les acteurs du secteur notamment, les ONG nationales et internationales pour suppléer aux insuffisances de la REGIDESO, structure publique qui gère les réseaux d'eau potable en milieu urbain et le SNHR (Service National d'Hydraulique Rurale). De nombreux réseaux d'eau sont mis en place dont treize (13) par CIDRI et ses partenaires techniques et financiers dans la province avant le démarrage du projet. Aujourd'hui ces réseaux souffrent de délabrement, de la mauvaise gestion, et d'une insuffisance des moyens financiers pour faire face aux charges récurrentes liées à leurs maintenances/réhabilitations. Ces infrastructures devront également faire face aux besoins pressants et urgents de la population en augmentation sans cesse croissante due à la croissance naturelle du fait des naissances, mais aussi à des mouvements des populations dus à des conflits interethniques, et la guerre. Les comités de gestion qui exploitent ces réseaux sont en mal d'alternative pour faire face à toutes ces difficultés malgré l'appui donné par CIDRI.

Il est à noter également que pendant toutes ces années, les institutions étatiques actuelles ont été quasi absentes dans la gestion et l'exploitation de ces réseaux abandonnant ces communautés à leur sort.

C'est dans ce contexte que le projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) a été initié dans le but de renforcer, réunir et structurer les usagers de l'eau et les services étatiques afin de pérenniser la gestion de l'eau potable dans la province de l'Ituri en République Démocratique du Congo (RDC). Il a été financé par l'Union Européenne et cofinancé par la DGD et Misereor. Il a été implémenté par le Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri (CIDRI), appuyé par Join For Water (Protos) en collaboration avec les services d'état compétents dans le domaine de l'eau potable, les autorités locales en Ituri et des représentations de la société civile. L'objectif est d'améliorer la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population.

1.2 Justification de la mission

De 2015 à 2019 le projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) a effectué d'importantes réalisations au bénéfice des populations, des comités et administrations locales de gestion de l'eau potable dans la province de l'Ituri en RDC.

Comme dans tous les projets financés par l'Union Européenne, une évaluation finale externe a été prévue à la fin du projet sur les questions d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité, l'appropriation par les différents acteurs à la fin de l'action, et a formulé des recommandations pour les interventions futures de CIDRI et Join For Water, qui continueront à donner un accompagnement à la SAGE et aux autres acteurs dans la mise en œuvre du code de l'eau au-delà de cette action.

En pratique, il s'est agi de mesurer le statut global de mise en œuvre, les acquis pour les bénéficiaires et les administrations locales, les forces et faiblesses de la mise en œuvre, les bonnes pratiques et leçons apprises des modalités de réplicabilité et la durabilité des acquis. L'analyse a permis de ressortir les facteurs majeurs qui ont favorisé l'atteinte des résultats et les faiblesses/obstacles qui ont freiné sa progression et les approches de solutions.

L'évaluation a porté sur l'ensemble des interventions du projet. Il a pris en compte les résultats tels que définis dans le dossier technique du projet. Tous les aspects de mise en œuvre du projet ont été couverts par l'évaluation, c'est à dire les aspects techniques et financiers sur toute la durée du projet.

1.3 Rappel des objectifs de la mission

Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants

- Fournir aux partenaires du projet SAGE des informations suffisantes qui leur permettent de faire une juste appréciation sur la pertinence du projet et sur l'atteinte de ses objectifs et résultats escomptés en termes d'efficience, d'efficacité, d'impact et de durabilité, mais aussi faire ressortir l'incidence du projet sur le renforcement des institutions locales.
- Fournir des recommandations, identifier les leçons apprises et les éventuelles bonnes pratiques pour aider les parties prenantes de SAGE dans l'amélioration de la stratégie et la mise en œuvre des phases suivantes de l'appui à la gestion du secteur de l'eau en Ituri.

2. Brève présentation du projet

2.1 Accord de financement et structuration du projet

Après la notification de l'acceptation du projet, l'accord de financement a été consacré par la signature du contrat entre le demandeur Protos et le partenaire financier Union Européenne sous le numéro DCI-NSAPVD/2014/352-301 pour une période de 36 mois.

Compte tenu des résurgences des conflits en Ituri, ce qui a impacté sur l'évolution du projet, trois avenants et ont tous porté sur la prolongation du délai de fin d'avril 2018 au 31 décembre 2019 soit 57 mois au total avec l'espoir de terminer correctement le projet (Rapport tranche 3).

Le projet est structuré autour de 4 principaux résultats pour impacter de façon prioritaire 500 000 usagers des 13 réseaux d'adduction d'eau gravitaire mis en place par CIDRI et globalement toute la population de la province. Le tableau ci-dessous donne une présentation synoptique du projet.

Tableau 1 : Vue synoptique de projet SAGE

Titre du projet	*Structure d'appui à la gestion de l'eau (SAGE)*		
Financement :	Union Européenne, DGD et Misereor		
Numéro du projet :	DCINSAPVD/2014/352-301		
Zone d'intervention géographique	Province de l'Ituri (République Démocratique du Congo)		
Date de début du projet	Avril 2015	**Date de fin**	31 Décembre 2019 (après 3 avenants)
Consortium d'exécution	Coordonnateur de l'action : Protos Structure en charge de la mise en œuvre : CIDRI ONG-d		
Personne de contact	Belgique : Tomas Dossche (Protos-Gent) Ouganda : Lieven Peeters ; Coordonnateur Régional Protos Grands Lacs		
Groupe(s) cible(s)	Membres de 13 comités de gestion de réseaux d'adduction par gravitation de l'eau potable Membres de Groupe Sectoriel de l'eau de la province Orientale		
Bénéficiaires finaux	Direct : 500.000 usagers de la province de l''Ituri / Indirect : population de la province d'Ituri / CIDRI ONG-d		
Objectifs du développement du projet	**Objectif global** : Améliorer la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population. **Objectif spécifique** : Renforcer, réunir et mieux structurer les usagers de l'eau et les services de l'Etat afin de gérer de façon efficiente, équitable, participative et durable le secteur de l'eau potable		

Principaux résultats attendus	***R1*** Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable est développé, disponible et sert comme base pour le développement d'un plan sectoriel en eau. ***R2*** La structure d'appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionnement de l'eau potable. ***R3*** Les comités de gestion de l'eau potable sont renforcés et soutenus par la structure d'appui. ***R4*** La structure d'appui contribue au développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables.		
Principales activités	1. Réalisation d'un diagnostic du secteur de l'eau potable 2. Réaliser des micro-interventions dans les réseaux de l'eau existants 3. Mettre en place et animer un groupe sectoriel Eau et assainissement 4. Créer et mettre en place la SAGE 5. Mettre en place et exploiter un magasin des matériaux de réparation 6. Appuyer la structure d'appui dans la mise en œuvre de son plan opérationnel 7. Elaborer de façon concertée avec l'ensemble des acteurs un plan sectoriel Eau pour la province de l'Ituri 8. Renforcer des secteurs publics (autorités locales, services déconcentrés,) dans le processus de concrétisation du Code de l'eau.		
Valeur totale du projet	925 957,92 €	Subventions UE	75%

Source : Document du projet SAGE

2.2 Analyse des problèmes que le projet SAGE visait à régler

La mise en œuvre du projet SAGE, vise à régler deux catégories de problèmes à savoir : (i) les problèmes liés aux réseaux et aux comités de gestion (CdG) en charge de leur exploitation, (ii) le secteur Eau et Assainissement dans sa globalité

2.2.1 Par rapport aux réseaux et CdG

La province de l'Ituri compte aujourd'hui de nombreux réseaux d'eau dont 13 mis en place par CIDRI et ses partenaires techniques et financiers. Le premier réseau date de 1984 (Ngongo I). Nombreux réseaux sont dans un état de délabrement avancé. Tous les réseaux d'eau sont dotés d'un comité de gestion mis en place par le partenaire de mise en œuvre. Malheureusement ces CdG évoluent de façon disparate avec des approches de gestion différentes. Aucun creuset ne réunit ces comités de gestion pour échanger sur leurs difficultés et harmoniser leur mode de gestion. Par conséquent les acquis pour ces projets mis en œuvre ne sont souvent pas durables. Nombreux sont ceux qui recourent à CIDRI à la recherche de solutions à leurs différentes préoccupations.

Sur les réseaux, de nombreux problèmes techniques sont rencontrés pour lesquels, les gestionnaires n'ont pas toujours de solutions. Ces problèmes sont soit liés à l'acquisition et au remplacement de pièces de rechanges, où un délabrement du réseau nécessitant parfois une rénovation. Ces pièces sont souvent difficiles à avoir. Dans le meilleur des cas, il faut 3 jours pour se rendre à Kampala (Ouganda) pour s'en procurer et parfois elles ne sont pas disponibles sur place soit non adaptés aux types de pompes (cas des forages) utilisées dans la province.

Le prix de l'eau n'est pas du tout contrôlé. Il est souvent fixé de façon anarchique par les différents fournisseurs d'eau potable.

Les autorités sont tout le temps restées à l'écart de la gestion de ces réseaux d'eau. Les communautés (comités de gestion), bien qu'elles soient convaincues de leurs besoins en appui et en suivi, ne sont pas disposées à confier entièrement leurs réseaux d'eau aux institutions étatiques actuelles. Ces

communautés s'efforcent par elles-mêmes à faire les démarches nécessaires pour obtenir les fonds ou l'assistance nécessaire.

Comment les comités de gestion peuvent-ils travailler avec des autorités locales dans leurs nouveaux rôles qui, auparavant, étaient complètement absentes, et qui peu à peu prennent leur place dans le secteur de l'eau ?

2.2.2 Par rapport au secteur EA

De nombreux acteurs interviennent dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans la province de l'Ituri. Chaque acteur identifie les zones qu'il estime étant dans le besoin de l'eau et de l'assainissement et conduit ses interventions. Globalement les interventions ne sont pas coordonnées, ce qui crée des gaps énormes entre territoires, chefferies ou quartiers. Il est à retenir que l'accès à l'eau potable reste faible du fait de l'insuffisance des infrastructures. La pression démographique croissante a fait doubler voire tripler les besoins en eau à satisfaire au niveau des réseaux en service. Jusqu'au début des interventions du projet SAGE, aucun document ou base de données ne présentait de façon exhaustive la situation de la province de l'Ituri en matière d'accès à l'eau. L'Ituri se trouvant très loin de Kinshasa (près de 3189 km par la route), il ne profite pas des plans nationaux de développement ou de coopération bilatérale existant principalement autour de Kinshasa. L'Ituri fonctionne en réalité plus étroitement avec l'Ouganda qu'avec sa propre capitale pour les questions d'approvisionnement des matériels hydrauliques.

2.3 Méthodologie de conduite de la mission

La mission a été conduite en toute indépendance suivant la méthodologie validée par le commanditaire contenu dans le rapport de démarrage. L'approche adoptée a été participative afin de saisir les opinions d'un large éventail de parties prenantes garantissant une collaboration étroite avec la coordination du projet, et les différentes parties prenantes au projet. Les échanges ont été réguliers tout au long de la mission par des entretiens directs, des mails ou des appels téléphoniques. La collecte de données a été plus qualitative que quantitative. Elle a porté sur 120 ménages, 20 gestionnaires de points d'eau dans les quartiers de Mahagi et de Bunia à travers un entretien structuré avec l'application CSentry de CSPRO et 25 personnes ressources (liste en annexe).

Pour la conduite des entretiens structurés, 4 enquêteurs ont été identifiés et formés avec l'appui de CIDRI. La formation s'est déroulé le 4 mars au siège de CIDRI. Les 4 enquêteurs ont été répartis à raison de 2 dans les quartiers de Mahagi et 2 à Bunia et ses environs pour l'administration des questionnaires aux groupes cibles bénéficiaires (ménages, gestionnaires des points d'eau) et pour des observations. Les entretiens ont été conduits par le chef de mission avec les différentes personnes ressources. La collecte des données a couvert la période du 2 au 11 mars 2021.

Le tableau 2 ci-dessous présente le point des personnes ressources et bénéficiaires enquêtés.

Tableau 2 : Cibles et échantillons enquêtés

Cibles	Taille	Observation
CIDRI (centre d'initiation au développement rural en ituri)	5	Coordonnateur de l'action, CP projet SAGE, RAF, Mobilisatrice sociale, Chef département Technique
Join For Water – Protos	3	Représentant résident actuel, Chargé de programme actuel, Représentant Résident au moment de mise en œuvre du projet
Services d'état compétents (division provinciale en charge de l'eau, division provinciale de la santé)	3	Point focal villages assainis DPS, Médecin chef DPS, DP énergie
Autorités locales	4	Bourgmestre Mbunya, Bourgmestre Shari, Administratrice du territoire Irumu
Comités de gestion de réseaux d'adduction	5	Gestionnaire ARU, Président CA GESB, gestionnaire Mahagi II, Gestionnaire Kanyasi, Président CA ASURESIBA
Groupe sectoriel eau et assainissement	4	Point focal villages assainis, Médecin chef DPS, Administratrice du territoire Irumu, Cluster Wash
Ménages	120	
Société civile	1	Coordonnateur Provincial
Comité de pilotage	4	Coordonnateur CIDRI, Coordonnateur Provincial SOCIT, Bourgmestre Mbunya, Médecin chef DPS
Membres fondateurs de la SAGE, & membres actuels de l'exécutif de la sage	2	Coordonnateur de la SAGE, Président du CA SAGE, Gestionnaire ARU
Superviseurs en eau et assainissement des zones de santé	2	Sup EA zone de Santé Rethy, Sup EA zone de Santé Bunia
Bénéficiaires des fonds de professionnalisation	1	Gestionnaire Kanyasi
Gestionnaire des points d'eau	20	
Visite de terrain à Bunia		Kiosque Kanyasi, visite de quelques bornes fontaines

SMA-Conseils a fondé l'évaluation sur les commentaires directs des différentes parties prenantes et l'examen des documents disponibles qui ont permis d'apprécier au mieux les réalisations et les perspectives de durabilité des acquis du projet.

Une rigueur est tenue à l'analyse des indicateurs du cadre logique et les résultats qualitatifs obtenus sur le terrain. Les recommandations et conclusions sont basées sur des informations triangulées ou sur des évidences.

Trois grandes phases ont caractérisé la démarche de mise en œuvre de la mission :

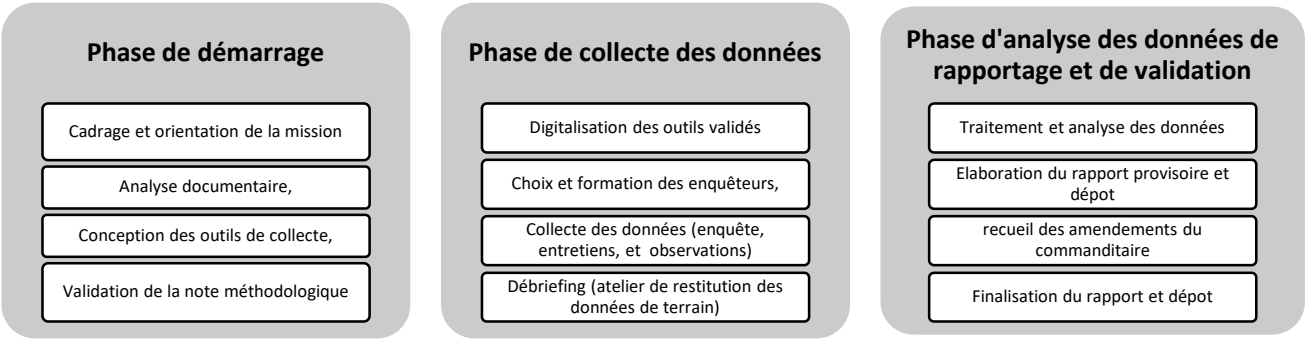

Produit
1. Rapport de démarrage validé

Produit
1. Point de Débriefing

Produits
1. Rapport provisoire
2. Rapport final

Diagramme 1 : Etapes de mise en œuvre de la mission

2.4 Zone d'intervention du projet

La carte ci-dessous présente la zone d'intervention du programme et les localités enquêtées

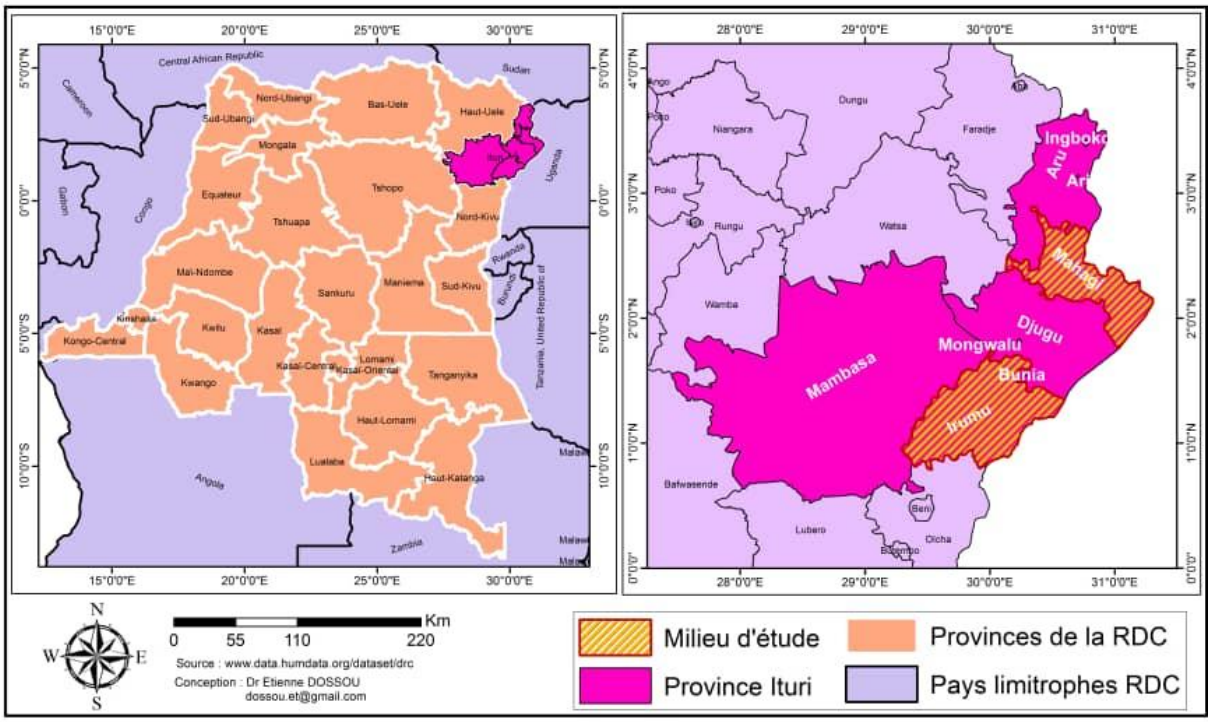

Carte 1 : Zone d'implémentation du projet SAGE

L'Ituri est depuis 2015 une province de la République Démocratique du Congo à la suite de l'éclatement de la province Orientale. L'Ituri a comme chef-lieu Bunia. L'Ituri a une superficie de 65 658 km² et est situé sur le versant occidental du Lac Albert. Il possède des frontières avec l'Ouganda et le Soudan du Sud. A l'intérieur, la province de l'Ituri partage ses frontières avec les provinces de Haut Uele, Nord Kivu et Tshopo. Il comprend cinq territoires administratifs, qui sont : Aru (6 740 km²), Djugu (8 184 km²), Irumu (8 730 km²), Mahagi (5 221 km²) et Mambasa (36 783 km²).

2.5 Difficultés pendant la collecte

La principale difficulté est la praticabilité de la voie au cours de la période de collecte des données. La route Mahagi-Bunia était très impraticable comme l'illustrent les images ci-contre. Ceci a rendu le déplacement des enquêteurs Bunia-Mahagi et Mahagi-Bunia assez difficile.

Photo 1 : Etat de la route au retour de Mahagi

3. Formulation et mise en œuvre du projet

3.1 Formulation du projet

3.1.1 Analyse du cadre logique et des cibles

L'analyse du cadre logique indique un objectif global avec 2 indicateurs d'impact, un objectif spécifique avec 2 indicateurs d'effets, et 4 résultats avec 12 indicateurs de réalisation. Au-delà de ces éléments clés, quelques points importants retiennent l'attention :

- Le projet à la conception a ciblé les membres de 13 comités de gestion de réseaux d'adduction par gravitation de l'eau potable mis en place par CIDRI et vise 500.000 usagers de l'eau au niveau local et provincial
- Le projet a opérationnalisé le nouveau code de l'eau promulgué le 31 décembre 2015
- Dans le support des comités d'usagers, l'action a prévu aussi des interventions techniques sur différents systèmes. A cet effet, un fonds de réparation et d'extension géré par la SAGE, était disponible
- Une structure d'appui a été mise en place qui représente les usagers devant les autorités locales et provinciales et les services étatiques. De même la SAGE représente les usagers d'eau dans le groupe sectoriel et a un mandat des comités de gestion, avec comme tâche d`assurer que les intérêts des utilisateurs et des comités de gestion soient pris en compte dans la formulation et l'approbation du plan sectoriel

3.1.2 Articulation avec d'autres actions

Le projet a été articulé sur les 30 années d'intervention dans la province de l'Ituri et de collaboration entre CIDRI et Protos leur permettant d'apporter de l'eau potable à plus de 500 000 personnes à travers la mise en place de 13 réseaux d'adduction gravitaire. Les deux acteurs fondaient leur ambition sur les insuffisances observées dans le fonctionnement de ces 13 réseaux, et le besoin d'une structuration à un niveau supérieur des comités de gestion, une concertation entre les services étatiques, les comités de gestion et la société civile pour optimiser les services d'eau à la population.

Le projet SAGE devrait s'appuyer sur les acquis antérieurs et constituait une suite logique de deux projets en cours d'exécution par les deux partenaires à savoir :

le projet "la bonne gestion locale de l'eau, vers une meilleure gouvernance" – accès et gestion de l'eau et de l'assainissement en RDC, Ituri (2014-2016)" (MYP), financée par la DGD du gouvernement belge ;

le projet "approvisionnement en eau potable et mesures d'hygiène dans le diocèse de Mahagi-Nioka.

3.1.3 Parties prenantes,

La méthodologie vise un engagement prononcé des différents acteurs sur des aspects stratégiques. Le projet s'est inscrit dans une logique d'implémentation du nouveau code de l'eau et a placé les comités d'eau et les structures gouvernementales déconcentrées au cœur de l'action. Il s'agit :

Les comités locaux de différents réseaux d'eau potable sont des partenaires clés dans la mise en exploitation

Services d'état : étant donné que la responsabilité en matière d'eau potable incombe à la REGIDESO et au SNHR, ils doivent être impliqués dans les interventions relatives à l'eau potable, mais sur le terrain ils prennent plutôt un rôle limité

Les deux partenaires de mise en œuvre pour coordonner l'ensemble des actions :

CIDRI : Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri, une organisation non-gouvernementale de développement en Ituri spécialisée dans les études et les travaux d'adduction d'eau potable, les aménagements de sources villageoises et les formations relatives à la gestion des ouvrages hydrauliques

Protos coordonne l'action et donne un appui technique, méthodologique et de renforcement à CIDRI, aux services d'état, aux comités de gestion et à la société civile

Les autres acteurs de l'environnement qui jouent un rôle non moins important dans l'environnement eau à l'Ituri :

La société civile : l'environnement institutionnel extrêmement pauvre en Ituri renforce le caractère indispensable des organisations de la société civile

L'église catholique a un rôle important, via ses diocèses, dans l'organisation et le soutien de la société civile

3.1.4 Gestion administrative et organisationnelle du projet

La collaboration entre les deux acteurs Protos et CIDRI devrait s'inscrire dans une convention de partenariat signée par les deux parties. La gestion administrative et financière devrait obéir aux dispositions contenues dans le manuel de procédures en vigueur chez Protos et adoptés par CIDRI, qui fait le point sur l'organisation du système de suivi, les procédures de décaissement et la répartition des responsabilités.

Le projet a été chapeauté par un comité de pilotage, présidé par CIDRI et composé des représentants de Protos (1), comites d`eau (2), autorités locales (2), structures étatiques (SNHR, REGIDESO), services sanitaires étatiques (3), société civile (coordinateur du SOCIT (Société Civile de l'Ituri). Ce comité s'est réuni 3 fois par an pour approuver le plan d'action, amender la stratégie si nécessaire et approuver les résultats de la période précédente.

Une équipe de mise en œuvre à compétence multidisciplinaire complémentaires a compris :

CIDRI : il a mis en place un personnel de 5 personnes (coordinateur de CIDRI, chargé de programme, responsable financier, une caissière, un chauffeur) tous à 100% avec éventuellement l'appui d'un logisticien pour les déplacements. Dans ce personnel, on note l'absence d'un technicien eau bien que le projet ait prévu près de 30% d'investissement dans les réseaux d'eau.

Protos : il devrait mettre à disposition un assistant technique à 50 %, basé à Bunia. Le chargé de programme eau potable, le responsable financier de Protos RGL ont apporté un appui de proximité à l'équipe opérationnelle.

L'action comptait sur l'appui ponctuel d'experts locaux, qui étaient engagés sur base de contrats pour des prestations bien définies.

3.1.5 Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation a été caractérisé par les éléments suivants :

- La base du suivi serait le cadre logique et le plan d'actions,
- Un dossier de suivi devrait être élaboré pour chaque indicateur et validé par toute l'équipe impliquée dans la mise en œuvre. La feuille de suivi décrivait la méthode à procéder et l'outil à utiliser pour mesurer l'indicateur, et désignait un responsable de l'indicateur,
- Une évaluation finale externe au cours de la troisième année devrait traiter les questions d'efficacité, d'efficience, d'impact de durabilité et l'appropriation par les différents acteurs à la fin de l'Action, et formule des recommandations pour les interventions futures de CIDRI,
- Trois audits financiers étaient prévus selon la prévision budgétaire de l'action.

3.1.6 Analyse budgétaire

Les diagrammes ci-dessous présentent l'analyse du budget de conception

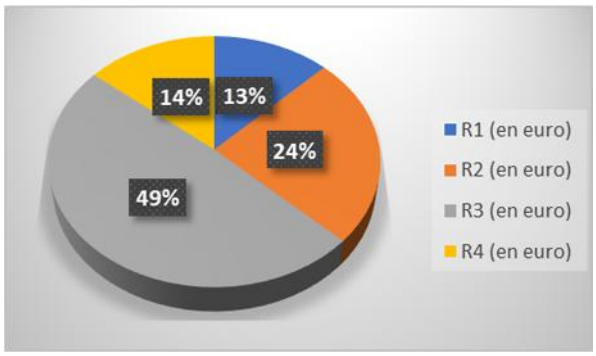

Diagramme 2 : Décomposition du budget suivant les résultats (ventilation cadre logique)

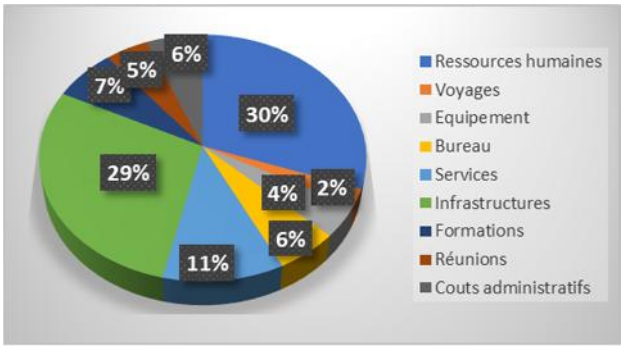

Diagramme 3 : Décomposition du budget suivant les rubriques (ventilation cadre logique)

L'analyse des budgets par résultat montre que le projet a accordé une prépondérance au résultat 3 (49%) qui comporte les activités de réalisation des infrastructures d'eau (amélioration de réseaux et réalisation de Mahagi II et Bankoko). Ceci se justifie par l'immensité des besoins remarqués sur le terrain pendant la mission et qui est ressorti également dans le document de diagnostic. Il est suivi du résultat 2 (24%). Ce résultat comporte la réalisation de l'activité phare du projet c'est-à-dire la mise en place de la SAGE et du magasin de gestion des pièces de rechanges au profit des comités de gestion.

L'analyse du budget suivant les rubriques montrent que les ressources humaines viennent en tête avec 30% suivies des infrastructures avec 29%. Ce budget de ressources humaines a permis de créer les conditions favorables de travail pour l'équipe de mise en œuvre.

Le projet d'une durée originale de 36 mois disposait d'un budget global de 925 957,92 euros dont 75% soit 694 468,44 euros seraient apportés par l'Union Européenne.

L'action avait prévu l'acquisition d'un terrain pour y construire un bureau + magasin pour la SAGE. Par contre, dans le budget, cette activité n'est pas clairement budgétisée.

3.2 Mise en œuvre

3.2.1 Conduite de l'action

Le projet a démarré le 1er avril 2015. La mise en route s'est déroulée suivant le diagramme ci-dessous

Diagramme 4 : Mise en route du projet

Le projet a démarré par une concertation interne entre les partenaires Protos et CIDRI sur les procédures internes, les outils de suivi et la sélection des membres du Comité de Pilotage (CP). Par la suite, une réunion d'information a eu lieu à Bunia avec les services étatiques, des membres de la Société Civile de l'Ituri (SOCIT), de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC/Ituri) pour les informer sur le projet et établir la feuille de route pour le diagnostic du secteur de l'approvisionnement en eau potable. L'organisation d'un grand forum d'usagers de l'eau en Ituri a permis également d'informer ces usagers sur les tenants et les aboutissants du projet.

A la suite de cette mise en route, le comité de pilotage, puis le groupe sectoriel ont été successivement mis en place pour accompagner la mise en œuvre du projet. Au-delà des orientations du projet et de la validation des différents produits, ces deux organes constituent un creuset d'apprentissage du dialogue entre acteurs de l'eau et de partage des expériences. Ces deux organes ont fonctionné normalement sur l'ensemble des compartiments du projet.

3.2.2 Parties prenantes

Tous les acteurs prévus dans la conception ont été mis à contribution dans la mise en œuvre. On a successivement :

Les comités locaux de différents réseaux d'eau potable connus sous l'appellation de comité de gestion (CdG) sont membres du groupe sectoriel. De ce fait, ils ont participé activement à la validation des différents documents produits. Aussi, ont-ils bénéficié de différentes formations et contribué activement à la mise en place de la SAGE,

Services Déconcentrés d'état : en plus de la REGIDESO et au SNHR, on a noté la division provinciale de la santé, le service de l'Energie, le service Environnement, le service du Plan, la Division genre, famille et enfant qui ont été tous membres du groupe sectoriel,

Les autres autorités : selon la loi 15/026 du 31 décembre 2015 le gouvernorat est maitre d'ouvrage (art 78) et la ville, les communes, les secteurs sont les premiers responsables en matière de fourniture d'eau aux populations. Suite à une campagne d'information organisée par CIDRI, ces autorités à divers niveaux ont été tous membres du groupe sectoriel sur instruction du Gouverneur,

CIDRI : il a coordonné sur le terrain l'ensemble des activités, en passant par une campagne d'information bien ciblée notamment sur les acteurs étatiques (déconcentrés et locaux), les comités de gestion et les autres acteurs du secteur, notamment la société civile, les clusters,

Protos : coordonnateur de l'action, a donné son appui au processus et s'est accordé avec CIDRI sur les décisions importantes avant leur mise en œuvre, l'Assistant technique recruté a temps partiel n'a pas donné satisfaction au cours de la période d'essai. Ce rôle a été finalement joué par le représentant régional

La société civile et autres acteurs : afin d'impliquer tous les acteurs de l'eau dans la gestion de l'eau, les autres acteurs ont été impliqués à travers leur représentant à savoir les clusters et la société civile.

3.2.3 Participation à des rencontres nationales ou organisées par la DUE

Le consortium Protos (Join For water) - CIDRI a participé avec intérêt aux deux fora des partenaires de l'Union Européenne (UE) à Goma où il a eu à partager avec les autres partenaires de l'UE, apprendre de leurs expériences et comprendre davantage l'application de certains outils à savoir les procédures financières, le déroulement de la mission d'audit, le cycle de projets financés par l'UE, les outils de gestion de l'UE, la communication et la visibilité (Rapport tranche 3).

3.2.4 Gestion du fonds de professionnalisation

CIDRI et son partenaire Protos ont discuté des principes du fonds de professionnalisation avec le comité de pilotage et le groupe sectoriel. Comme principes forts, on retient : (i) le plafond de 25 000 USD, (ii) projet exécutable dans le délai de mars 2019, (iii) le fonds appuie les expériences existantes de Protos et de CIDRI, (iv) le projet présente une rentabilité certaine.

Sur la base de ces aspects, de simples formulaires de candidature sont distribués aux comités de l'eau pendant une réunion du 03/08/2018. Ces CdG ont eu droit à des explications sur le fonctionnement du fonds et les modalités d'évaluation des candidatures. Au soir du 24/08/18, 15 candidatures ont été reçues. Au terme de la sélection 8 ont été retenues pour bénéficier de l'appui du fonds.

3.2.5 Suivi-évaluation

Elaboration des rapports techniques et financiers annuels : des rapports de tranches sont élaborés pour faire le point de la progression. Ces rapports permettaient de renseigner sur l'évolution des indicateurs de résultats et de l'objectif spécifique. En dehors de ces rapports de tranches, il y a également des rapports financiers mensuels (Rapport financier du partenaire (RFP)).
Evaluation externe : objet de ce rapport.

3.2.6 Difficultés rencontrées

La principale difficulté reste l'insécurité dans la province du fait des conflits internes au niveau de certains territoires comme Djugu, Irumu d'une part et la résurgence des groupes armés d'autres parts. Les conséquences de cette situation sont nombreuses. Il s'agit :

- Le retard occasionné dans la conduite de la plupart des activités (organisation des rencontres, les interventions sur les réseaux).
- La reprise du dimensionnement au niveau de certains réseaux compte tenu de la population qui s'accroît subitement à cause des déplacements :

  « C'est ainsi que nous constatons un retour des déplacés dans leurs villages, avec comme conséquence que la population augmentée dans ces villages perturbe le besoin en eau potable calculé. Il y a de ces retournés qui se présentent, quand les ouvrages sont déjà construits pendant que, lors de l'étude, le terrain était vide et cela pose des problèmes, car les ouvrages devaient être redimensionnés, ce qui a créé parfois de pertes de temps dans l'exécution des travaux » (Rapport tranche 3).

La lourdeur administrative qui a impacté la délivrance de la reconnaissance légale à la SAGE, et l'accord pour l'exonération des taxes sur l'acquisition des matériaux hydrauliques.

Il est à noter également quelques difficultés de fonctionnement interne entre CIDRI et son partenaire Protos relatif au retard dans le transfert des avances de fonds et des échanges procéduraux parfois trop long.

3.2.7 Activités non abouties

Quelques activités prévues dans le cadre logique n'ont pas connu d'aboutissement. Il s'agit :

- Magasin non mis en place : du fait de l'absence de budget pour l'acquisition du terrain
- Certaines pièces achetées mais non mises en vente à cause de l'absence de magasin pour leur exposition pendant la période de mise en œuvre des activités
- Prise de fonction officielle du coordonnateur de la SAGE en janvier 2021 : du fait des tentatives de recrutement infructueuses et un budget pour le fonctionnement de l'exécutif de la SAGE limité au salaire du coordonnateur et aux fournitures de bureau
- De nombreuses réalisations financés par le fonds de professionnalisation sur les réseaux non abouties à cause de l'insécurité ambiante
- La réalisation de l'adduction de Bankoko non achevée à cause de l'exonération arrivée très tard pendant la période de mise en œuvre du projet et la confiscation des camions avec les matériaux hydrauliques par l'armée congolaise, suite à l'accusation qu'un des chauffeurs aurait écrasé et tué un militaire avec son camion.

3.2.8 Evolution de la consommation budgétaire

Le tableau ci-dessous présente le niveau d'exécution financière du projet

Tableau 3 : Consommations budgétaires T1, T2 et T3

			Dépenses				Exécution Financière (EF)			
	Rubriques	Cout prévisionnel	T1	T2	T3	Total	EF (T1)	EF (T2)	EF (T3)	EF Global
1.	Ressources humaines	302 784,80	100 799,83	82 991,93	89 025,51	272 817,27	33%	27%	29%	90%
2.	Voyages	21 361,00	9 886,38	3 846,74	6 300,45	20 033,57	46%	18%	29%	94%
3.	Équipement et fournitures	41 798,83	649,96	1 391,84	41 147,39	43 189,19	2%	3%	**98%**	103%
4.	Bureau local	54 209,52	13 272,88	9 451,20	25 598,88	48 322,96	24%	17%	47%	89%
5.	Autres coûts, services	46 847,14	4 629,75	1 988,60	13 519,65	20 138,00	10%	4%	29%	43%
6.	Autres	398 379,94	25 662,96	82 236,63	260 128,30	368 027,90	6%	21%	**65%**	92%
8.	Coûts indirects	60 576,69	10 843,12	12 733,49	30 500,41	54 077,02	18%	21%	**50%**	89%
	Total	925 957,92	165 744,89	194 640,42	466 220,60	826 605,91	18%	21%	50%	89%

L'analyse de ce tableau montre que les grands investissements ont été exécutés en T3 notamment l'achat du pick-up sur la ligne Equipement et fournitures (98% en T3) et la mise en place des réseaux d'eau sur la ligne Autres (65% en T3) avec une consommation globale de 50% en T3, soit 56% de la consommation globale sur les trois tranches. Il est important de rappeler que le projet a bénéficié de 21 mois de rallonge du fait de l'insécurité qui a freiné la mise en œuvre de certaines activités.

Il est à remarquer que la ligne relative au fonctionnement du véhicule de Structure d'Appui est à 0%. Ce qui signifie que le véhicule a été acquis après la mise en œuvre des activités évaluées dans le cadre de ce projet.

Toutes les lignes relatives au fonctionnement de la SAGE sont à 0% et sont justifiées car la SAGE n'a pas fonctionné au cours de la mise en œuvre du projet.

4. Principaux résultats obtenus

4.1 Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable a été développé, est disponible et sert de base pour le développement d'un plan sectoriel en eau.

4.1.1 Rencontre avec les autorités locales, les services décentralisées, les autorités provinciales et autres acteurs impliqués dans le secteur de l'eau

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les autorités à divers niveaux de la province (gouverneur, ministres, autorités locales, et services provinciaux déconcentrés) pour leur faire approprier le projet et ses bénéfices pour la province. L'intérêt de l'autorité provinciale pour ce projet, a été matérialisé par son instruction au Maire de la ville de Bunia, les Administrateurs de Territoires de la Province et les bourgmestres des communes (rurales et urbaines) dans sa lettre N° 01/JAPM/1393/CAB/ PROGOU/ P.I./ 2017 du 15 septembre 2017 à devenir membre du GSEA et à participer à tous les ateliers et processus devant conduire à l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Eau pour la Province.

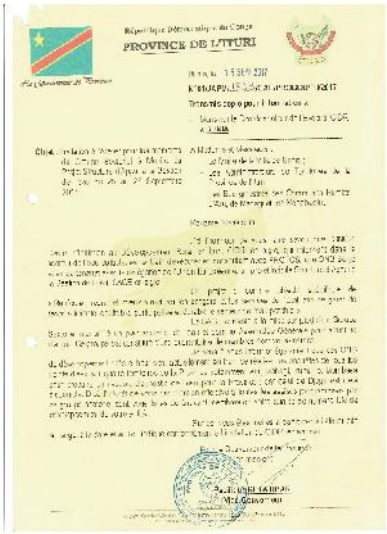
PROVINCE DE L'ITURI

Photo 2 : Correspondance instruisant les ETD pour participer aux activités du groupe sectoriel

4.1.2 Mise en place comité de pilotage et du groupe sectoriel

La réalisation du diagnostic de l'approvisionnement en eau potable a démarré par l'installation d'un comité de pilotage de 11 membres le 11 juin 2015 qui a fait les orientations stratégiques au projet (suivi des activités, amendement des produits d'étapes, point des résultats des pré-enquêtes de tous les 5 territoires etc). Il a été suivi de la constitution du groupe sectoriel. Au total 43 sont membres de ce creuset dont 17 au comité de gestion. Convaincu de la valeur ajoutée de ce projet pour le développement du secteur de l'eau dans la province, le gouvernorat a instruit les entités territoriales décentralisées à faire partie du groupe sectoriel devant conduire les travaux d'orientation et de validation des différents produits du projet.

Tableau 4 : Point des membres du groupe sectoriel

N°	Services étatiques provinciaux		Autorités locales		Organisations locales		Partenaires techniques et financiers du secteur	
1	Division genre, famille et enfant	1	Mairie	1	SCS (Société Civile santé)	1	Cluster WASH	2
2	Environnement	1	Communes	6	SOCIT	1	CIDRI	1
3	Service de l'énergie	1	Territoires	5	Comite de Gestion (CdG)	17	Protos	1
4	REGIDESO	1					ACBE	1
5	SNHR	1						
6	Service du plan	1						
7	DPS	1						
Total		**7**		**12**		**19**		**5**

Source : Rapport tranche 1 projet SAGE

4.1.3 Réalisation du diagnostic sectoriel eau potable

Le diagramme 5 ci-dessous présente le processus de validation des différents documents produits dans le cadre de ce diagnostic.

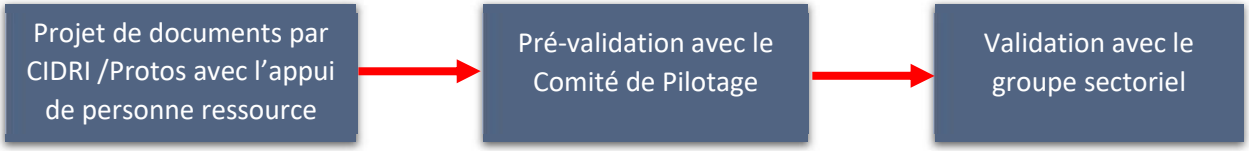

Diagramme 5 : Processus de validation des produits

Ce diagramme montre que les différents produits d'étapes (outils de collecte, feuille de route etc.) ont été élaborés par CIDRI et les personnes ressources mises à contribution, appréciés par le comité de pilotage avant de soumettre à la validation du groupe sectoriel.

Le tableau 5 ci-dessous indique les périodes de collecte des données au niveau des différents territoires.

Tableau 5 : Planning d'exécution de la collecte des données

N°	Territoire	Période de collecte
1	Djugu	2015
2	Mambasa et Irumu	Janvier à avril 2018
3	Aru et Mahagi	Septembre à décembre 2017

En synthèse, 2905 points d'eau et 38 réseaux ont été identifiés et visités sur les 5 territoires de la province de l'Ituri. Ces 38 réseaux ont permis de desservir 786 points de desserte publique, 591 points de desserte privée, 63 institutions et 15 industries. 18,32 % des ménages sont utilisateurs directs de ces points de desserte. Les informations collectées sur ces systèmes concernent le fonctionnement, les modalités de gestion, la qualité de l'eau, la tarification de l'eau, l'hygiène et l'assainissement autour de ces points de desserte.

Les grandes conclusions du diagnostic ont été validées avec les 43 membres du groupe sectoriel.

Après sa mise en place le 20/10/2016, plusieurs sessions de ce groupe sectoriel ont été organisées. Le tableau 6 ci-dessous fait la synthèse des différentes rencontres organisées.

Tableau 6 : Synthèse des sessions du groupe sectoriel Eau et Assainissement

Numéros	Thématique de la formation	Date de la formation	Nombre de participants	Lieux de la formation
1.	Forum des usagers d'eau de la Province : informer sur le projet et initier le processus de formation de structure.	18 au 20/10/2016	52	Centre Pastoral d'Ugonjo/ Diocèse de Mahagi-Nioka
2.	Validation de diagnostic du territoire de Djugu par le groupe sectoriel	25 au 27/09/2017	44 personnes	Foyer de charité Muhito
3.	Formaliser et approuver la structure d'appui	28/07/2018	45 personnes	Ugonjo
4.	Approbation du diagnostic des points d'eau et élaboration du draft du plan secteur de l'eau.	29/10/2018	45 personnes	Muhito
5.	Approbation du plan secteur de l'eau pour la Province de l'Ituri	29/01/2019	41 personnes	Muhito

Source : Rapport des tranches, projet SAGE

L'analyse de ce tableau montre que différents sujets ont été débattus au sein de ce creuset. On retient globalement, la validation du diagnostic et l'élaboration du plan sectoriel eau.

4.2 La structure d'appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionnement en eau potable

4.2.1 Organisation des renforcements de capacités

Pour aboutir à la création de la SAGE, plusieurs ateliers de formations et d'information ont été organisés sur divers thématiques. Le tableau ci-dessous fait la synthèse de ces formations.

Tableau 7 : Synthèse des formations et ateliers organisées au profit des comités de gestion

No	Objet de l'atelier	Date	Nombre de participants	Lieux
1	Vulgariser le processus d'une reconnaissance légale des Comités de Gestion conformément à la législation Congolaise	16 -18/ 10/2017	56 personnes	Centre pastoral Ugonjo
2	Ateliers de réflexion sur les modèles de gestion du secteur de l'eau : coopérer et pérenniser	18-20 /10/ 2016	55 personnes	Centre pastoral Ugonjo

Source : Rapport des tranches, projet SAGE

Ces formations ont permis aux comités de mieux s'approprier des démarches de reconnaissance après la mise en place de leurs associations et de s'approprier des modalités et de coopérer et pérenniser.

4.2.2 Reconnaissance légale de la structure d'appui

Le diagramme ci-dessous décrit le processus de mise en place de la SAGE

Diagramme 6 : Processus de de mise en place de la SAGE

En synthèse, CIDRI et Protos se sont adjugés les services d'un avocat conseils qui les a accompagnés dans l'élaboration des textes devant régir la SAGE. La mission de ce dernier a consisté à effectuer une analyse théorique générale et à évaluer les voies possibles de faisabilité, de pertinence, d'avantages et d'inconvénients, etc. A la fin de sa mission, le consultant a fait des propositions des formes, statuts, tâches et responsabilités soumis à la validation du GSEA. A la suite de ce processus, tous les documents légaux ont été obtenus et la SAGE est reconnue par l'état Congolais, est fondée par les 8 comités membre-fondateurs (GECEPA, COGEPA, GEMY, ASURESIBA, ALEZU, G.E.M, ASUREPY, ASUREPA) avec toutes les compétences requises.

Quatre autres comités de gestion (RACEPHAM, la gestion de KUDINYWARA, la gestion de MAHAGI-PORT, GESB), ont formulé des demandes d'adhésion au président du conseil d'administration de la SAGE. Leurs dossiers sont dans le processus pour aboutir à une reconnaissance officielle.

Photo 3 : Acte notarié de ASURESIBA, membre fondateur de la SAGE

4.2.3 Exécutif de la structure d'appui

La mise en place de l'exécutif n'a pas suivi le chronogramme établi pour plusieurs raisons :

L'obtention de la reconnaissance légale a pris plus de temps que prévue. Le document de reconnaissance a été finalement obtenue. La Structure a été reconnu par les Statuts notariés 880/2018 avec une autorisation provisoire de fonctionnement N° 01/JAPM/ 0104/CAB/ PROGOU/ P.I./2018 et Formulaire 92).

A l'issu d'appel d'offres lancé dans tous les territoires de la Province de l'Ituri sous couvert de la coordination CIDRI, trois candidatures ont été reçues et soumises à un comité de présélection. Les 15/11/2018 et le 14/12/2018, les candidats ont été interviewés au bureau CIDRI Après le processus d'étude des dossiers et d'interview des candidats, le comité de présélection a jugé toutes les candidatures inaptes à la fonction. Un nouveau recrutement a donc été effectué. Il faudra attendre janvier 2021 pour une prise de fonction officielle de l'exécutif retenu.

Parallèlement, le président du conseil d'administration a chargé le coordonnateur de CIDRI d'assurer l'intérim entre 2019 et 2020.

4.2.4 Construction d'un bureau et d'un magasin pour le stockage et la vente de pièces de rechange

La construction d'un bureau et d'un magasin pour le stockage et la vente de pièces de rechange prévu par le projet n'a pas été effective. Le projet prévoyait la construction d'un petit bureau pour la SAGE avec un espace pour le stockage et la vente de pièces de rechange. Le dossier technique prévoit l'acquisition d'un terrain et la construction des locaux :

« L'Action acquerra un terrain, et y construira un bureau + magasin pour la Structure d'Appui. » (Page 33 du dossier technique).

Par contre, le dossier financier ne prévoit que la construction des locaux. Aucun budget explicit n'avait été inséré pour l'achat d'un site. Une requête auprès de la DUE a clairement rejeté l'idée d'achat de terrain avec la subvention. Toutefois, sur la base des conseils de la DUE, les services provinciaux ont été invités à mettre à disposition un terrain. La demande n'a pas reçu de réponse pendant la durée du projet. CIDRI, en concertation avec Protos, a alors également décidé de mettre à disposition un local auprès du bureau de CIDRI, qui sert actuellement de bureau à la SAGE.

4.3 Les comités de gestion d'eau potable ont été renforcés et soutenus par la structure d'appui.

4.3.1 Organisation de formations pour les comités de gestion

Les différentes formations ont été capitalisées dans un manuel intitulé « manuel de référence pour les comités de gestion des réseaux autonomes d'eau potable dans la province de l'Ituri ». Il est destiné aux comités d'eau, qu'ils soient ou non membres de la SAGE, et aussi à ceux qui sont responsables du bon fonctionnement au quotidien de différents systèmes d'eau.

Tableau 8 : Ateliers de formations des comités de gestion d'eau

	Thématiques des ateliers	Participants
1	Atelier sur la gestion administrative et financière des Comités de Gestion	16-18/10/2017 à Ugonjo a regroupé 56 participants (les présidents et les gestionnaires des différents CdG, des représentants des BDD/Caritas des Diocèses de Bunia et de Mahagi-Nioka, des

		représentants des Divisions Provinciales de la Justice et de l'Energie et l'avocat-conseiller de CIDRI)
2	Atelier sur la gestion technique des réseaux	20-22/12/2017 à Ugonjo, il a regroupé 49 personnes dont les représentants des comités de gestion
3	Atelier d'amendement et de validation du draft du manuel de référence	Juillet 2018 a Ugonjo a réuni les Présidents et les Gestionnaires des Comités de Gestion communautaires
4	Consolidation du manuel de référence et documents statutaires pour les comités de gestion d'eau	Représentants des 24 Comités de gestion d'eau

L'analyse de ce tableau montre que ces différentes formations renforcent les membres des comités de gestion sur les différents aspects pour une gestion efficace et efficiente de leurs réseaux.

A la fin de ces ateliers, ces gestionnaires ont vu leurs capacités renforcées grâce au développement des outils pour une gestion saine sur le plan administratif, financier et technique en vue de pérenniser le service pour leurs communautés respectives. Des échanges d'expériences entre CIDRI, Protos, les comités de gestion et d'autres expériences personnelles ont facilité le partage des expériences capitalisées et l'élaboration de ce manuel.

Les résultats de ces différents ateliers sont contenus dans le manuel intitulé « Manuel de référence pour les Comités de Gestion des réseaux autonomes d'eau potable dans la Province de l'Ituri ». Chaque participant à ces formations, s'est vu attribué un exemplaire de ce manuel.

4.3.2 Gestion d'un portefeuille de ressources de fonds de support et réalisation des réparations et améliorations aux infrastructures

En dehors du budget fourni par le projet pour effectuer les réparations sur les réseaux, il a été décidé de la création d'un fonds appelé fonds de professionnalisation. Au cours des échanges, il a été remarqué une gestion plutôt amateuriste de la part des comités de gestion et la nécessité d'investissements pour professionnaliser la gestion. Ainsi, des explications ont été fournies à tous les comités. Un formulaire a été soumis qui a permis aux comités de formuler facilement leur propre projet afin de bénéficier du fonds. Les critères sur la base desquels ce projet serait évalué ont été clairement connus et enregistrés. 15 comités ont soumissionné pour le fonds de professionnalisation qui a été évaluée par un comité de sélection. Sur cette base, les comités sélectionnés ont été contactés et il a été déterminé comment le fonds soutiendrait leur candidature. Le fonds de professionnalisation a suscité beaucoup d'intérêt des comités de gestion, mais toutes les propositions n'ont pas pu être acceptées. Les comités qui n'ont pas été retenus étaient déçus, parce qu'ils pensaient avoir droit à ce financement car étant dès le début dans le processus du projet.

Tableau 9 : Utilisation du fonds de professionnalisation

N	Réseaux	Amélioration prévues	Budgets accordés ($)	Réalisations faites
1	Kpanyi Djupagasa (Mahagi)	Changement d'une ligne de conduite sur environ 1000 m	6226	170 tuyaux de 6m ont été mis place
2	Muhito A cheval sur Djugu et Irumu)	Mettre en place des vannes flotteurs	6300	20 vannes ont été achetés, mais non en place à cause de l'insécurité engendrée par l'incompréhension entre le gestionnaire et la communauté
3	Kpandroma (Djugu)	Protection des tuyaux à découvert traversant une rivière avec des gaines. Deux kiosques à réaliser.	10813	Non réalisé à cause de l'insécurité

4	Aru (Aru)	Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé à cause de l'insécurité
5	Nyankunde (Irumu)	Réhabilitation de la conduite principale sur 2200 m + construction d'une antenne par gravitation (4200 m) + Un kiosque construit et fonctionnel	30000	1216 tuyaux tous diamètres confondus ont été achetés et mis en place, Transformation d'un collecteur en brise charge ? Un kiosque réalisé
6	Kanyasi (Bunia)	Un kiosque à eau à réaliser	3304	Réalisé
7	Ndibe (Bunia)	Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé : contribution de la communauté non libérée
8	Nizi (Djugu)	Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé à cause de l'insécurité

Source : Enquête de terrain, SMA Sarl, 2021

4.3.3 Amélioration sur le réseau de Mahagi et construction de réseau Bankoko

Les travaux pour les réseaux additionnels (Mahagi II) sont réalisés et ont allégé la première adduction (Mahagi I) qui est à sa limite de saturation. Au titre des réalisations, nous pouvons citer :

Deux mini-adductions par gravitation qui font partie du système Mahagi II (Ridha et Aturuba) offrant un débit disponible de 4,65 litres par seconde, soit 16,74 m³ par heure desservant 25.813 personnes.

7.330 m des conduites principales et 16.909,3 m d'un réseau de distribution qui alimentent 63 réservoirs

55 réservoirs construits pendant les travaux (49 de 10 m³ et 6 de 5 m³)

55 nouvelles bornes fontaines construites ;

8 réservoirs de 5 m³ réhabilités ;

Le raccordement de deux établissements scolaires d'enseignement primaire en eau potable (inclusif installation latrine scolaire et formation groupes HAMS (Hygiène et Assainissement en Milieu Scolaire)).

Photo 4 : Un des réservoirs d'eau de Mahagi II

Sur le réseau de Bankoko, les réalisations suivantes ont été faites dans la zone des sources :

La captage des sources,

La construction de 2 chambres collectrices,

La construction d'une chambre de sédimentation/départ

Tous les raccordements des sources aux collecteurs et à la chambre de départ

Les autres travaux sur le réseau ont été réalisés grâce aux financements des projets MYP (DGD) et EASI 1 (Misereor).

4.4 La structure d'appui contribue au développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables

Un document de capitalisation intitulé « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans un nouveau cadre légal, un témoignage de l'Ituri, RDC » a été élaboré et publié[1] comme document synthétique sur la méthodologie d'intervention de Protos et CIDRI. Ce document de capitalisation s'est penché également sur les difficultés rencontrées pendant l'exécution et sur l'analyse des résultats atteints ainsi que les leçons retenues. Une affiche a également été développée avec ce document, indiquant la nomenclature exacte des pièces détachées les plus importantes.

Photo 5 : Document de capitalisation des expériences du projet

Photo 6 : Fiche des pièces détachées

Au total, 19 personnes de la SOCIT, membres du GSEA de la SAGE, ont collaboré dans l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Eau pour la Province de l'Ituri qui présente un cadre de référence de l'approvisionnement en eau de consommation et d'hygiène afin d'harmoniser les contributions et d'en augmenter leur efficacité. Ce plan servira de guide à tout intervenant voulant inscrire ses actions dans la logique d'inclusion de tout habitant et de complémentarité entre acteurs. Partant d'un état de lieu détaillé, ce plan dessine d'une façon aussi réaliste que possible la situation souhaitée dans cinq ans (2019-2024) à l'aide d'indicateurs de succès. Il décrit également le rôle de toute partie prenante dans le secteur pour les cinq années à venir.

Photo 7 : Plan sectoriel de l'eau de la Province de l'Ituri

En application à de la loi organique N° 08/016 du 07 octobre 2008 fixant les règles relatives à la composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, le projet SAGE se reposant sur une approche-multi acteurs, a impliqué tant le Gouverneur et les autorités exécutives locales dans son pilotage et sa mise en œuvre. Le GSEA

[1] https://joinforwater.ngo/sites/default/files/publications/files/le_projet_sage_-_07-2-2020.pdf

constitué des acteurs de la société civile et des ONG et structures étatiques dans le secteur de l'eau a élaboré un plan sectoriel sur la base du diagnostic effectué et l'a approuvé sous la direction d'un modérateur.

Il faut ajouter en dehors documents de capitalisation, tous les documents élaborés dans le cadre de ce projet sont disponibles et téléchargeables sur le site web de Join for Water. Aussi le diagnostic, le plan sectoriel, le manuel de gestion et le poster.

4.5 Facteurs favorisant l'obtention des résultats obtenus

Après analyse de la mise en œuvre, les facteurs suivants ont été identifiés comme des éléments ayant favorisé l'obtention des résultats mentionnés ci haut :

- **Notoriété de CIDRI** : de l'avis de l'ensemble des acteurs, CIDRI bénéficie d'une forte notoriété dans la province de l'Ituri. Ses interventions dans le secteur, sa bonne maitrise des enjeux du secteur font de lui un acteur de référence incontournable.
- **Loi portant l'eau promulguée le 31 décembre 2015** : cette loi est venue mettre de l'ordre et a doté le secteur d'une boussole qui facilite les interventions. Elle a en son article 32 permis aux usagers de s'organiser en association locale conformément à la loi, en vue de la gestion, de la mise en valeur, de la protection de la ressource en eau et de la protection contre les catastrophes. Elle à travers les chapitres 2 et 3 du titre 5, organisé le service public de l'eau.
- **Volonté affichée du gouvernement provincial** : le gouvernorat de la province par la lettre N°01/JAPM/1393/CAB/PROGOU/P.I/2017 du 15 septembre 2017 a instruit tous les administrateurs et bourgmestres à être membres du groupe sectoriel. Au cours de la mise en œuvre, ces derniers se sont montrés très engagés et déterminés à la cause du projet et surtout pour l'élaboration du plan sectoriel eau dans son segment eau potable et hygiène domestique.
- **Implication de tous les acteurs** : le projet a été implémenté dans une approche totalement participative impliquant l'ensemble des acteurs du secteur, les différentes zones de santé des différents territoires. Il est important de souligner que les différentes zones de santé ont été très actives à travers les superviseurs eau et assainissement dans la collecte des données pour le diagnostic du secteur. Ils ont été les éclaireurs des enquêteurs dans l'identification des différents points d'eau au niveau de chaque zone.
- **Prise de conscience de la situation non reluisante de la durabilité des investissements après les projets** : la situation des investissements dans le secteur de l'eau ne laisse aucun acteur indifférent. En effet, chaque projet met en place des infrastructures et des comités pour assurer leur gestion. Généralement ces comités assurent la maintenance des installations à minima, avec des services en deçà des attentes. De plus en plus, les acteurs prennent conscience et justifient de la nécessité d'une réorganisation du secteur.
- **Bonne compréhension et appropriation du projet par les différentes parties prenantes** : la démarche d'implication adoptée dès le début de la mise en œuvre et les différents ateliers de formations, et de réflexion organisée dans le cadre de l'appropriation des activités ont été concluantes. Ce qui a permis, l'implication effective de ces différents acteurs.

5. Appréciations du projet

5.1 Pertinence

5.1.1 Pertinence par rapport aux politiques, stratégies et aux documents de planification stratégiques

Le projet SAGE dans sa conception comme dans son exécution est resté cohérent avec tous les textes de lois, qui régissent le secteur de l'eau, et l'organisation des entités territoriales décentralisées en République Démocratique du Congo (RDC).

L'article 11 alinéa 14 (la construction et l'exploitation des microcentrales pour la distribution d'énergie électrique ; l'aménagement des sources et forages de puits d'eau) et l'article 73 alinéa 8 (la construction et l'exploitation des minicentrales pour la distribution d'énergie électrique ; l' installation des panneaux solaires ; l'aménagement des sources et les forages de puits d'eau pour la distribution) de la loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces ont attribué respectivement à la ville et au secteur /chefferies la compétence d'offrir l'eau à leur populations respectives. Ces compétences ont été reprises dans la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau en ses articles 72 et 73.

L'article 72 de la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau, attribue les responsabilités de maitre d'ouvrage au gouvernement provincial et le collège exécutif de l'entité territoriale décentralisée qui est responsable du développement, de la réhabilitation et de l'extension des installations et des services avec les mesures de protection nécessaires à leur bon fonctionnement. L'article 73, reconnait la responsabilité de maître d'ouvrage dans le cas des réseaux autonomes de service public d'approvisionnement en eau, (sources et points d'eau aménagés et des installations ponctuelles de prélèvement, en particulier les puits et forages avec ou sans pompe manuelle) aux associations d'usagers ou aux comités locaux d'eau dont les modalités d'exécution sont fixées par un arrêté provincial pris en Conseil des ministres. Le projet a contribué à l'opérationnalisation de ces responsabilités en faisant de la maitrise d'ouvrage par les entités territoriales décentralisées, et les usagers d'eau une réalité. Le projet a amené chaque partie à s'approprier de la présente loi qui régit l'eau dans le pays et a amené chaque acteur à jouer pleinement son rôle en prenant une part active à chaque étape de la mise en œuvre du projet et chacun dans les limites de ses compétences et attributions.

Aussi, l'article 50 la loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 dans ses alinéa 19 (le partenariat entre la commune, le secteur privé et les organisations non gouvernementales) et alinéa 23 (la planification et la programmation du développement de la commune) offre la possibilité aux communes de nouer des partenariats avec les ONG et autres afin d'élaborer des documents de planification stratégiques pour le développement de leur entité. C'est à juste titre que le gouverneur a instruit les maires, les bourgmestres, les administrateurs des territoires à faire partie du groupe sectoriel et prendre part de façon active aux travaux du plan sectoriel eau de la province.

5.1.2 Pertinence par rapport aux besoins identifiés

Le diagnostic réalisé a montré que le problème d'accès à l'eau était plus profond que l'avait présenté le document du projet. En effet, le diagnostic a révélé que le nombre de ménages qui s'approvisionne au niveau des sources d'accès collectif amélioré est 18,32% contre 38% comme taux de couverture annoncé dans le dossier technique de la soumission. Sur les 38 réseaux identifiés et visités sur les 5 territoires de

la province de l'Ituri, de nombreux présentent des insuffisances techniques liées au fonctionnement, au débit, à la qualité de l'eau et même aux modalités de gestion du réseau. Chaque comité de gestion essayait de trouver les solutions à ces différents problèmes sans aucune connexion avec les autres comités. Les autorités locales sont absentes de la gestion. Ces différents besoins ont été fortement exprimés au cours de la mission d'évaluation auxquels la mise en œuvre a essayé de trouver des solutions concertées.

5.1.3 Pertinence par rapport aux attentes des bénéficiaires

Les attentes légitimes des bénéficiaires finaux sont de boire de l'eau de très bonne qualité et de préserver la santé de leurs familles. Ces attentes exprimées par les différentes communautés rencontrées ont été prises en compte par les actions du projet, c'est à dire l'amélioration portée sur 8 réseaux dans le cadre du fonds de professionnalisation et la réalisation du réseau de Mahagi 2 pour soulager Mahagi 1. Même si les améliorations sur les 8 réseaux n'ont pas tous abouti du fait de l'insécurité, il est à noter que les responsables du projet ont fait de leurs nécessaires pour que cela aboutisse. L'appui en maintenance des réseaux et en approvisionnement en pièces de rechange par la SAGE est très attendu par les comités de gestion. Il est à signaler que l'exécutif de la SAGE a pris officiellement fonction en janvier 2021.

En conclusion, le projet SAGE est pertinent car il est en adéquation avec les objectifs nationaux de développement, les politiques, stratégies, les besoins identifiés et les attentes des bénéficiaires finaux.

NOTATION : Pertinent (P)

5.2 Efficacité

Ce projet a été vraiment une belle occasion à l'apprentissage de la mise en application de la loi 015/26 du 31 décembre 2015 portant loi de l'eau et de la maitrise d'ouvrage par les entités territoriales décentralisées.

5.2.1 Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable a été développé, est disponible et sert de base pour le développement d'un plan sectoriel en eau.

Le diagnostic a été conduit de façon assez méthodique avec une forte implication des acteurs depuis le sommet (le gouvernorat) jusqu'à la base (zone de santé). Les séances d'informations conduites sur le projet et la mise en place du comité de pilotage et du groupe sectoriel ont été déterminantes pour obtenir l'engagement de l'ensemble des acteurs. Au cours des enquêtes, les superviseurs eau et santé ont été les éclaireurs des enquêteurs déployés sur le terrain suivant l'instruction du médecin chef de la division provinciale de la santé. Les résultats obtenus au terme de ce diagnostic rencontrent le consentement de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre :

> *« Le projet a beaucoup contribué aux clusters, car au début on avait des difficultés pour savoir où est-ce qu'il fallait orienter les ressources qu'on avait, mais après la réalisation de ce rapport a fait ressortir les gaps. Aussi, on s'est rendu compte les actions qui ont été menées par les humanitaires dans la province ont eu un problème sérieux de pérennisation des acquis, c'est-à-dire l'entretien et la maintenance des sources d'eau qui ont été mises en place » (Unicef /membre cluster)*

Les impressions de cet acteur clé du secteur de l'eau dans la province ressortent tout l'intérêt que ce rapport de diagnostic représente aujourd'hui pour la province.

Aussi, il est à souligner que l'organisation régulière des sessions de validation pour les différents livrables d'étapes a vraiment conforté les membres du groupe sectoriel dans leurs rôles.

La réalisation de ce document permet de jeter les bases pour une meilleure gestion du secteur de l'eau dans le futur au niveau de la province de l'Ituri.

En synthèse le niveau de réalisation de ce résultat est de 100%.

Notation de l'efficacité : Très satisfaisant (HS)

5.2.2 *La structure d'appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionnement en eau potable*

La Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) a été créée et reconnue par les autorités compétentes suivant les Statuts notariés 880/2018. Une autorisation provisoire de fonctionnement N° 01/JAPM/0104/CAB/PROGOU/P.I./2018 et Formulaire 92 a été délivrée. Depuis la création officielle consacrée par une seule assemblée générale constitutive en 2018, aucune autre assemblée générale ne s'est tenue. Pour cause l'insécurité qui ne permet pas aux 8 membres fondateurs de se regrouper régulièrement et d'opiner par rapport à la structure. Cette situation pourrait se justifier en partie par l'absence d'exécutif qui est le bras opérationnel de la SAGE. Si des décisions sont prises, il faut absolument ce bras opérationnel pour les mettre en œuvre. Le coordonnateur de CIDRI assurant l'intérim, ne peut pas tout faire. Les entretiens pour des candidats ont été réalisés en 2018. Il faut attendre décembre 2020 pour que le Conseil d'administration ne rencontre le candidat retenu pour sa prise de fonction officielle en janvier 2021.

De ce qui précède, vouloir apprécier le degré de participation des 08 comités d'eau membres fondateurs dans les organes de direction de la SAGE et le fonctionnement des 08 comités d'eau selon les directives de la SAGE ne sera pas possible, car la SAGE n'avait véritablement pas encore fonctionné en dehors de la seule assemblée générale tenue le 18 mars 2019 à Ugonjo. La seule AG tenue n'est pas suffisante pour les apprécier. Depuis janvier 2021, la SAGE fonctionne avec trois agents (coordonnateur exécutif, un magasinier et un chauffeur) et les CdG sont très impatients de voir la SAGE se déployer sur le terrain. Compte tenu des besoins pressants exprimés par les comités, il est urgent que la SAGE se dote rapidement d'un planning d'exécution opérationnel pour satisfaire ces besoins pressants qui s'exprime comme suit : (i) diagnostic approfondi des différents CdG membres, (ii) rencontres de prise de contact avec les autorités provinciales avec l'appui de CIDRI, (iii) appui à la gestion technique et financière de leur réseau, (iv) rendre opérationnel le magasin de pièces de rechange.

23 % des membres des organes de décision de la SAGE sont des femmes contre 30% attendus. Toutefois, il est à encourager ce taux dans un environnement où les femmes en général ne sont pas assez motivées à jouer les premiers rôles.

Globalement ce résultat est exécuté à 40%

Notation de l'efficacité : Modérément satisfaisant (MS)

5.2.3 *Les comités de gestion d'eau potable ont été renforcés et soutenus par la structure d'appui.*

De 2018 à fin 2020, la SAGE n'a pas fonctionné. L'intérim de l'exécutif a été assuré par CIDRI à la demande du président du conseil d'administration. CIDRI a alors pris sur accord de Protos, les activités d'appui aux comités d'eau prévues (pour SAGE) dans le document du projet pour son opérationnalisation. Il s'agit essentiellement de la formation des membres des comités de gestion,

l'opérationnalisation du fonds de professionnalisation, la mise en place du magasin de pièces de rechange qui n'est pas totalement abouti. Le non aboutissement d'un magasin de pièces de rechange fonctionnel a été ressenti par les comités de gestion comme un gout d'inachevé eu égard au déplacement parfois très périlleux qu'effectuent les communautés à la recherche de pièces de rechange à Kampala qui parfois est infructueux :

> *« Ce que nous gestionnaires ne comprenons pas ; on avait déjà tout préparé pour la SAGE. Au cours de l'AG que nous avons tenu, nous avons mis en place le bureau directeur, nous avons décidé des grandes orientations. Jusque-là, nous n'avons pas encore de résultats palpables. Depuis trois ans que nous avons mis SAGE en place, nous attendons des idées pour nous faciliter la tâche. » Madame OBHIRO Pauline, Gestionnaire ARU*

Aujourd'hui, les comités ne sont pas en mesure d'apprécier le service de la SAGE, car aujourd'hui, elle n'a encore rien fait sur ce qu'on peut se baser pour la juger estiment-ils. Toutefois, l'idée de disposer de ce creuset est fondamental pour l'épanouissement du secteur. Il est fort appréciable l'idée de récupérer rapidement certaines actions de la SAGE et de les faire exécuter par CIDRI. Aujourd'hui, des milliers de personnes bénéficient de l'eau au niveau des robinets des points d'accès publics grâce à ce remplissage des fonctions par CIDRI.

En dehors de ses activités, l'intérim s'est également préoccupé de l'accompagnement des nouveaux comités adhérents par le suivi du processus de la formalisation de leur association.

En dehors de 8 CdG qui ont bénéficié de l'appui du fonds de professionnalisation, tout le reste demeure dans l'attente. Il faut noter que les fonds de professionnalisation ont été ouverts à tous les CdG membres et non membres de la SAGE dans le but de susciter leur adhésion à la structure. Il est important d'ajouter que sur 8 réseaux devant bénéficier des améliorations, il y a 5 qui ne sont pas ou partiellement réalisés du fait de l'insécurité. C'est à dire que l'insécurité constitue un handicap très sérieux pour l'aboutissement des projets au profit de la population. Parmi les 8 réseaux bénéficiaires, 4 seulement ont leur CdG parmi les membres fondateurs. Ce qui constitue un signal pour montrer que la SAGE veut travailler pour tous les comités de gestion.

Globalement ce résultat est exécuté à 36%

Notation de l'efficacité : Modérément Satisfaisant (MS)

5.2.4 La structure d'appui contribue au développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables

Le projet a assuré une meilleure connaissance du secteur par les acteurs en commençant par une meilleure vulgarisation de la loi 15/026 du 15 décembre 2015 qui régit le secteur de l'eau en République Démocratique du Congo avec l'appui d'un juriste. Le GSEA a été comme un creuset qui a stimulé le dialogue entre acteurs afin de traiter des préoccupations qui leur sont communes. Ce creuset regroupe toutes les catégories d'acteurs, des décideurs (autorités locales, ministères et services étatiques déconcentrés) aux bénéficiaires en passant par les partenaires financiers. Ce qui a permis d'aboutir à la validation des principaux documents phares du projet que sont le diagnostic et le plan sectoriel eau de la province et qui ont reçu l'assentiment de l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, la province dispose d'un cadre de référence qui permet de coordonner les interventions afin de réduire les gaps entre les territoires, secteurs, chefferies ou quartiers.

En dehors de ces deux documents phares, les acteurs ont bénéficié également d'un document intitulé « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans un nouveau cadre

légal, un témoignage de l'Ituri, RDC » qui pourra leur permettre de se ressourcer en matière de démarche méthodologique pour conduire des interventions similaires dans le futur.

En synthèse le niveau de réalisation de ce résultat est de 100%

Notation de l'efficacité : Très satisfaisant (HS)

5.2.5 Synthèse globale

Le tableau ci-dessous montre un niveau de réalisation globale de 63%.

Tableau 10 : Synthèse des niveaux de réalisations des résultats

Résultats	Niveau de réalisation	Pondération	Niveau de réalisation globale
R1	100%	20%	63%
R2	40%	30%	
R3	36%	30%	
R4	100%	20%	

Ce niveau de réalisation est inférieur à ce qui est effectivement fait sur le terrain. Pour cause, la formulation des indicateurs suivant qui indiquent la réalisation des activités y concourant à mettre en œuvre par la SAGE qui n'a pas été fonctionnelle pendant toute la durée de mise en œuvre du projet. Il s'agit de

- Ind 2.2. : degré de participation des 13 comités d'eau dans les organes de direction de la structure d'appui
- Ind 2.3 : au moins 10 systèmes sur 13 fonctionnent selon les directives de la structure d'appui.
- Ind 3.3 : degré de satisfaction des 13 comités d'eau du service leur rendu par la structure d'appui

Ces trois indicateurs ont été évalués à 0% parce que la SAGE n'a pas fonctionné. Par contre les activités qui devront concourir à l'évaluation de ces indicateurs ont été mis en œuvre par le coordinateur intérimaire. Ce qui a occasionné les dépenses des fonds alloués à ces activités bien que la SAGE n'ait pas fonctionné. On peut citer la gestion du fonds de professionnalisation, la formation des comités de gestion etc. Si on devait tenir compte la réalisation de ces activités sans se soucier de l'auteur de leur réalisation, les valeurs de ces indicateurs devraient progresser comme suit :

Tableau 11 : Réévaluation des indicateurs dépendant de la SAGE

	Indicateurs	Nouvelles valeurs	Justifications
1	Ind 2.2. : degré de participation des 13 comités d'eau dans les organes de direction de la structure d'appui	62%	Ils sont 8 comités membres de la SAGE qui ont participé à la seule AG
2	Ind 2.3 : au moins 10 systèmes sur 13 fonctionnent selon les directives de la structure d'appui	80%	Aujourd'hui 8 CdG sont reconnus légalement par les autorités compétentes provinciales et suivent les règles de fonctionnement qui s'appliquent à toutes les asbl légales comme la SAGE
3	Ind 3.3 : degré de satisfaction des 13 comités d'eau du service leur rendu par la structure d'appui	23%	15 CdG ont participé à l'appel du fonds de professionnalisation. 8 ont été déclarés bénéficiaires, mais 3 seulement jouissent des fruits de ce bénéfice et en sont satisfaits

En considérant cette nouvelle réévaluation des indicateurs liés à la SAGE, le niveau de réalisation globale est évalué à 77%, ce qui est globalement satisfaisant.

5.3 Efficience

Le budget global de l'action était de 925 957,92 USD. Au 31 décembre 2019, la consommation du projet était de 826 605,91 USD soit 89% du budget global.

Deux facteurs sont essentiels pour apprécier l'efficience du projet. Il s'agit de l'utilisation des ressources financières par rapport aux réalisations (coût des réalisations) d'une part et la gestion de la planification des activités d'autre part.

5.3.1 Appréciation du ratio TEP /TEF

Pour apprécier la qualité de la planification budgétaire (cohérence entre les quantités de ressources et les valeurs cibles des indicateurs de départ), il a été déterminé les ratios Taux d'Exécution Physique/Taux d'Exécution Financière. Avec les nuances avec ou sans SAGE.

Tableau 12 : Estimation des ratios TEP/TEF

TEP avec SAGE	TEP sans SAGE	TEF	TEP /TEF avec SAGE	TEP /TEF sans SAGE
63%	**77%**	**89%**	**0,71**	**0,87**

Source : Estimation, SMA Sarl, mars 2021

L'examen du tableau montre que ces deux ratios ne sont pas assez proches de 1. Bien que les deux ratios ne soient pas assez proches de 1, la mise en œuvre du projet est globalement efficiente. Le paramètre sécuritaire a été déterminant dans l'aboutissement de certains investissements. En effet, l'achat de certains matériaux par certains comités bénéficiaires de fonds de professionnalisation a été déjà réalisé et ces derniers attendent l'accalmie pour que les réalisations soient faites,

L'autre indicateur qui a plombé les performances est la non-réalisation des audits techniques des comités de gestion par la SAGE qui est une opération sans grand coût (le coût de cette opération devra se résumer aux frais de carburant et de perdiem liés au déplacement de l'exécutif de la SAGE si ce dernier était mise en place à temps.

5.3.2 Gestion des planifications

La mise en œuvre du projet a connu de nombreuses difficultés qui sont hors de la portée de l'équipe de mise en œuvre et qui n'ont pas permis l'exécution des planifications à temps.

L'insécurité au niveau de la province qui focalise toutes les attentions jusqu'à ce jour au niveau des autorités provinciales et de l'équipe du projet. Cette insécurité a entrainé les déplacements de la population à l'intérieur de la province. Le déplacement de l'équipe sur les sites de conduite des activités est devenu trop risqué. Ce qui a freiné l'exécution de nombreuses activités comme les améliorations sur les réseaux, l'organisation de certaines rencontres.

La complexité administrative qui n'a pas permis d'avoir l'exonération à bonne date. En conséquence, le réseau de Bankoko en cofinancement avec l'Union Européenne a été partiellement réalisé à la fin du projet. Grâce à CIDRI et Join For Water le réseau a été complété courant 2020 en s'appuyant sur des financements de la DGD et de Misereor. Aussi cette complexité administrative

n'a pas permis d'avoir la reconnaissance légale et l'autorisation d'exercice à bonne date pour la SAGE. Cela a influé sur la mise en place de l'exécutif de la SAGE. Toutefois, il faut reconnaitre que des dispositifs anticipatifs n'ont pas été suffisamment pris afin que le personnel recruté attende la reconnaissance légale pour démarrer officiellement les activités au niveau de la SAGE.

Par expérience, les subventions de l'Union Européenne sont rarement utilisées pour l'acquisition de terrain pour ériger des infrastructures au profit des bénéficiaires. Le fait que l'acquisition de terrain soit inscrite dans le dossier technique de soumission, n'a peut-être pas permis d'envisager à temps la donation par le gouvernorat à un endroit bien sécurisé de la province.

L'ensemble de ces contraintes ci-dessus évoquées n'ont pas permis l'exécution des planifications à bonne date. Bien que le projet soit prolongé de 21 mois, les mêmes contraintes notamment l'insécurité n'ont pas permis l'aboutissement de l'ensemble des réalisations.

Notation de l'efficience : Satisfaisant (S)

5.4 Durabilité

Il est question ici d'analyser au vu des résultats obtenus, des réalités constatées si les acquis, induits par l'intervention peuvent être maintenues après l'arrêt du projet.

5.4.1 Durabilité de l'approche d'intervention

La promotion de la démarche participative et le dialogue entre acteurs du secteur de l'eau (structures déconcentrées, décentralisées, société civile, partenaires techniques et financiers, bénéficiaires) ont été l'approche utilisée pour implémenter le projet. Le GSEA est la tribune d'expression pour chacun de ses acteurs pour faire prendre en compte leurs préoccupations. Avec cette approche, les acteurs ont appris à se réunir, à dialoguer, à s'écouter et à s'entendre pour le bien être du secteur. Tout ceci a été possible grâce à l'efficacité de la campagne d'information organisée au démarrage de l'action pour susciter l'engagement des différents acteurs. Cette campagne d'information n'a laissé aucun acteur de côté, ce qui a permis d'avoir l'adhésion totale de ces derniers à tous les niveaux.

La décision de faire exécuter les activités pressentis pour la SAGE par la coordination intérimaire était bonne, car elle a permis de sauver certaines ressources au profit des bénéficiaires.

Toutefois, il est à noter des hésitations pour certaines décisions notamment l'acquisition du véhicule qui a été réalisée au terme de l'action et la gestion du dossier de terrain pour bâtir le magasin de pièces de rechange de la SAGE qui malgré les 21 mois de prolongation, n'ont pas permis d'aboutir à sa réalisation.

NOTATION de la durabilité de l'approche de mise en œuvre : Probable (L)

5.4.2 Durabilité technique

Sur le plan technique, il est important de noter que le projet a été mis en œuvre dans une approche d'apprentissage pour l'ensemble des acteurs sur plusieurs thématiques à savoir (i) la connaissance de la législation en vigueur dans le secteur, (ii) la connaissance du secteur de l'eau, (iii) la démarche de conduire les actions de façon concertée. Sur ces différentes thématiques plusieurs sessions de formations ont été organisées au profit des membres du GSEA d'une part et des comités de gestion d'autre part.

La mise en œuvre de l'action a permis de capitaliser deux documents à forte valeur ajoutée pour le secteur à savoir : (i) « Le Projet SAGE : renforcer et formaliser la gestion communautaire de l'eau dans

un nouveau cadre légal, un témoignage de l'Ituri, RDC » , (ii) « Manuel de référence pour les comités de gestion des réseaux autonomes d'eau potable dans la Province de l'Ituri » ce second document est destiné aux comités d'eau, qu'ils soient ou non membres de la SAGE, et aussi à ceux qui sont responsables du bon fonctionnement au quotidien de différents systèmes d'eau (rapport tranche 3 page 22). Le troisième document non moins important est le poster des pièces détachées destiné aux techniciens qui devront intervenir sur les réseaux d'eau.

Les acteurs ont bénéficié des renforcements de capacités sur le contenu de ces différents documents. Tout en reconnaissant que les seuls renforcements de capacités ne sont pas suffisants pour bien s'approprier de toute la richesse d'information contenue dans ces documents, il est tout de même important de reconnaitre que ces documents constituent une base incontestable sur laquelle les différents acteurs pourront s'appuyer pour assurer l'épanouissement du secteur.

NOTATION de la durabilité technique : Probable (L)

5.4.3 Durabilité institutionnelle

Sur le plan institutionnelle, les comités de gestion au niveau de la province disposent d'un répondant qui peut parler en leur nom partout où besoin sera face aux partenaires techniques et financiers, aux autorités provinciales et locales. C'est un pas important pour promouvoir des interventions mieux coordonnées dans le secteur.

En se basant sur le plan sectoriel de la province, le gouvernorat pourra mieux s'affirmer face aux partenaires qui désirent investir dans le secteur en les orientant de façon efficace sur des bases assez claires.

Le décret 15/039 du 14 décembre 2015 du premier ministre de la RDC portant création, organisation, fonctionnement du Comité National d'Action de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement en sigle CNAEHA est une opportunité pour le gouvernorat de l'Ituri de convertir le GSEA en CNAEHA tout en adaptant la composition actuelle de ce GSEA prenant en compte le contexte local.

En somme toutes les interventions du projet SAGE n'ont fait que renforcer l'organisation institutionnelle du secteur de l'eau dans la province de l'Ituri.

NOTATION de la durabilité Institutionnelle : Probable (L)

5.4.4 Durabilité financière

Une évaluation thématique sur la durabilité financière et l'accès universel aux services d'eau potable commandité par Protos en 2020 conclut que la situation financière est précaire pour les cas visités en parlant des quatre réseaux d'eau étudiés (Mahagi I, Mahagi II, Kpandroma et Kudinywara). Le faible taux de paiement est la cause principale de la situation financière précaire. Cette situation a été également évoquée par la gestionnaire de Aru au cours de la présente mission. Le même rapport a ajouté que l'équipe d'évaluation n'a pas eu d'influence sur la sélection des usagers et membres de comités de base qui ont participé aux interviews et qu'il y avait une certaine partialité. Ces différentes conclusions montrent que la gestion actuelle des réseaux d'eau dans la province ne garantit par une durabilité financière. Mais, l'avènement de la SAGE devra permettre de travailler sur certaines limites évoquées par l'étude notamment la fiabilisation des données par la tenue et la mise à jour des documents de gestion, la gestion de la gratuité de la prise d'eau par les membres de comités de base, les indigents, la gestion du bénévolat des membres des comités de base. Il est indéniable que le paiement de l'eau sera

fortement perturbé par le revenu moyen des ménages qui reste très faible et qui vont pousser ces derniers à faire des choix. Toutefois, une bonne sensibilisation des ménages sur les investissements dans la santé en consommant l'eau des marigots et les gains en prenant l'eau potable les amènera à revoir leur priorité en faveur du paiement de l'eau.

Pour parvenir à une meilleure conclusion sur la viabilité financière, la situation des kiosques devra être assez documentée sur l'ensemble des cinq territoires pour évaluer leur contribution à la durabilité des réseaux comparativement aux bornes fontaines. L'expérience en cours sur le réseau de Bankoko est une bonne expérience qui doit servir de référence si cela est bien documenté et approprié par les différents comités de gestion. En 8 mois de gestion, la coordination de CIDRI qui assure la gestion intérimaire du réseau a réussi à dégager des recettes évaluées à plus de 25 000 USD qui ont permis d'ériger un local pour le comité de gestion. Cela ne sera peut-être pas possible partout, mais pourraient motiver à améliorer la gestion au niveau de plusieurs réseaux et progresser vers une durabilité financière.

Photo 8 : Réalisation de la gestion intérimaire (CIDRI) après huit (8) de gestion du réseau d'eau de Bankoko

Notations de durabilité financière ***:*** Moyennement probable (MP) en prenant en compte les perspectives suscitées par l'avènement de la SAGE et l'expérience de Bankoko.

5.4.5 Durabilité socioculturelle

La forte attente de la population est le service continu de l'eau limitant le temps d'attente sur les points d'eau et le temps de puisage. Cette attente est portée par les comités de gestion des réseaux d'eau qui ambitionnent disposer de tous les accompagnements nécessaires de la part de la SAGE pour satisfaire les besoins de la communauté. Aujourd'hui, il est à noter que les comités de gestion sont impatients de découvrir les offres d'accompagnement de la SAGE. Parmi les attentes, il est à noter la disponibilité des pièces de rechange rapidement accessibles au niveau du magasin de stockage de la SAGE. Cette disponibilité pourrait contribuer à une célérité dans les réparations pour assurer la continuité du service de l'eau.

Aujourd'hui tout semble dépendre de la SAGE qui devra fonctionner et mettre en confiance ses différents membres. Les comités devront sentir la présence de la SAGE à travers la valeur ajoutée à

créer pour améliorer les services. Dès le départ, la SAGE devra éviter de faire le gendarme derrière les comités à travers leurs cotisations statutaires, mais la valeur ajoutée à créer devra amener ces comités à se libérer spontanément de leur cotisation. Pour ce faire, il est important pour la SAGE de diversifier les offres d'accompagnement qui devront aller de façon croissante. Progressivement, la SAGE pourrait conditionner le bénéfice de certaines offres à la libération des cotisations statutaires. Par exemple, lorsque la SAGE va atteindre une certaine maturité, elle pouvait appuyer des comités dans une difficulté financière sous forme de prêt (Ex : cas de Ndibe qui n'a pas pu bénéficier des fonds alloués dans le cadre du dossier de professionnalisation à cause de la non libération de sa part) dans un cadre cohérent et transparent.

Pour contribuer à une certaine durabilité sociale, il faudra aussi faire la promotion d'une culture de reddition de comptes au niveau de la SAGE et de tous les comités de gestion. La population devra comprendre à quoi les ressources collectées servent afin d'accompagner les responsables dans les dynamiques qu'ils mettront en place pour l'épanouissement du secteur.

Notation de la durabilité sociale *:* Moyennement probable (MP) en prenant en compte les perspectives suscitées par l'avènement de la SAGE

5.5 Effets

Le tableau ci-dessous présente le niveau de réalisation des indicateurs liés à l'objectif général et à l'objectif spécifique

Tableau 13 : Synthèse du niveau d'exécution des indicateurs des objectifs spécifique et global

	Indicateur	Valeur (situation) de base	Valeur (situation) cible	Valeur (situation) actuelle
OBJECTIF GENERAL	Ind. 1 : augmentation du nombre de personnes ayant un accès durable à l'eau potable en Ituri	0		53.813
OG 1 : Améliorer la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population				
	Ind. 2 : nombre de comités d'eau (13) potable, issus de la société civile, gérant correctement leur système d'eau potable	0	13 comités d'eau potable, issus de la société civile, gérant correctement leur système d'eau potable	8 comités de gestion légaux.
OS : Renforcer, réunir et mieux structurer les usagers de l'eau et les services de l'Etat afin de gérer de façon efficiente, équitable, participative et durable le secteur de l'eau potable.	Ind. 1 : une structure d'appui aux comités d'eau potable en Ituri, représentant les 13 comités d'eau potable, accomplissant son rôle, responsabilités et taches	Absence d'une structure d'appui	Présence d'une structure d'appui	Existence d'une structure d'appui
	Ind.2 : un groupe sectoriel de l`eau fonctionnel, composé de la société civile et les services étatiques sur le thème de l'eau potable	Absence d'un groupe sectoriel	Présence d'un groupe sectoriel	Existence d'un groupe sectoriel fonctionnel, composé la société civile et les services étatiques sur le thème de l'eau potable

5.5.1 Atteinte de l'objectif spécifique

L'objectif spécifique est partiellement atteint. Les deux organes visés par le projet sont mis en place à savoir la SAGE et le groupe sectoriel. Le groupe sectoriel mis en place a été fonctionnel durant toute la période de mise en œuvre du projet. Mais tout semble s'arrêter après le projet. Si cet arrêt sera continuel, tous les acquis du projet risquent de s'estomper. En parcourant un peu les projets d'ordre du jour des différentes sessions du groupe sectoriel, on s'est rendu compte que tous les sujets débattus sont relatifs au projet SAGE et non les préoccupations du secteur. Ceci montre que pendant la mise en œuvre, on n'a pas pu détacher le groupe sectoriel du projet SAGE et le coller au secteur tout entier. En somme le groupe sectoriel n'a pas fonctionné comme un creuset pour traiter des préoccupations de l'ensemble des acteurs, mais comme un comité de pilotage élargi pour le projet.

Le groupe sectoriel devrait avoir des sessions périodiques connu de tous les acteurs. Les sujets débattus devront provenir de tous les acteurs et axer que les questions stratégiques du secteur. Dans un premier temps, il y a une requête d'ordre de jour qui est demandé à l'ensemble des acteurs. Tous ceux qui ont des sujets à partager inscrivent leur préoccupation (préoccupation particulière, sujet d'actualité, expérience à partager, etc.). Un tri se fait en fonction du temps imparti pour la session et le projet d'ordre du jour est partagé avec tout le monde avant la session. Mais dans le présent cas, tous les ordres du jour sont proposés par la coordination du projet. Le fonctionnement du groupe sectoriel constitue une charge exclusive du projet. Ce qui ne devrait pas être le cas. Tous les acteurs (PTF, structures étatiques etc) devront contribuer à son fonctionnement. Dans l'esprit de l'objectif spécifique qui vise une gestion efficiente, équitable, participative et durable du secteur de l'eau potable, le groupe ne devrait pas fonctionner de la sorte. Bien vrai que les préoccupations du projet SAGE devront constituer un input assez important au démarrage, toutefois, le fonctionnement devrait faire le focus sur les préoccupations de l'ensemble des acteurs afin que la récupération de ce groupe se fasse par le secteur pendant la mise en œuvre du projet. Toutefois, il est à saluer les efforts de CIDRI et de Join For Water qui devront être poursuivis et renforcés par le gouvernement provincial et les autres PTF.

Il est encore possible de récupérer ce groupe sectoriel et le convertir rapidement en Comité Provincial d'Action de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (CPAEHA) selon le décret du premier ministre de la RDC du 14 décembre 2015. La province de l'Ituri fait partie des rares provinces où ce comité n'est pas encore mis en place. Il est important que CIDRI profite de la bonne audience qu'il dispose aujourd'hui avec l'appui du cluster (Unicef assez favorable à cette démarche) pour susciter rapidement la mise en place de ce comité qui devra rester dans l'esprit du décret mais adapté aux réalités de la province.

Quant à la structure d'appui à la gestion de l'eau, elle a été créée reconnue officiellement par les autorités provinciales et avec autorisation de fonctionnement. Elle a été mise en place par les comités de gestions aussi reconnus comme des asbl. Deux situations ont handicapé le bon fonctionnement de la SAGE : (i) l'insécurité : bien que considérée comme conjoncturelle par certains acteurs, a impacté sur la mise en œuvre de plusieurs activités du projet, (ii) le recrutement de l'exécutif : le coordonnateur de la SAGE devrait être quelqu'un disposant d'une certaine expérience dans le management du groupe, car ce dernier devrait manager plusieurs comités de gestion membres de la SAGE afin de mieux les accompagner. Aussi, il devra représenter et défendre les intérêts des usagers devant les autorités provinciales, locales et déconcentrées, PTF etc. Le fait de confier l'intérim de la SAGE pendant un temps au coordonnateur de CIDRI a été une bonne chose, du fait de son expérience dans le secteur et sa forte connaissance de ces différents comités de gestion. Cependant, sa charge de travail ne peut pas lui permettre d'aller au-delà de ce qu'il a fait. L'exécutif de SAGE vient de prendre officiellement fonction en janvier 2021.

L'expérience du coordonnateur de CIDRI est très précieuse pour un bon démarrage des activités par l'exécutif de la SAGE. En clair, il est indispensable que l'exécutif actuel de la SAGE bénéficie du coaching du coordonnateur de CIDRI afin de profiter de sa longue expérience avec ces comités de gestion. Ce coaching viendra renforcer l'accompagnement prévu par Join for Water à travers le recrutement d'un coordonnateur de projet.

Notation de l'atteinte de l'objectif spécifique : Moyennement Significatif (MS)

5.5.2 Satisfaction des bénéficiaires finaux

Les enquêtes ménage ont ciblé les ménages dont les localités sont bénéficiaires des points d'eau

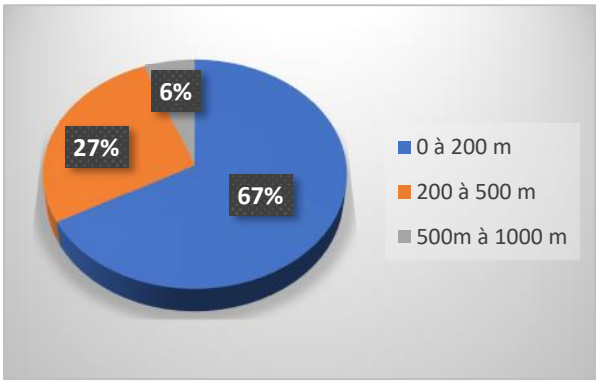

Diagramme 7 : Distance moyenne du ménage au point d'eau

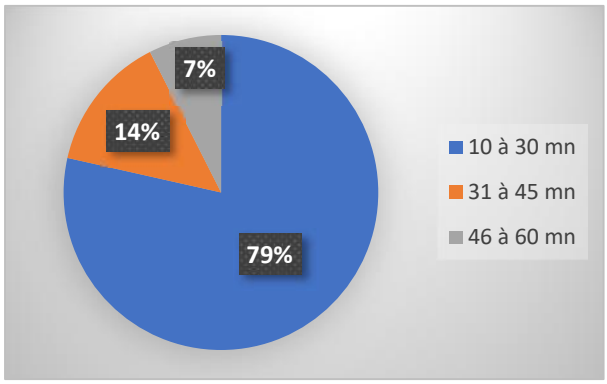

Diagramme 8 : Temps moyen mis pour un tour de puisage

Les diagrammes ci-dessus expriment la distance moyenne séparant le ménage enquêté du point d'eau et le temps moyen mis pour assurer un tour du puisage. L'examen de ces diagrammes, montre que 67% des ménages enquêtés ont le point d'eau à 200 m environ de leur domicile et 79% mettent une trentaine de minutes pour assurer un tour de puisage. Cette situation est en nette progression par rapport aux déclarations enregistrées pour la situation d'avant-projet qui stipulent que les femmes parcourent des kilomètres à la recherche de l'eau avec tous leurs corollaires qui accompagnent. Le diagramme 9 indique que 91% de ménages sont satisfaits du service de l'eau dans leurs localités. Il est à signaler que de nombreux ménages continuent d'abandonner les points d'eau au profit des marigots. C'est le cas des bornes fontaines « la vie » et « la guérison » dans le village Droo en territoire Mahagi où les abonnés au point d'eau sont environs 6.

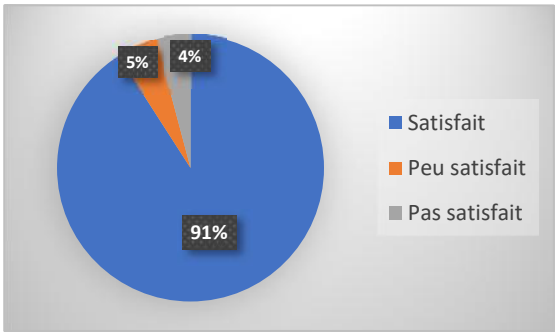

Diagramme 9 : Niveau de satisfaction des ménages du service publique de l'eau

Quant aux comités de gestion, ils expriment une satisfaction partielle, du fait que la SAGE ne se déploie pas encore sur le terrain. Les attentes de ces comités sont énormes et pressantes : Chaque CdG espère partager ces préoccupations spécifiques avec la SAGE espérant une réponse assez rapide. Pour ce faire, ils attendent l'organisation des tournées par l'exécutif de la SAGE afin de leur faire toucher du doigt les réalités qu'ils vivent (diagnostic approfondi de chaque CdG). L'appui pour l'approvisionnement en pièces de rechange est très attendu. Cet appui passe par la mise en place d'un magasin à Bunia et la

disponibilité des pièces de rechanges. Ce qui va limiter le temps souvent mis pour réparer les infrastructures. Enfin l'expertise de la SAGE est très attendue de la part des comités de gestion

5.5.1 Impressions des acteurs

Les avis des acteurs sont unanimes sur la qualité du projet et la démarche d'intervention. Chaque acteur rencontré dans le cadre de cette mission d'évaluation exprime une certaine fierté de pouvoir disposer enfin d'un document très précieux pour le secteur de l'eau.

Sur la qualité du projet, beaucoup estiment que cette intervention est venue à point nommé. En dehors du vide qui a été comblé par les deux documents (diagnostic et plan sectoriel), elle est venue mettre de l'ordre dans l'intervention des comités de gestion sur plusieurs plans à savoir : (i) la concertation entre comités de gestion, (ii) l'adoption d'une démarche commune de conduite des activités, (iii) la mise en place d'une association faitière (SAGE) qui répond au nom de l'ensemble des usagers. L'apport de cette structure à travers des appuis techniques, managériaux, des renforcements de capacités, des accompagnements in situ devra contribuer à améliorer sensiblement la gestion des acteurs et par conséquent l'amélioration des services à la communauté.

Sur la qualité de la démarche, l'ensemble des acteurs se retrouve parfaitement dans tout ce qui a été fait. La démarche a été vraiment participative et inclusive. Aucun acteur n'a été laissé de côté. Ce caractère participatif et inclusif de la démarche a fait que l'appropriation des deux documents en particulier et de l'ensemble des interventions en général a été immédiate par les acteurs à divers niveaux.

Pour d'autres acteurs, le plan sectoriel constitue un excellent outil de mobilisation de ressources pour des réalisations d'infrastructures au profit des communautés car il indique au niveau de chaque territoire les endroits où la situation de besoin en eau est plus urgente et pressante. C'est un document qui peut permettre de toucher la sensibilité de plusieurs autres partenaires financiers ou ONG internationales.

Ce projet a été une occasion pour ces acteurs d'apprendre à connaitre le secteur, comment, cela fonctionnait, les goulots d'étranglement ou handicaps à la satisfaction des besoins des communautés. Il a permis également à beaucoup d'autres de prendre conscience des enjeux au niveau du secteur. Grace à ce projet, les acteurs notamment les autorités à divers niveaux ont une meilleure connaissance des textes qui régissent le secteur, notamment la loi 15/026 du 31 décembre 2015 portant gestion de l'eau en République Démocratique du Congo.

5.6 Impacts potentiels

5.6.1 Contribution potentielle à l'objectif global

Le but ultime de ce projet est d'améliorer la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population. Cette amélioration passe par : (i) l'amélioration du réseau d'infrastructures d'eau existant, (ii) la construction de nouveaux réseaux, (iii) l'existence de comités de gestion légalement reconnus et qui gèrent les systèmes conformément aux normes retenues dans le « Manuel de référence pour les comités de gestion des réseaux autonomes d'eau potable dans la Province de l'Ituri », (iv) une administration provinciale et locale qui répondent aux besoins des comités de gestion, et enfin (v) des comités de gestion qui reçoivent de façon efficace et efficiente, les appuis de la SAGE sur l'ensemble des préoccupations techniques, managériales, financières etc.

(i) L'amélioration du réseau d'infrastructures d'eau existant : 76 467 USD ont été mis à disposition de huit réseaux pour assurer l'amélioration de leurs réseaux par la construction de nouveaux

kiosques à eau, le remplacement des canalisations défectueuses, la protection des tuyaux à découvert, la mise en place des vannes flotteurs etc. la réalisation de l'ensemble de ces améliorations permettront d'impacter 1266 ménages supplémentaires

(ii) La construction de nouveaux réseaux : La réalisation du système Mahagi II (Ridha et Aturuba) a permis de desservir 25.813 personnes supplémentaires soit 4302 ménages de plus,

(iii) L'existence de comités de gestion légalement reconnus avec une gestion aux normes : 9 comités de gestion légalement reconnus ont créé la SAGE. 3 sont dans le processus de formalisation avec l'appui de CIDRI pour faire leur adhésion,

(iv) Une administration provinciale et locale qui répond aux besoins des comités de gestion : on note une prise de conscience progressive au niveau des autorités provinciales et locales pour répondre aux besoins des comités de gestion,

(v) Des appuis efficace et efficiente de la SAGE aux différents comités de gestion : en dehors de l'accompagnement du coordonnateur de CIDRI en qualité d'exécutif intérimaire, les appuis de la SAGE se font attendre. Toutefois, les perspectives sont bonnes avec la mise en place de l'exécutif de la SAGE.

De ce qui précède, on en déduit que la contribution obtenue à ce jour n'est pas encore à la hauteur des attentes, mais les perspectives sont bonnes. Ces bonnes perspectives dépendront tout de même de l'engagement de l'exécutif de la SAGE, de l'accompagnement de Protos et CIDRI par achever ce qui a été commencé avec leur leadership.

Notation de la contribution à l'objectif spécifique : Moyennement Significatif (MS)

5.6.2 Plan sectoriel basé sur le diagnostic comme plan de travail de la province

La réalisation du diagnostic sur les cinq territoires de la province et l'élaboration du plan sectoriel sont venues combler un grand vide au niveau de la province. Il est à rappeler que jusqu'à l'élaboration de ces deux documents, il y a de sérieuses difficultés à disposer des données fiables pour pouvoir orienter les interventions. Aujourd'hui, le diagnostic est venu mettre la lumière sur les gaps entre les territoires, les secteurs, les quartiers etc. Le plan sectoriel est aperçu aujourd'hui comme un document de travail pour la province. Cela n'a pas tarder à s'exprimer. C'est sur la base de ce plan sectoriel que la province a pu orienter le Comité International de la Croix Rouge vers CIDRI pour bénéficier de l'appui technique nécessaire et dans la zone de santé de Komanda (territoire d'Irumu) pour implémenter son projet. Il a été de même pour Action Contre la Faim (ACF) qui a été orienté vers Mambasa. D'autres acteurs bien avertis se saisissent de ce même document pour orienter leur intervention. C'est le cas de l'Unicef qui a orienté ces interventions vers Fataki.

5.6.3 Prise de consciences des autorités

Depuis le démarrage de la mise en œuvre du projet SAGE, le regard porté par les autorités à divers niveaux sur le secteur de l'eau dans la province a commencé par changer pour plusieurs raisons : (i) le projet a mis l'accent sur le calvaire des communautés qui a touché la sensibilité de ces acteurs, (ii) le projet a ressorti les écarts énormes entre territoires (de 9% à Djugu à 30% à Irumu pour une moyenne de 18,32% pour la province) et entre zones de santé (1% à Adja, Laybo, Damas à 61% à Logo), (iii) l'absence de données sur la province avant le démarrage du projet, ce qui ne facilite aucune politique cohérente pour apporter l'eau là où les besoins sont urgents et pressants.

Cette prise de conscience s'est traduite par l'engagement de chaque acteur dans l'accompagnement de la mise en œuvre et l'appropriation des résultats. Le gouvernorat a donné son accord de principe pour cofinancer un projet à monter par CIDRI pour soumettre au financement des bailleurs. Au moment de déposer le projet, les conflits ont refait surface dans la province et ces financements prévus pour l'eau ont été orientés dans le maintien de la sécurité. Cet accord de principe (ce qui n'arrive pas souvent) est le symbole de l'engagement de l'autorité à prendre à cœur les questions d'approvisionnement en eau au niveau de la province. Il est important de rappeler ici aussi, l'instruction donnée par le gouverneur afin que tous les administrateurs des territoires, le Maire de la ville de Bunia, les bourgmestres des communes rurales fassent partie du groupe sectoriel.

5.6.4 Une gouvernance locale de l'eau en chantier

Les différentes réalisations du projet SAGE dans le secteur ont jeté les bases d'une gouvernance locale de l'eau améliorée pour les raisons suivantes : (i) le secteur est doté d'une boussole (diagnostic et plan sectoriel) et permet de faire des choix éclairés en priorisant les localités dont le besoin est pressant et urgent, (ii) la gestion des réseaux d'eau par des associations légalement reconnues et autorisées par les autorités provinciales, (iii) une structuration des comités de gestions des réseaux permettant un appui de proximité aux comités de gestion sur le plan technique, managérial, approvisionnement en pièces de rechange, etc. Cette structuration permettra aux comités de disposer d'un interlocuteur unique face aux autorités et autres acteurs du secteur et d'harmoniser leurs modalités de gestion suivant des règles transparentes (iv) le groupe sectoriel qui pourrait être converti en un organe de coordination et d'orientations des interventions dans le secteur. Ceci pourra donner plus de visibilité au secteur et de confiance aux partenaires techniques et financiers. Ce sera une tribune permettant à ces partenaires de dialoguer directement avec les autorités.

5.6.5 Amélioration de la qualité des services publics de l'eau en perspective

L'amélioration de la gouvernance locale de l'eau aura pour corollaire l'amélioration des services publics de l'eau et pour cause : (i) de nombreux réseaux ont été identifiés pour bénéficier des améliorations sur les réseaux portant sur le débit, la pression, les kiosques à mettre en place. Le diagnostic fait des autres réseaux qui nécessitent d'amélioration peuvent recevoir les interventions d'autres partenaires, (ii) une meilleure gestion des réseaux pourra permettre d'investir dans leur maintenance, réhabilitation, extension pour augmenter le nombre de ménages qui accèdent aux services d'eau de qualité. Le cas du réseau de Bankoko est une parfaite illustration, (iii) les autorités pourront mieux organiser leurs appuis à la gestion du secteur dans un cadre règlementaire bien clarifié sur la base des conventions de gestion signées avec les différentes associations, (iv) les usagers pourront parler d'une même voie à travers la SAGE en plaidant pour des situations pour lesquels ils souhaitent plus d'amélioration, (v) une concertation périodique des acteurs à travers le groupe sectoriel ou le CPAEHA permettra d'apporter des solutions rapides à certaines préoccupations du secteur pour promouvoir son développement.

5.7 Aspects transversaux

5.7.1 Genre et inclusion sociale

Dans le document du projet, il est prévu que : « L'action implique les femmes dans la prise de décisions et la contribution à une réflexion au niveau du village et au sein des institutions locales pour une bonne répartition des responsabilités et des charges entre les hommes et les femmes. ». Mais l'indicateur qui devrait permettre de mesurer l'implication de la femme s'est concentré uniquement sur la structure

faitière des comités de gestion qui est la SAGE. Pour cet indicateur, il est prévu 30% dans les organes de prise de décision de la SAGE soient des femmes, mais, à la mise en œuvre, elles ne sont que 23%.

Le projet a contribué à améliorer la situation de l'accès à l'eau dans de nombreuses localités notamment à Mahagi et les localités des réseaux bénéficiaires de kiosques à eau dans le cadre de la gestion du fonds de professionnalisation. 91% des ménages de ces localités ont exprimé leur totale satisfaction quant au service actuel de l'eau car le temps du tour de puisage se trouve nettement amélioré.

Ces travaux d'amélioration ont permis d'installer des équipements d'eau potable dans certains villages ou quartiers qui n'avaient pas accès à l'eau. C'est ainsi que nous constatons un retour des déplacés dans leurs villages (rapport de capitalisation).

5.7.2 Environnement

La pression sur les ressources en eau est évidente, du fait de l'évolution démographique galopante dans la ville de Bunia et ses environs, dus à l'afflux des réfugiés fuyant la guerre et les conflits ethniques. La pression sur les zones de sources s'est accentuée du fait des captages supplémentaires faites pour renforcer le réseau à Mahagi et les autres réseaux ayant bénéficié de l'amélioration du système. Cependant, en analysant le cadre logique, on se rend compte que le projet n'a pas prévu d'action spécifique concernant la ressource. Toutefois, le comité de pilotage mis en place s'est activement impliqué dans des initiatives de CIDRI et Join For Water en dehors du projet, comme des interventions en matière de gestion intégrée des ressources en eau à Nizi.

5.7.3 Renforcement des capacités locales

Le renforcement de capacité a été un axe prioritaire d'intervention important durant tout le projet et a permis d'accroitre les capacités sur plusieurs thématiques des différents acteurs dont les autorités locales sur la connaissance du secteur et la règlementation, les comités de gestion sur la gestion techniques et financier de leur réseau, la structuration de leur association etc. Le projet a eu le mérite d'avoir mis en place un creuset d'échanges et de partage sur les préoccupations du secteur à travers la SAGE. La méthodologie de « learning by doing » a été un parfait succès car elle a permis à l'ensemble des acteurs d'apprendre à conduire le processus de diagnostic et d'élaboration du plan sectoriel, et de structuration du secteur ensemble tout en apprenant du vrai visage du secteur dans la province.

5.8 Regards sur les comités de gestions et les urgences de la SAGE

5.8.1 Regards sur les comités de gestion avant-projet

La plupart des réseaux d'eau de la province sont gérés par des associations des usagers qui se réunissent en assemblée générale pour élire leurs dirigeants et pour former le conseil d'administration. A côté de ce conseil d'administration, il est mis en place un comité de gestion composé généralement d'un gestionnaire, de techniciens, et d'animatrices. Les techniciens sont chargés d'assurer la réparation sur les différents réseaux. Quant aux animatrices, elles passent les soirs sur les réseaux pour récupérer les recettes de la journée.

Les CdG n'ont pas de reconnaissance légale et n'ont donc pas le mandat officiel de gérer un service public. Ils n'ont donc aucune sécurité juridique et, en principe, la gestion peut leur être retirée à tout moment.

Dans certains comités de gestion, il est prévu un forfait pour assurer la motivation de ce personnel. Les modalités de rémunération des membres du comité de gestion sont très variables d'un comité à un autre. Par contre au niveau de certains CdG, les membres travaillent de façon bénévole. Il en a de même avec les comités de base (cas de Aru). Les membres du conseil d'administration bénéficient des jetons de présence en cas de sessions.

Les modalités de prélèvement d'eau varient d'un réseau à un autre. On distingue le paiement au volume, la cotisation mensuelle par ménage. Le tarif appliqué est défini par le comité de gestion en collaboration avec le conseil d'administration. En cas de paiement mensuel, le puisage est à volonté. Dans certains CdG, le nombre de bidons de 20 l par jour et par ménage est limité. C'est le cas de Mahagi où la cotisation mensuelle est de 2000 shillings ougandais par ménage pour 8 bidons d'eau à puiser par jour au maximum. Au-delà de 8 bidons la cotisation devient 4000 shillings par mois.

L'argent est gardé à la maison dans la plupart des cas par le trésorier. Cela rend la gestion financière risquée et non transparente. Assez de difficultés sont rencontrées dans la mobilisation des cotisations mensuelles. Au niveau de certains points d'eau, le taux de collecte est moins de 50%.

Certains CdG subissent la pression de la population de la zone des sources qui exigent une proportion des collectes réalisées. Malgré leurs plaintes, ces CdG s'étonnent du silence des autorités face à des surenchères de la population des zones de sources. Le service d'eau est souvent perçu comme un service livré par le CdG et non pas comme un service public.

5.8.2 Urgence de la SAGE selon les comités de gestion

Après échanges avec les différents comités de gestions, les priorités sur lesquelles la SAGE devra se concentrer sont les suivantes :

- Mise en place effective du magasin de pièces de rechange : le magasin de gestion des pièces de rechange à installer à Bunia demeure l'une des grandes priorités selon les CdG et pour cause : (i) l'approvisionnement fait en Ouganda prend un long temps, 3 jours dans le meilleur des cas, (ii) les pièces ne sont pas toujours adaptées aux pompes utilisées (cas des forages) dans la province de l'Ituri, car les marques de pompes utilisées en Ouganda sont souvent différentes, (iii) parfois c'est le seul point d'eau de la localité.

- Mettre en place des offres de services au profit des CdG : tous les CdG sont très attentifs aux propositions de services à faire par la SAGE en leur direction. Toutefois, certaines offres ont été énumérées par ces derniers. Il s'agit : (i) Renforcement des capacités qui doivent prendre en compte le renforcement technique comme audit technique du réseau, les réparations, (ii) Suivi régulier des CdG qui devra prendre en compte l'accompagnement in situ pour les aider à mieux approprier les documents élaborés à leur intention, (iii) Renforcement des liens entre CdG et SAGE qui doit permettre à la SAGE de faire preuve d'une haute qualité de management des comités, pour créer la confiance entre eux et la SAGE afin de les faire adhérer à la cause de leur association commune.

- Faire intégrer tous les CdG de la province : il y a 8 CdG qui ont vite adhéré à l'idée de se mettre ensemble et ont créé la SAGE, 4 sont en attente de la formalisation de leurs dossiers pour adhérer sur un total de 38 réseaux identifiés au cours du diagnostic soit 32% des réseaux. L'objectif devra être d'avoir 100% des réseaux afin de permettre à l'ensemble des usagers de parler d'une même voix.

- Accompagnement pour une gestion transparente des réseaux : il y a nécessité d'assurer une gestion transparente des réseaux pour d'une part rassurer les communautés, et d'autre part mieux rentabiliser le réseau (ouverture de compte dans les banques commerciales ou les structures de microfinances et meilleure exploitation des documents de gestion mis à disposition).
- Encadrement du prix de l'eau : il devra constituer l'une des priorités pour espérer assurer les charges courantes au niveau de tous les réseaux.
- Plaidoyer pour exonération des matériels hydrauliques : l'exonération devra être systématisée et étendue à tous les dons des partenaires financiers pour investir dans le secteur.
- Accompagnement des CdG pour la recherche de financement pour le renforcement de réseaux et les réhabilitations. Ceci devra s'inscrire dans une perspective à moyen et long terme pour permettre à la SAGE d'apporter une assistance financière aux CdG sous forme de prêt par exemple.

5.9 Quelques défis importants

Quelques défis importants ont été identifiés dont la prise en compte par les différents acteurs permettra d'assurer un développement harmonieux du secteur

La sécurité dans la province : bien que conjoncturelle, la crise sécuritaire qui secoue la province depuis 2015 focalise et devra focaliser davantage l'attention des autorités provinciales. A cause de cette crise 4 réseaux n'ont pas pu réaliser les améliorations pour lesquelles le financement leur a été accordé dans le cadre du fonds de professionnalisation, le déplacement des biens et service est rendu très difficile. Aussi, cela pourrait impacter le fonctionnement de la SAGE dont les membres devront se déplacer pour des rencontres statutaires. Les installations subissent fréquemment des vandalismes privant la communauté d'eau pendant plusieurs semaines ou mois.

Meilleure gestion de la ressource en eau : il y a une nécessité d'avoir une connaissance suffisante des sources d'eau, pour connaitre leur capacités afin de rester en cohérence avec l'article 1er de la Loi sur l'eau n° 15/026 de la République Démocratique du Congo, promulguée le 31 décembre 2015 qui stipule que : « La présente Loi a pour objet la gestion durable et équitable des ressources en eau constitués des eaux souterraines et de surface, tant continentales que maritimes, conformément aux articles 9 et 48 de la Constitution. » Cette meilleure connaissance pourra permettre d'assurer une gestion intégrée des ressources en eau dans la province.

Tarification de l'eau pour une meilleure durabilité financière : l'article 84 de la Loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau stipule que « le service public de l'eau est accessible à tous. Il n'est pas gratuit. Son prix est déterminé par un tarif. Les tarifs de consommation d'eau sont calculés de manière transparente, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sans toutefois dépasser les coûts autorisés. » Partant de cet article, il est important que la gestion de l'eau puisse assurer au minimum, les charges courantes avec de petites améliorations au niveau de chaque réseau. L'ensemble des réseaux de la SAGE devra être en mesure au long terme d'assurer des extensions dans une certaine proportion.

Collaboration entre acteurs (entre partenaires techniques et financiers, puis en CdG) : la mise en œuvre du projet SAGE a provoqué la collaboration entre les acteurs. Le projet est terminé et cela ne devra pas s'arrêter. Les autorités provinciales sont interpellées au premier rang pour pouvoir maintenir les acquis chers pour le développement équitable du secteur.

Renforcement de la présence du gouvernement dans le secteur en s'appuyant sur le plan secteur : autrefois absentes, les autorités en charge de la province ont découvert leur rôles et responsabilités très importants à travers le projet SAGE. Ces autorités devront s'appuyer sur les outils mis à leur disposition pour appuyer et orienter l'ensemble des acteurs qui voudraient désormais investir dans le secteur de l'eau.

Politique en harmonie avec la croissance démographique : la ville de Bunia connait des afflux des populations venant des zones conflictuelles. Ces populations qui s'accroissent créent des besoins supplémentaires auxquels les autorités de la ville devront s'adapter pour satisfaire les besoins de tout le monde.

Gestion du bénévolat au niveau des comités de gestion : de nombreuses personnes bénéficient de l'eau gratuitement au niveau des points d'eau à savoir, la population des zones de sources au niveau de certains réseaux, les membres des comités de base, les membres des comités de gestion, les indigents. Ce nombre important de personnes ne garantit pas une gestion efficiente de ces réseaux et ni la durabilité financière de ces derniers. S'inscrivant dans la logique de la loi de l'eau, il est important de revisiter les modalités de gestion de la gratuité afin de permettre à la trésorerie de ces réseaux de mieux se porter.

6. Conclusion et recommandations

6.1 Conclusions

Le projet a été anticipatif sur la loi 15/026 relative à l'eau du 31 décembre 2015. Il a permis :

- De clarifier le contenu de cette loi qui organise la gestion de l'eau dans le pays,
- Aux acteurs, notamment les autorités provinciales et locales, de découvrir la loi et de se l'approprier,
- De démontrer à ces autorités comment la maitrise d'ouvrage pouvait se conduire en impliquant toutes les forces vives du secteur.

Il a doté le secteur eau d'un outil de travail très important, valable jusqu'en 2024 dont le leadership devra être assuré par la province. La SAGE a vu le jour avec un exécutif mis en place en janvier 2021 qui devra s'attaquer aux attentes prioritaires des CdG. Viser une durabilité financière des réseaux doit préoccuper la SAGE.

6.2 Recommandations

6.2.1 A l'endroit de CIDRI et de Protos

Renforcer les capacités de l'exécutif de la SAGE : l'exécutif de la SAGE a pris fonction après la clôture du projet au 31 décembre 2019. Afin de leur permettre d'être assez efficace, il est important de renforcer sa capacité sur le manuel de gestion destiné aux comités, d'une part, et de renforcer ses capacités sur les aspects techniques, managériaux de groupe et la durabilité financière et bénéficier de l'expertise d'autres structures similaires (structures faitières comme ADIR) d'autre part.

Anticiper sur les contraintes en faisant les choix qui rendent opérationnelle la SAGE dans le délai : depuis la formulation du projet, il était établi que l'action vise à faire quelque chose d'exceptionnelle dans la province. Il est évident que l'expertise pour accompagner l'action ne soit pas disponible dans la province et qu'il fallait la chercher loin. Il en est de même pour l'exécutif qui devrait conduire le destin de la SAGE au début. Il serait plus prudent de lancer le recrutement plus tôt et chercher le Coordonnateur à l'échelle nationale. La mission recommande dans le cadre d'intervention future que ces orientations soient faites afin de rester cohérent avec les délais retenus dans le dossier technique.

6.2.2 A l'endroit de la SAGE

La SAGE devra être plus accompagnateur que gendarme : La SAGE devra éviter d'utiliser le paiement des cotisations à lui comme une arme contre les comités de gestion, mais devra travailler de sorte à donner l'envie aux comités de gestion de se libérer spontanément de leurs obligations statutaires.

Optimisation de la collecte et du versement des recettes d'eau : Faire de l'accompagnement in situ pour la mise à jour des documents de gestion, le suivi de la collecte des recettes d'eau suivant la périodicité retenue sur chaque point d'eau, l'ouverture et l'exploitation des comptes dans les banques commerciales et institutions de microfinance par l'ensemble des comités de gestion membres de la SAGE.

Développer un système de documentation et d'archivage des données : L'existence de la SAGE devra être une occasion pour pallier à l'absence de données et permettre de mieux suivre les

performances techniques et financières de chaque réseau. Il est important que cet archivage soit fait de façon physique et électronique,

Accompagner la province à mettre en place un système de tarification pour les réseaux d'eau : l'article 84 de la Loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau stipule que « le service public de l'eau est accessible à tous. Il n'est pas gratuit. Son prix est déterminé par un tarif. Les tarifs de consommation d'eau sont calculés de manière transparente, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sans toutefois dépasser les coûts autorisés. » Partant de cette disposition règlementaire, la faitière des comités de gestion devra saisir cette opportunité pour proposer une structuration du prix de l'eau au niveau de la province afin de permettre à ce que le tarif appliqué puisse couvrir toutes les charges indiquées dans la disposition.

Sensibiliser les communautés sur les gains en consommant de l'eau potable : il s'agira de démontrer à la population à travers les sensibilisations que le refus de consommer de l'eau potable les oblige à investir quatre fois ou cinq fois plus lorsqu'elle doit se rendre dans un centre de santé du fait de la consommation de l'eau des marigots. Ce qui pourrait amener ces communautés à revoir leur priorité en faveur du paiement de l'eau.

Promouvoir la culture de reddition de comptes : une gestion transparente des ressources issues de la vente de l'eau va créer un climat de confiance entre les dirigeants de l'association et la communauté. Pour ce faire, il est important que la SAGE, les comités de gestion s'obligent à une reddition de comptes périodiques en direction de la population et aussi, la consulter sur les grandes réalisations de l'association

Revisiter la gestion de la gratuité de l'eau et du bénévolat des membres des comités : selon le rapport 2020 sur la durabilité financière : **«** Plusieurs groupes de la population ont accès gratuitement aux bornes-fontaines. Les comités de gestion estiment qu'entre 15 et 30 % des usagers ne doivent pas payer. Parmi ces clients non payants se trouvent les membres du comité de gestion et des comités de base, les indigents et les vulnérables. Il n'existe pas de critères clairs ni de tarifs diversifiés pour ces différentes catégories des usagers. » Cette situation ne peut garantir la durabilité financière des réseaux d'eau. Afin de prévenir les abus dans la consommation qui sont dénoncés pas certains au cours de la présente évaluation, il serait souhaitable d'envisager de faire payer tout le monde au robinet et de trouver d'autres modalité d'intéressement des membres des comités et de prise en charge des indigents

Faire diligence pour la mise en place de ce magasin de pièces de rechanges : L'absence de ce magasin laisse un gout d'inachevé auprès des communautés. Il est urgent que la SAGE, en collaboration avec CIDRI et Protos, relance cette activité en intéressant d'autres partenaires financiers. Toutefois, il faudra anticiper sur la question d'acquisition de terrain devant abriter ce magasin répondant aux normes sécuritaires. Il pouvait être acquis auprès de la communauté sous forme de don comme le cas des kiosques à eau installés ou être très tôt repensé au niveau de la SAGE.

6.2.3 A l'endroit des autorités

Mettre en place le CPAEHA : depuis le 31 décembre 2019, le groupe sectoriel ne s'est plus réuni parce que trop attaché au projet et non au secteur de l'eau. Afin de récupérer les actifs de ce groupe, il est urgent pour la province de mettre en place le CPAEHA. Afin de bénéficier des acquis de ce groupe qui a déjà appris à travailler ensemble, il serait plus judicieux de convertir le groupe sectoriel en CPAEHA tout en l'adaptant à l'esprit du décret du premier ministre du 14 décembre 2019 créant le CNAEHA.

Préserver et renforcer les acquis du projet : Les autorités provinciales et locales devront s'engager de façon effective dans une dynamique de préservation des acquis en matière de coordination des actions au niveau du secteur en prenant le leadership sur les localités prioritaires qui devront recevoir les intervention de nouveaux partenaires, en faisant le plaidoyer pour le financement des actions d'eau dans la province en se basant sur le plan sectoriel et en accompagnant la SAGE pour assurer une meilleure gestion des réseaux d'eau.

6.3 Bonnes pratiques et enseignements tirés

6.3.1 Bonnes pratiques

Bonnes pratiques	Valeurs ajoutées
Promotion de la maîtrise d'ouvrage par les ETD : le projet a montré aux ETD qu'ils sont les maitres d'ouvrage à travers l'appropriation de la loi de l'eau	La MO est gage de durabilité des actions. Elle a renforcé la prise de conscience au niveau du secteur et par conséquent leur présence dans la gestion du secteur de l'eau
Mise en place du GSEA : ce creuset a permis d'accompagner la mise en œuvre des actions de façon participative	Le GSEA pourrait devenir l'ancêtre du CPAEHA dans la province de l'Ituri
Structuration des comités de gestion : formalisation des comités suivant la loi de l'eau	C'est une base pour une gestion de l'eau plus professionnelle et sécurisée
Opérationnalisation du fonds de professionnalisation	C'est une opportunité d'apprentissage des comités de gestion sur le plan du diagnostic, d'analyse et des propositions pour une amélioration des services. Ceci peut servir de tremplin pour la recherche de financement auprès de divers partenaires
Prise en compte de l'ensemble des CdG dans l'appel pour le fonds de professionnalisation	Cette situation pourrait faciliter l'adhésion d'autres CdG et permettra de progresser vers 100% des CdG membres de la SAGE

6.3.2 Enseignements tirés

Une démarche de mise en œuvre participative et inclusive facilite l'appropriation du projet par les différents acteurs : le projet a eu l'avantage d'impliquer très tôt l'ensemble des acteurs concernés notamment dans les validations d'étapes qui les rendent entièrement partie prenante de ce processus. Cette démarche a facilité l'appropriation du projet et du processus de conduite par les différents acteurs.

La mise en évidence des intérêts des uns et des autres est une source d'engagement supplémentaire : les séquences d'informations sur le projet et plus tard sur la loi de l'eau ont permis d'indiquer l'intérêt des interventions pour le secteur et ce que chacun a y gagner, notamment les entités territoriales décentralisées et la province dans leur rôle de maitres d'ouvrages et les autres partenaires de pouvoir faire les investissements durables dans le secteur. Tous les acteurs de l'eau dans la province se sont engagés parce que chacun a fini par découvrir son intérêt pour les activités projetées.

La signature de la loi 15/026 relative à l'eau du 31 décembre 2015, créant un cadre légal d'intervention dans le secteur a facilité la conduite des activités : jusqu'au démarrage de la mise en

œuvre du projet en avril 2015, le secteur de l'eau ne disposait pas d'une loi claire, ni approuvée, ni publiée. Mais la promulgation de la loi et sa publication au journal officiel le 31 décembre 2015 a renforcé la légitimité de tout le processus notamment l'élaboration du plan sectoriel, la structuration des comités de gestion pour une gestion efficace des services de l'eau.

La pertinence et le réalisme des interventions ont convaincu d'autres acteurs : depuis la conception, le projet a fait le focus sur les 13 réseaux mis en place par CIDRI et ses partenaires. D'autres CdG comme celui de Nyankunde se sont montrés intéressés pendant le projet et ce dernier a rejoint le processus de sa propre initiative. Ce comité a même obtenu la reconnaissance officielle et est un des membres fondateurs de la SAGE. D'autres acteurs, comme la Croix Rouge, sollicite la participation du comité de pilotage mis en place pour le projet pour des orientations stratégiques pour leurs interventions.

L'implémentation du fonds de professionnalisation a montré que tous les CdG de la province peuvent bénéficier des offres de services de la SAGE : l'implémentation du fonds de professionnalisation est une activité dédiée à la SAGE pour améliorer leurs réseaux de ses membres et les rendre rentables. Au lancement de l'appel, ils sont 15 à déposer leur candidature. Sur les 8 réseaux retenus, le CdG de Kpanyi ne fait pas partie des membres fondateurs. Les comités qui n'ont pas été retenus étaient déçus, parce qu'ils pensaient avoir droit à ce financement comme étant dès le début dans le processus du projet. Cependant, cette situation renforce la vision de la SAGE de travailler pour l'ensemble des CdG de la province.

7. Annexes

Annexe 1 : Evaluations du niveau d'atteinte des résultats *45*
Annexe 2 : Niveau de réalisation des activités *48*
Annexe 3 : Liste des personnes ressources *50*
Annexe 4 : Grille de notation *51*
Annexe 5 : Rapport de démarrage *51*
Annexe 6 : PPT de debriefing *51*

Annexe 1 : Evaluations du niveau d'atteinte des résultats

	Indicateur de résultat							
Résultats attendus	**Indicateur**	**Valeur (situation) de base**	**Valeur (situation) cible**	**Valeur (situation) actuelle**	**Pourcentage de réalisation calculé**	**Pourcentage de réalisation retenu**	**Pondération**	**Niveau de réalisation par résultat**
R1 : Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable a été développé, est disponible et sert de base pour le développement d'un plan sectoriel en eau	Ind. 1.1 : un document de diagnostic de l'approvisionnement en eau potable en Ituri, et validé par le groupe sectoriel	Résultats des pré-enquêtes de tous les cinq territoires de la Province de l'Ituri relatifs aux infrastructures d'eau potable	Document de diagnostic validé existant	Existence d'un diagnostic détaillé pour 13 zones de santé du Territoire de Djugu et 90 % pour les 4 autres territoires avec 23 zones de santé est validé par le Groupe Sectoriel	100%	100%	60%	100%
	Ind. 1.2. : nombre d'acteurs qui ont connaissance du document sectoriel : - 13 comités d'eau potable - REGIDESO et SNHR - Société Civile de l'Ituri - Groupe Thématique Santé de la Société Civile - ONG locales et internationales(3) - Ministères au niveau province et district (2) - Autorités locales (8)	0 acteurs	29 acteurs dont: 13 comités d'eau potable - REGIDESO et SNHR - Société Civile de l'Ituri - Groupe Thématique Santé de la Société Civile - ONG locales et internationales (3) - Ministères au niveau province et district (2) - Autorités locales (8)	95 acteurs qui ont connaissance du document sectoriel (diagnostic) : 17 comités de gestion d'eau + 26 autres membres du GSEA, 15 membres du Comité de Pilotage, 36 zones de santé et 1 point focal village assaini (DPS)	317%	100%	40%	
R2 : La structure d'appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionn	Ind. 2 .1. : une structure d'appui fonctionnelle	Comités d'eau isolés et indépendants	Une structure d'appui regroupant les comités d'eau créée et fonctionnelle	La Structure a été reconnu (Statuts notariés (880/2018), autorisation provisoire de fonctionnement N° 01/JAPM/0104/CAB/PROGOU/P.I./2018 et Formulaire 92). Actuellement un CA été mis en place et par manque d'exécutif, l'exécutif de CIDRI a été nommé pour faire le suivi	100%	100%	25%	40%

ement en eau potable.				quotidien a l'attente de nomination des fonctionnaires.				
	Ind 2.2. : degré de participation des 13 comités d'eau dans les organes de direction de la structure d'appui	Pas de participation (inexistence de la structure)	Présence des représentants aux réunions des organes de direction de la structure et participation aux prises de décisions	8 comités d'eau (sur les 13) participent ans les organes de direction de la SAGE. 3 comites sont à l'attente de l'approbation de leurs statuts.		0%	25%	
	Ind 2.3 : au moins 10 systèmes sur 13 fonctionnent selon les directives de la structure d'appui.	0 système fonctionnant selon les directives de la structure d'appui	10 systèmes fonctionnant selon les directives de la structure d'appui	8 systèmes fonctionnent selon les directives de la SAGE		0%	30%	
	Ind 2.4 : aux moins 30 % des membres des organes de décision de la structure d'appui sont des femmes	0 membres de la structure d'appui	Les femmes représentent 30% des membres des organes de décision de la structure d'appui	23 % des membres des organes de décision de la SAGE sont des femmes	77%	77%	20%	
R3 : Les comités de gestion d'eau potable ont été renforcés et soutenus par la structure d'appui.	Ind 3.1 : 13 comités d'eau potable formés en - Gestion technique - Gestion financière - Gestion administrative - Gestion organisationnelle - Gestion environnementale - Plaidoyer et mise en réseau	0 formation des comités d'eau potables	13 comités d'eau potable formés sur les différentes thématiques	24 comités d'eau potable formés sur les différentes thématiques	100%	100%	25%	
	Ind 3.2 : audits technique, organisationnel et financier des 13 comités par la structure d'appui dans la troisième année	Absence d'audit des 13 comités réalisé par la structure d'appui	Audit des 13 comités réalisé par la structure d'appui et rapport d'audit disponible	Audit de 4 comités réalisé par la structure d'appui	31%	31%	35%	36%
	Ind 3.3 : degré de satisfaction des 13 comités d'eau du service leur rendu par la structure d'appui	Pas d'appréciation des services de la structure d'appui	13 comités d'eau satisfaits des services de la structure d'appui	Pas atteint car SAGE ne rend pas encore des services, mais 15 comités ont soumissionné une proposition pour le fonds de professionnalisation		0%	40%	
R4 : La structure d'appui contribue au	Ind 4.1 : au moins deux ouvrages de capitalisation publiées et présentés aux groupe sectoriel	0 ouvrages de capitalisation	02 ouvrages de capitalisation publiées et présentés au groupe sectoriel	Deux ouvrages de capitalisation publiées et présentés au GSEA : (1) méthodologie	100%	100%	35%	100%

développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables	(méthodologie d'intervention CIDRI et structuration comités d'eau)			d'intervention CIDRI et (2) structuration comités d'eau				
	Ind 4.2 :au moins 90 % de tous les membres du groupe sectoriel informés sur le code de l'eau	0 membres du groupe sectoriel	90 % des membres du groupe sectoriel formé sont informés sur le code de l'eau	100 % de membres du GSEA informés sur la Loi de l'eau	100%	100%	25%	
	Ind 4.3 : un plan sectoriel élaboré et validé par le groupe sectoriel	Absence de plan sectoriel	1 plan sectoriel élaboré et validé par le groupe sectoriel	Un plan sectoriel élaboré et validé par le GSEA	100%	100%	40%	

Annexe 2 : Niveau de réalisation des activités

Résultats / Activités	**Niveau de réalisation**	Commentaires / Observations
R1 : Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable a été développé, est disponible et sert de base pour le développement d'un plan sectoriel en eau		
A1.1 : installation d'un comité de pilotage pour le projet	Réalisée	Un comité de pilotage de 11 membres a été installé le 11/06/2015
A1.2 : Réalisation d'un diagnostic sectoriel eau potable	Réalisée	Conduite des enquêtes entre 2015 et 2016 et rédaction du rapport de diagnostic dans les 5 territoires
A1.3 : Mise en place d'un Groupe Sectoriel: présentation et discussion sur le diagnostic	Réalisée	mise en place du groupe sectoriel pendant la session du 18 au 20/10/2016 qui a permis d'échanges entre acteurs sur le diagnostic
A1.4 : validation du diagnostic par le Groupe Sectoriel	Réalisée	le diagnostic est réalisé et validé par le groupe sectoriel pendant la session du 18 au 20/10/2016
R2 : La structure d'appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionnement en eau potable.		
A2.1 : organisation de plénières avec les usagers de l'eau	Réalisée	Les représentants des usagers d'eau et leurs répondants juridiques ont été informés du projet SAGE (52 participants : Présidents et gestionnaires des comités de gestion, les responsables juridiques (chefs de chefferie et Caritas développement de Bunia)
A2.2 : réunions avec les comités de gestion	Réalisée	
A2.3 : réunions avec les autorités locales, les services décentralisés, les autorités provinciales et les autres acteurs impliqués dans le secteur de l'eau…	Réalisée	Plusieurs rencontres formelles et informelles ont eu lieu tant avec les autorités provinciales, ministérielles et services étatiques de tutelle que des administrateurs des territoires et des chefs des chefferies.
A2.4 : ateliers de réflexion sur les modèles de gestion du secteur de l'eau : coopérer pour pérenniser	Réalisée	organisé du 18-20/10/2016 , cet atelier a regroupé 55 Participants et a porté sur les modèles de gestion au Bénin et en Belgique
A2.5 : étude sur le statut légal de la Structure d'Appui par un spécialiste ; identification de scénarios	Réalisée	un avocat-conseil a été contractée pour examiner les différents scénarios qui offrent aux comités de l'eau la possibilité d'être légalement reconnus.
A2.6 : Concrétiser les résultats de ces réflexions et réunions dans une proposition de Structure d'Appui : forme, statut, tâches, responsabilités, plan opérationnel	Réalisée	L'analyse théorique réalisée par l'avocat consultant a été partagée avec l'équipe du projet et avec plusieurs comités de l'eau afin de faire une proposition à soumettre aux comité de gestion de gestion pour sa validation
A2.7 : Formaliser et approuver la Structure d'Appui	Réalisée	un atelier a été organisé le 28/07/2018 pour valider les textes de la SAGE
A2.8.: Installation de la Structure d'Appui, installation du personnel, bureau et magasin du pièces de rechange	En cours	la reconnaissance légale de la SAGE a été acquise, l'exécutif est installé après la clôture et le magasin n'a pas été construit
A2.9. : Renforcer la Structure d'Appui	Non réalisée	Dans le cadre d'un programme en cours (2017-2021), financé par le gouvernement belge, Protos s'est engagé à soutenir davantage la structure SAGE. Dans une nouvelle phase de

		ce programme, (période 2022 - 2026), il est prévu de désigner la structure en tant que partenaire et d'intensifier l'accompagnement.
R3 : Les comités de gestion d'eau potable ont été renforcés et soutenus par la structure d'appui.		
A3.1. organiser des formations pour les comités de gestion	Réalisée par CIDRI	un atelier a été organisé le 16 au 18/10/2017 sur la gestion financière et administrative et un autre du 20 au 22/12/2017 sur la gestion technique des réseaux d'adduction d'eau potable
A 3.2 suivre et appuyer les comités de gestion dans la gestion technique, social, financière et technique	En cours	manuel a été élaboré sur la base de l'expérience de CIDRI et Protos ainsi que d'ateliers et d'échanges entre les Comités de Gestion. Mais un suivi de la mise en œuvre n'a pas été réalisé sur le terrain
A. 3.3 gérer un portefeuille de ressource fonds de support et réaliser des réparations et améliorations aux infrastructures	En cours	Des réseaux ont été sélectionnés pour bénéficier de ce fonds. Tout ce qui est prévu n'ont pas être réalisé à cause de l'insécurité.
R4 : La structure d'appui contribue au développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables		
A4.1 : Capitaliser, publier et rendre connu aux membres du Groupe Sectoriel sur la méthodologie d'intervention de CIDRI	Réalisée	un document de capitalisation a été élaboré et publié
A4.2. Capitaliser, publier et rendre connu le processus de restructuration de la société civile autour de l'eau potable au niveau local, national et international.	Réalisée	
A.4.3. Renforcer les secteurs publics (autorités locales, services déconcentrés, …) dans le processus de la concrétisation du Code de l'eau	Réalisée	Des ateliers d'appropriations a été organisé sur le code de l'eau
A4.4. Le Groupe Sectoriel dirige et motive les acteurs de l'eau pour aboutir à un Plan Sectoriel approuvé	Réalisée	Le GSEA a été nommé et, comme décrit ci-dessus, a été chargé de l'évaluation du diagnostic et de l'analyse. Sur la base de cette interaction, un plan sectoriel a été proposé et approuvé

Annexe 3 : Liste des personnes ressources

N° d'ordre	Nom et prénom	Structure/ Fonction	Contact/ numéro ou mail
1	Joris BACKAERT	Représentant résident Protos RGL	+257 798 754 73
	Lieven PEETERS	Ex Représentant résident Protos RGL	+256 772 990622
	Ewald VAN DEN AUWELANT	Chargé de Programme Protos RGL	+32 478 53 20 60
2	OBHRO Pauline	Présidente du comité de gestion du Réseau ARU	00243 081 039 3132
3		Bourgmestre de Mbunya	-
4	KWONKE Wamara Jacques	Chef de bureau Bunia	-
5	Justin NDJANGO	Coordonnateur principal société civile Ituri	ndjangomugisa@gmail.com 00243 082 542 498 7/ 097 064 5424
6	AGENONGA UDAGA Faustin	Bourgmestre de Shari	00243 081 263 310 1
7	ACAVIA Ayikovi Etienne	Chef de quartier Bankoko	00243 081 153 4068
8	TIBAMWENDA Christophe	Coordonnateur Exécutif SAGE	00243 0024 308 105 850 78 christophetiba@gmail.com
9	Germain WAZAKPA	Superviseur Eau et Assainissement Rethy	00243 081 8048138/ 081 966 5559
10	BAKOKO DJIBAKO	Bénéficiaires de fonds	-
11	Samy AGENONG'A BEDIDJO	Président SAGE	00243 099 365 2645
12	KAKANI MANDOU DANGA Jean-Marie Vianey	Membre du comité de gestion Bankoko	00243 081 373 301 18/ 099 910 2104
13	AYONA-DEMBO Albert	Gestionnaire Kayansi	00243 081 397 3333
14	Rachel TARIAYO	Administratrice du territoire Irumu	00243 099 209 1903
15	LAZO Jean de Dieu	Superviseur EA Bunia	-
16	TSHULO NGANDJE Louis	Médecin Chef DPS	louistshulo@gmail.com
17	Emmanuel GBOMBU	Chef département technique CIDRI	+243 814 668 238 Alphonse.thomani@gmail.com
18	CIZA NYALUNDJA	Cluster WASH/Unicef	nciza@unicef.org
19	Paula Claire DHIRO	Mobilisatrice sociale, chef de département social a1	-
20	Marthe Méno ETKWALA	Chef Division Energie	00243 998 909 918
21	Prosper MULIMBA FURABO	Point Focal DPS	00243 010 391 945/ 099 774 7945 mulimbafura@gmail.com
22	Innocent NGANDRU	Coordonnateur CIDRI	00243 997 608 906
23	Sylvie LOSSY	Chargé de Programme SAGE Responsable suivi évaluation CIDRI	00243 995 915 625
24	Jean-Baptiste BEROPARWOTH		00243 819 648 522

Annexe 4 : Grille de notation

Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience	***Notations de durabilité :***	***Notations de la pertinence***	***Notations de l'impact :***
1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 4 Modérément satisfaisant (MS) 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes	1 Improbable (U) : risques graves 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité	1 Pas pertinent (PP) 2 Pertinent (P)	1 Négligeable (N) 2 Minime (M) 3 Moyennement Significatif (MS) 4 Significatif (S)

Annexe 5 : Rapport de démarrage

Annexe 6 : PPT de debriefing

2021

Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC.

Evaluation finale du projet SAGE
RAPPORT DE DEMARRAGE

Statut : Définitif

Financement

UNION EUROPÉENNE

& DGD, Misereor

Commanditaire de la mission

Join For Water

CIDRI

Réalisé par

Société de Management et Assistance (SMA SARL)

SMA SARL,
BP : 757 Abomey Calavi

Téléphone :
00229) 90 25 23 59 /
97 54 26 99

Email :
smaconseils@gmail.com
(République du Bénin),

RCCM:
RB/ABC/18 B 2058,

IFU :
3201810205511

Compte bancaire
N **030131430004**
Banque Atlantique Bénin

SOMMAIRE

SOMMAIRE II

PARTIE 0 : CONTEXTE ET COMPREHENSION DE LA MISSION 1

1 CONTEXTE 2
2 COMPREHENSION DE LA MISSION 4

3 QUELQUES RAPPELS SUR LA MISSION 5

3.1 OBJECTIFS DE LA MISSION 5
3.2 DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES ATTENDUS 5

1ERE PARTIE : METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION 6

1 APPROCHE GLOBALE ET PHASAGE DE LA MISSION 7

1.1 APPROCHE GLOBALE 7
1.2 PORTEE DE LA MISSION D'EVALUATION 7
1.3 PHASAGE DE LA MISSION 8

2 CONSULTATION ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION : PHASE DE DEMARRAGE 8

2.1 CADRAGE ET ORIENTATION : ECHANGES AVEC LA COORDINATION SUR LES ORIENTATION DE LA MISSION ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2 APPROPRIATION DE L'INTERVENTION : ANALYSE DOCUMENTAIRE 8
2.3 APPROPRIATION DES QUESTIONS D'EVALUATIONS 9
2.4 PREPARATION DE LA PHASE DE COLLECTE 9
2.4.1 MATRICES DE CLARIFICATION DES CRITERES D'EVALUATION (ANNEXE 2) 9
2.4.2 OUTILS ET TECHNIQUE DE COLLECTE ET D'ANALYSE 9
2.4.3 ECHANTILLONNAGE 12
2.4.4 TRANSMISSION RAPPORT DE DEMARRAGE 12

3 PHASE DE COLLECTE DES DONNEES 13

3.1 PLATEFORME POUR LA COLLECTE DE DONNEES 13
3.2 CHOIX ET FORMATION DES ENQUETEURS 13
3.3 EQUIPEMENTS NECESSAIRES AUX ACTIVITES SUR LE TERRAIN 13
3.4 PRISE EN COMPTE DES INFORMATIONS PRATIQUES EXPLIQUEES DANS LES TDR 13
3.5 COLLECTE DES DONNEES PROPREMENT DITE (ENQUETE, ENTRETIENS, ET OBSERVATIONS) ... 14

3.5.1 PREALABLES 14
3.5.2 REPARTITION DU TRAVAIL DE COLLECTE 14
3.5.3 SUPERVISION 14
3.5.4 VISITE DE TERRAIN 15
3.5.5 DEBRIEFING (RESTITUTION DE TERRAIN) 15
3.5.6 MESURES A ADOPTER DANS LE CONTEXTE DU COVID 19 15

4 PHASE D'ANALYSE DES DONNEES DE RAPPORTAGE ET DE VALIDATION 15

4.1 TRAITEMENT DES DONNEES 15
4.2 ANALYSE DES DONNEES 16
4.2.1 EVALUATION DES INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE, ANALYSE DES ECARTS 16
4.2.2 IDENTIFICATION DES DEFIS DE MISE EN ŒUVRE ET APPROCHES DE SOLUTIONS 16
4.2.3 EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU SUIVI EVALUATION 16
4.2.4 ANALYSE DES ATTENTES DE LA POPULATION 16
4.2.5 ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE 16
4.2.6 ANALYSE DE LA DURABILITE DES RESULTATS 16
4.2.7 ANALYSE DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL 17
4.2.8 ELABORATION ET TRANSMISSION DU RAPPORT PROVISOIRE ET DOCUMENTS ANNEXES ET VALIDATION 17

DEUXIEME PARTIE : CHRONOGRAMME ET ORGANISATION DU TRAVAIL 18

1 CHRONOGRAMME ET PLAN DE TRAVAIL 19

1.1 CHRONOGRAMME 19
1.2 PLAN DE TRAVAIL 20
1.3 CALENDRIERS DES LIVRABLES 20

2 ORGANISATION DU TRAVAIL 20

2.1 BREVE PRESENTATION DU CONSULTANT 20
2.2 DESCRIPTION DU PROFIL DU PERSONNEL CLE 21
2.2.1 CHEF DE MISSION : EDMOND ATTAKIN 21
2.2.2 EXPERT TIC ET BASE DE DONNÉES : DOSSOU ETIENNE 21
1.1 ORGANISATION 22
2.3 RESPONSABILITE DE CHAQUE MEMBRE 22

3 PRISE EN COMPTE DU CODE D'ETHIQUE 23

3.1 RESPECT DES CROYANCES, ET DES US ET COUTUMES 23
3.2 RESPECT DU DROIT DES PARTICULIERS ET DE L'EGALITE DES SEXES 23
3.3 INTEGRITE / HONNETETE 24

TROISIEME PARTIE : OUTILS DE COLLECTE 25

1 QUESTIONNAIRES 26
2 GRILLE D'OBSERVATION 36

3 GUIDE D'ENTRETIEN 38

ANNEXES 42

1 PROPOSITION DE STRUCTURATION DU RAPPORT 43
2 EQUIPE EN BACK UP 44
3 CONSTATATIONS PRELIMINAIRES 44
4 MATRICE D'EXECUTION 45

Partie 0 : CONTEXTE ET COMPREHENSION DE LA MISSION

1 CONTEXTE

Il a été révélé qu'en RDC au moins 63 % des personnes vivant dans les zones rurales ou périurbaines, n'ont pas accès à l'eau potable d'une manière quantitative et qualitative. Aussi, en RDC en général, et en Ituri en particulier, on assiste à une croissance démographique élevée, une tendance à la forte urbanisation et une amélioration du cadre de vie avec pour conséquence, l'augmentation sensible du volume moyen d'eau par personne. La REGIDESO avait le monopole de l'approvisionnement en eau sur tout le territoire de la RDC. Cependant, dans la pratique, la REGIDESO a focalisé ses activités sur le milieu urbain. En 1983, sans mettre fin à ce monopole, le Service National de l'Hydraulique Rural (SNHR) a été créé avec pour mission de s'occuper du milieu rural. Face aux faibles performances de la REGIDESO et du SNHR, des Organisations Non Gouvernementales ont commencé à intervenir dans les zones périphériques des grandes villes et en milieu rural. Toutes ces interventions ont été et sont soumises à l'autorisation ou à un accord des structures étatiques responsables, tel le Ministère de l'Energie. En réalité différentes approches ont été utilisées, résultant dans une multiplicité de modèles de gestion (surtout basés sur des structures communautaires, avec peu de concertation) et une absence de coordination. Sur la base de cette situation, le secteur de l'eau en RDC est actuellement fortement dispersé avec peu d'inclusion de la Société Civile et des autorités locales au niveau de l'initiation des plans de Développement.

En Ituri, les comités de gestion, sont actuellement confronté à de nouveaux problèmes pressants et urgents. Malgré les compétences des comités de gestion et l'appui donné par CIDRI, beaucoup de systèmes d'eau potable rencontrent des problèmes liés aux entretiens et exploitation.

Les communautés (comités de gestion), bien qu'elles soient convaincues de leurs besoins en appui et en suivi, ne sont pas disposées à confier entièrement leurs propres réseaux d'eau aux institutions étatiques actuelles. Elles ont construit eux-mêmes leurs réseaux d'eau potable. Comment les comités de gestion peuvent-ils travailler avec des autorités locales dans leurs nouveaux rôles qui, auparavant, étaient complètement absentes, et qui peu à peu prennent leur place dans le secteur de l'eau ?

Initié dans le but de renforcer, réunir et structurer les usagers de l'eau et les services étatiques afin de pérenniser la gestion de l'eau potable dans la province de l'Ituri en RDC, le projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) financé par l'Union Européenne et cofinancé par la DGD et Misereor a été implémenté par CIDRI, Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri, appuyé par Join For Water – Protos en collaboration avec les services d'état compétents dans le domaine de l'eau potable, les autorités locales en Ituri et des représentations de la société civile. L'objectif est d'améliorer la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population. Les comités de l'eau, avec le soutien de CIDRI, réussissent à maintenir opérationnels les 13 réseaux d'eau potable dans des conditions très difficiles.

Le projet a pour ambition de renforcer, réunir et mieux structurer les usagers de l'eau et les services de l'Etat afin de gérer de façon efficiente, équitable, participative et durable le secteur de l'eau potable.

Les résultats et activités principales sont résumés dans le tableau ci-après :

Résultats estimés	Activités principales
R1 : Un diagnostic de l'approvisionnement en eau potable est	**ACT – R1** : Installation d'un comité de pilotage pour le projet, Réalisation d'un diagnostic du secteur de l'eau

développé, disponible et sert comme base pour le développement d'un plan sectoriel en eau.	potable, Organisation d'un forum de l'eau, Capitaliser et publier la méthodologie d'intervention de CIDRI, Réaliser des micro interventions dans les réseaux de l'eau existants.
R2 : La Structure d'Appui a été formée d'une façon participative et inclusive, et est capable d'améliorer l'autonomie et la durabilité de la gestion d'approvisionnement de l'eau potable.	**ACT – R2** : Plénières, dialogues et réunions avec les usagers de l'eau, les comités de gestion les autorités locales, les autorités provinciales, les services décentralisées et autres acteurs impliqués dans le secteur, Ateliers de réflexion sur les modèles de gestion, Etude sur le statut légal, juridique et financier, Identification des scenarii, Join For Water / Protos TdR évaluation SAGE_VF 4 / 15 Concrétiser une proposition d'une Structure d'Appui, Formaliser et approuver la Structure d'Appui, Signature de l'acte de création, Installation de la Structure d'Appui et magasin des matériaux de réparation, Renforcer la structure.
R3 : Les comités de gestion de l'eau potable sont renforcés et soutenus par la Structure d'Appui.	**ACT - R3** : Appuyer la Structure d'Appui dans la mise en œuvre de son plan opérationnel : organiser des formations pour les comités de gestion, donner un appui dans la gestion technique et social exploiter un magasin des matériaux de construction, gérer un portefeuille de ressource d'émergence et réaliser des petites améliorations aux infrastructures, …
R4 : La Structure d'Appui contribue au développement et à l'approbation du plan sectoriel de l'eau au travers du plaidoyer auprès des entités responsables.	**ACT- R4** : Diriger la Structure d'Appui et motiver les acteurs de l'eau vers un plan sectoriel en eau approuvé et en exécution, Renforcer des secteurs publics (autorités locales, services déconcentrés, …) dans le processus de concrétisation du Code de l'eau.

Le projet est mis en œuvre par CIDRI appuyé par **Join For Water/Protos** avec le financement de l'Union Européenne et cofinancé par la DGD et Misereor.

CIDRI : CIDRI exécute des projets d'eau potable et d'assainissement en Ituri depuis 30 ans. A ce jour 13 réseaux d'adduction d'eau potable approvisionnent plus de 500.000 personnes. Le présent projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) est une suite et complément logique à ces projets, qui visent des interventions sur des systèmes individuels. SAGE construit sur les acquis antérieurs, et a pour but la création d'une structure d'appui aux comités de gestion, formés dans ces projets précédents.

Join For Water/Protos (demandeur du projet SAGE) est une organisation non gouvernementale belge active dans 6 pays d'Afrique et d'Amérique Latine, ainsi qu'en Belgique. Elle contribue au développement des communautés du monde pour qu'elles puissent, grâce aux améliorations sociales et économiques, assurer leur propre subsistance, leur résilience, se développer elles-mêmes et faire leurs propres choix. Un facteur clé pour ce processus est l'accès durable et inclusif à l'eau et à des services d'eau et d'assainissement de qualité. Join For Water renforce la gestion et une utilisation équitable,

durable et participative de l'eau. Concernant le projet SAGE, il coordonne l'action et donne un appui de renforcement aux CIDRI, aux services d'état, aux comités de gestion et à la société civile.

Pour la réussite du projet, CIDRI a travaillé en collaboration avec les **Services d'état, la société civile et les comités locaux**.

2 COMPREHENSION DE LA MISSION

De 2015 à 2019 le projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) a effectué d'importantes réalisations au bénéfice des populations, des comités et administrations locales de gestion de l'eau potable dans le District de l'Ituri en RDC.

Comme dans tous les projets financés par l'Union Européenne une évaluation finale est nécessaire afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats du projet et de tirer des enseignements nécessaires à capitaliser dans les interventions futures.

En pratique, il s'agira de mesurer le statut global de mise en œuvre, les acquis pour les bénéficiaires et les administrations locales, les forces et faiblesses de la mise en œuvre, les bonnes pratiques et leçons apprises des modalités de réplicabilité, la durabilité des acquis. L'analyse permettra de ressortir les facteurs majeurs qui ont favorisé l'atteinte des résultats et les faiblesses/obstacles qui ont freiné la progression vers l'atteinte des résultats et les approches de solutions.

L'évaluation portera sur l'ensemble d'interventions du projet. Il sera pris en compte les résultats tels que définis dans le dossier technique du projet. Tous les aspects de mise en œuvre du projet seront couverts par l'évaluation c'est à dire les aspects techniques et financiers sur toute la durée du projet.

Les termes de référence ont fait aussi une proposition de méthodologie indicative mettant l'accent sur ce qui est attendu de l'évaluation (apprendre et améliorer la stratégie), le caractère participatif et inclusif de la conduite de la mission et le séquençage des activités qui sont pris en compte dans le présent rapport de démarrage..

L'évaluation du projet sera faite suivant les critères de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité aux différents niveaux (politique, socio-culturel, technologique, institutionnel, économico-financier et environnement) auxquels s'ajoute le renforcement des institutions locales. Les impacts sur les non ciblés, ainsi que la survenue d'autres impacts et la pérennisation des acquis seront analysés.

Un calendrier indicatif détaillé de la mission est proposé dans ce rapport de démarrage permettant d'assurer la finalisation du rapport au plus tard 30 avril 2021.

Le rapport sera rédigé en français d'au plus 35 pages (hors la page de couverture, le tableau de contenu et les listes d'abréviations, des personnes rencontrées et des documents consultés) incluant un résumé exécutif de maximum 3 pages.

Les rapports seront uniquement fournis en version électronique en version Word (rapport provisoire et rapport final) et PDF (rapport final). Join For Water (Protos) formulera ses remarques et réactions au plus tard 15 jours après la réception du rapport provisoire.

3 QUELQUES RAPPELS SUR LA MISSION

3.1 OBJECTIFS DE LA MISSION

Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants

- Fournir aux partenaires du projet SAGE des informations suffisantes qui leur permettent de faire une juste appréciation sur la pertinence du projet et sur l'atteinte de ses objectifs et résultats escomptés en termes d'efficience, d'efficacité, d'impact et de durabilité, mais aussi faire ressortir l'incidence du projet sur le renforcement des institutions locales.
- Fournir des recommandations, identifier les leçons apprises et les éventuelles bonnes pratiques pour aider les parties prenantes de SAGE dans l'amélioration de la stratégie et la mise en œuvre des phases suivantes de l'appui à la gestion du secteur de l'eau en Ituri.

3.2 LIVRABLES ATTENDUS

Comme livrable attendus, on a : Le rapport d'évaluation, rédigé en français et comprendra l'analyse de tous les aspects mentionnés ci-dessus et les relatives recommandations ; le rapport sera composé de 35 pages maximums. Le rapport d'évaluation comprendra les documents suivants :

- ⇒ Texte principal : description du projet, des objectifs et les résultats évalués selon les critères énumérés ci-dessus, donner une description détaillée, l'interprétation et l'analyse.
- ⇒ Conclusions et recommandations : pour chaque conclusion devra correspondre une recommandation réaliste, opérationnelle et pragmatique. Les recommandations devront être adressées à tous les niveaux.

1ère Partie : METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION

1 APPROCHE GLOBALE ET PHASAGE DE LA MISSION

1.1 APPROCHE GLOBALE

Une analyse approfondie de chaque critère d'évaluation (suivant les 5 critères du CAD et les critères additionnels) sera faite. Elle permettra de ressortir tous les éléments nécessaires pour une meilleure compréhension de la mission et l'atteinte des objectifs de l'évaluation. Des questions et sous questions identifiées par critère à travers une matrice d'exécution de la mission serviront de guide pour la confection des outils de collecte, les analyses et pour apprécier globalement la mise en œuvre du projet. Pour réussir le challenge, on essayera de : (i) Identifier par critère, questions voire sous questions, les documents de collecte des données nécessaires et les cibles à interroger, (ii) Définir les outils et les techniques nécessaires de collectes, (iii) Mettre l'observation directe au cœur de la mission afin d'apprécier l'effectivité des changements survenus dans la pratique des acteurs.

L'approche de conduite de la mission sera participative, consultative et inclusive comme souhaitée dans les termes de références garantissant une collaboration étroite avec la coordination du projet, et les différentes parties prenantes au projet. Les échanges seront réguliers tout au long de la mission avec des synthèses pour harmoniser la compréhension de l'évaluateur sur des aspects spécifiques du programme.

Un débriefing sera organisé juste après la collecte des données. Des échanges de mails pourront se poursuivre avec les parties prenantes afin de compléter les informations collectées du terrain et aussi informer le commanditaire sur l'avancement du travail, les difficultés rencontrées, les approches de solutions utilisées et solliciter son appui en cas de nécessité. Le croisement des points de vue des acteurs dans une approche pluridisciplinaire afin de mettre l'accent sur le changement le plus significatif.

Le consultant va fonder l'évaluation sur les commentaires directs des différentes parties prenantes, l'examen des documents disponibles et les visites sur le terrain afin d'apprécier au mieux les effets du programme quant à l'amélioration de la qualité du service public de l'eau.

L'évaluation sera assez qualitative, Mais l'amélioration de la qualité du service public de l'eau au niveau des bénéficiaires finaux, va nous amener à faire un sondage dans cette population. Donc une collecte quantitative légère sera nécessaire. D'où la méthode de collecte mixte.

Une rigueur sera tenue à l'analyse des indicateurs du projet suivant le genre (besoins des femmes et des couches vulnérables) et les résultats qualitatifs obtenus sur le terrain.

1.2 PORTEE DE LA MISSION D'EVALUATION

L'évaluation finale portera sur la mise en œuvre des activités du projet et la performance de celui-ci en tenant compte des résultats, des objectifs et des effets accomplis en utilisant les critères d'évaluation de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact.

Globalement, il sera question de ressortir les facteurs majeurs qui ont favorisé l'atteinte des résultats et les faiblesses/obstacles qui ont freiné la progression vers l'atteinte de ces résultats.

Il sera pris en compte les résultats tels que définis dans le cadre logique du projet. Tous les aspects de mise en œuvre du projet seront couverts par l'évaluation y compris les aspects techniques et financiers sur toute la durée du cycle de mise en œuvre du projet

Les impacts sur les personnes non ciblées, ainsi que la survenue d'autres impacts et la pérennisation des actions seront analysés. Les thèmes transversaux comme les partenariats, le renforcement des capacités et le genre ne seront pas occultés.

1.3 PHASAGE DE LA MISSION

Trois grandes phases caractérisent la démarche de mise en œuvre de la mission. Chaque étape est constituée par une batterie d'activités bien précises résumées dans le schéma ci-dessous.

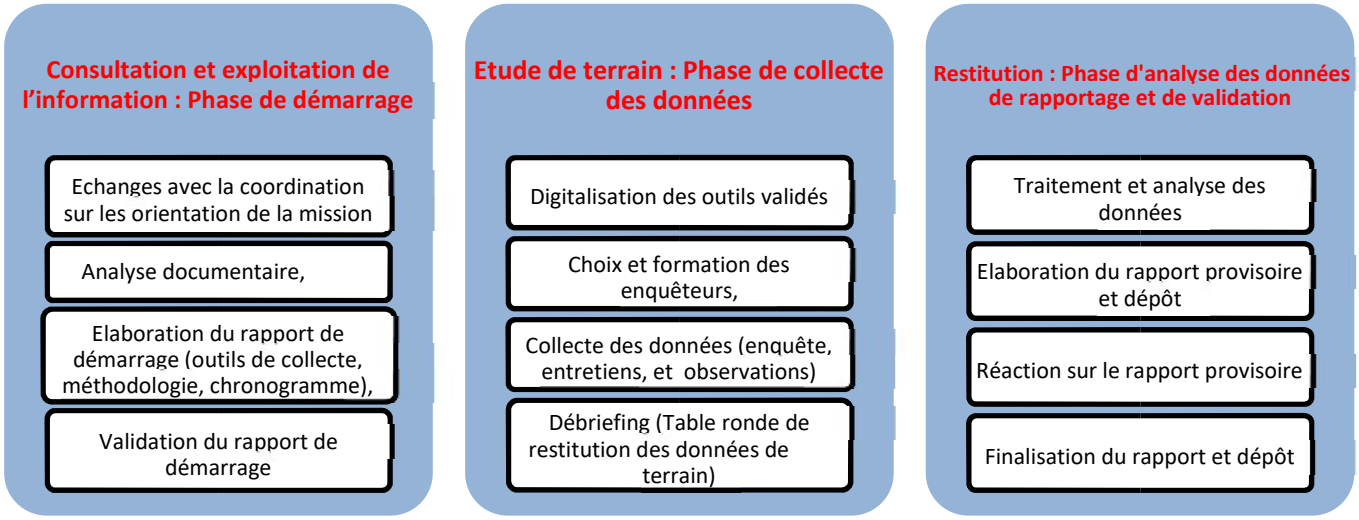

Produit

1. Rapport de démarrage validé 1.

Produit

1. PPT de Débriefing
1. Rapport final

Produits

1. Rapport provisoire

2 CONSULTATION ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION : PHASE DE DEMARRAGE

2.1 APPROPRIATION DE L'INTERVENTION : ANALYSE DOCUMENTAIRE

Il est fondamental de s'approprier des documents de référence du projet à savoir le Dossier technique et financier du projet SAGE, les rapports narratifs et financiers du projet SAGE (tranche1, tranche 2), Rapports narratif et financier provisoires de tranche 3, le document de capitalisation du projet SAGE et les différentes planifications (globale, annuel et opérationnelles) de la coordination du projet et autres parties prenantes. L'exploitation de cette première série de documents permettra de voir ce qui est prévu, ce qui est fait, puis de ressortir les grandes constatations préliminaires qui permettront de construire les outils de collecte de façon conséquente.

Ce focus sur ces documents avant l'élaboration des outils, permettra d'apprécier les conditions générales de mise en œuvre du projet, de s'approprier des résultats mentionnés dans les différents rapports et les centres d'intérêts clés à prendre en compte dans la conduite de la mission. Une meilleure appropriation des documents du projet permettra de : (i) disposer rapidement d'un capital très important de données de base essentielles pour une connaissance rapide des conditions de mise en œuvre du programme ; (ii) faire le point des informations déjà disponibles, (iii) orienter le travail de terrain vers la collecte de données complémentaires d'analyse et d'approfondissement ; (iv) Etablir la liste des points-clés à mettre en exergue pendant la collecte des données de terrain.

Cette appropriation devra se poursuivre avec les autres documents issus de la mise en œuvre du projet et autres documents pertinents comme : (i) Inventaire et diagnostic des points et réseaux d'eau en Ituri, (ii) Plan sous-sectoriel de l'eau pour la Province de l'Ituri sur l'eau potable et l'hygiène domestique, (iii)

Rapport d'évaluation du fonds pour la professionnalisation des systèmes d'eau en Ituri RDC, (iv) Manuel de référence pour la gestion, (v) Statuts et ROI Sage, (vi) Rapports des ateliers et événements de renforcement et formation.

L'ensemble de ces documents seront complétés par l'exploitation des documents d'ordre législatif et règlementaire aussi bien au niveau national que local relatif au secteur de l'eau.

2.2 APPROPRIATION DES QUESTIONS D'EVALUATIONS

L'appropriation des questions d'évaluation se fera à travers les questions et sous questions relatives à chaque critère (prévu dans les termes de références) inscrit dans la matrice d'exécution de la proposition.

En tenant compte de la portée des interventions, le Consultant estime important de prendre en compte la valeur ajoutée du projet pour le secteur, la contribution des renforcements des capacités dans l'amélioration du service public de l'eau, le genre et la participation de la communauté.

Dans un second temps, il s'agira d'analyser chaque question évaluative, d'apprécier si l'ensemble permet d'atteindre les objectifs d'une évaluation finale et de satisfaire les attentes du client.

Ces questions évaluatives seront déclinées par catégories de cibles de façon à être la plus exhaustive possible.

2.3 PREPARATION DE LA PHASE DE COLLECTE

2.3.1 Matrices de clarification des critères d'évaluation (annexe 2)

Une check-list des questions clés et sous questions spécifiques et thématiques à approfondir durant la mission de terrain figure dans cette matrice. Elle constitue la boussole pour l'élaboration des outils de collectes ; (guides d'entretien, questionnaires, grilles d'observations.

La matrice d'exécution de la mission d'évaluation fait la lumière sur la démarche de collecte. Il s'agit de :

- Quelles informations recueillir ?
- Où la recueillir (de qui ? Quelles sont les différentes sources pour trianguler ?),
- Comment recueillir les informations (quels sont les meilleurs outils ? Entretiens, rapports, groupe focal, entretiens individuels, revue documentaire…) ? et comment les analyser ?

2.3.2 Outils et technique de collecte et d'analyse

Pour cette évaluation finale (EF), SMA utilisera différents types d'outils lui permettant de recueillir les données pertinentes du projet afin d'appréhender au mieux le taux de réalisation des activités planifiées, la progression des interventions, les impacts potentiels, la durabilité et le niveau de satisfaction des communautés bénéficiaires.

- Guide pour la revue documentaire ;
- Une fiche de renseignements sur les réalisations du projet dans les différentes localités d'interventions

- Guide d'entretien : pour les différentes parties prenantes, (Join For Water, CIDRI, Services de l'Etat, autorités locales, église etc.)
- Guide focus group (Membres fondateurs de la SAGE, Membres actuels de l'exécutif de la SAGE, comités locaux etc.)
- Questionnaires : Ils seront administrés aux bénéficiaires finaux notamment la population. Ces questionnaires rechercheront les motifs de satisfaction relatifs aux interventions, aux changements attendus et à la démarche d'intervention et à l'amélioration du service public de l'eau, Ils seront tous digitalisés et envoyés sur les tablettes pour la tenue des enquêtes.

Tableau 1 : Synthèse outils et techniques de collecte et d'analyse des données

Outils à utiliser	Techniques de collecte	Outils et techniques d'analyse
• Guide d'entretien • Grille d'observation • Questionnaire	• Entretiens individuels (structurés ou semi structurés) • Groupes Focaux • Triangulation • Visite de terrain • Observations directes • Consultation de divers documents	• Analyse SWOT • Analyse des tableaux, • Cartes et diagrammes, • Analyse descriptive

Tableau 2 : Cibles et objectifs de leur enquête

Cibles	Objectifs de l'enquête
CIDRI, Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri, Join For Water – Protos	• Apprécier les conditions de mise en place des infrastructures, la participation des populations dans les choix stratégiques • Appréhender l'organisation mise en place et la stratégie d'intervention, • Apprécier la collaboration entre les différentes parties prenantes
	• Mieux approprier les objectifs du projet, • Mieux comprendre l'opérationnalisation des activités, le niveau de la réalisation des activités, les défis, contraintes et les solutions ou alternatives proposées ou adoptées, • Appréhender l'organisation mise en place et la stratégie d'intervention, • Avoir un meilleur feedback sur la conduite globale du processus
Services d'état compétents	• Apprécier, la collaboration avec les services déconcentrés, Apprécier la qualité et les stratégies d'intervention du projet
Autorités locales	• Apprécier le niveau d'appropriation des interventions, • Apprécier la contribution du projet à l'appropriation des enjeux, • Apprécier le degré d'appropriation des outils et mécanismes utilisés par le projet.
Comités de gestion de réseaux d'adduction	• Apprécier la qualité des appuis reçus et l'impulsion donnée au service public de l'eau • Apprécier l'impact des appuis sur l'amélioration des services • Apprécier la collaboration avec les autorités locales et les autres parties prenantes
Groupe Sectoriel de l'eau de la province Orientale	• Apprécier la contribution du projet dans l'animation du Groupe Sectoriel de l'eau de la province Orientale et son influence sur la réglementation au niveau local
Usagers du District d'Ituri	• Apprécier l'adéquation des besoins des communautés au regards des appuis du projet, • Apprécier les attentes des communautés, • Prendre les perceptions des communautés sur les résultats obtenus, Apprécier les changements obtenus ou attendus.
Société civile	• Apprécier l'implication de la société civile pour le contrôle citoyen et leur impact sur la gouvernance dans les localités d'interventions • Connaitre leur stratégie de veille citoyenne et difficultés rencontrées, • Apprécier la contribution du projet au fonctionnement des organisation de la société civile
Comité de pilotage	• Apprécier les orientations données au projet en tenant compte des enjeux de départ et des résultats obtenus
Membres fondateurs de la SAGE,	• Apprécier la situation de départ en matière de gestion de l'eau au démarrage du projet • Apprécier la conduite du processus de mise en place du SAGE • Apprécier l'appui du projet dans la mise en place du SAGE
Membres actuels de l'exécutif de la SAGE	• Evaluer le fonctionnement de la SAGE, les forces et les faiblesses, les enseignements nécessaires • Apprécier les performances du service public de l'eau,
Visite de terrain à Bunia	• Se rendre compte de l'effectivité des réalisations sur le terrain de l'amélioration • Apprécier la prise en compte de la durabilité des interventions

2.3.3 Echantillonnage

Toutes les cibles ci-dessus identifiées seront prises en compte dans la campagne de collecte d'information. Au niveau des usagers des points, il sera procédé à une enquête légère d'opinions et de perceptions sur les réalisations du projets et l'amélioration du service public de l'eau. Les usagers à enquêter seront répartis dans les deux villes ayant reçu les nouvelles adductions d'eau potable (Bunia et Mahagi) et quelques-unes des autres localités ayant bénéficié des modifications aux systèmes d'eau par le fonds de professionnalisation. Au cas où les échanges avec CIDRI sur la situation ne permettent pas de déployer des enquêteurs à Mahagi, nous allons concentrer notre mission à Bunia et ses environs. Environ 120 usagers des services d'eau seront sondés. Le choix des usagers tiendra compte du genre.

La répartition des enquêtés tiendra compte du poids démographique des localités enquêtées ou de la zone d'enquêtes. Cette enquête d'opinion tiendra compte aussi de quelques-uns des membres des comités présents dans la communauté et des responsables administratifs locaux

Cibles	Taille	Observation
CIDRI, centre d'initiation au développement rural en ituri,	2	Coordonnateur de l'action
Join For Water – Protos	1	Chargé de projet
Services d'état compétents (division provinciale en charge de l'eau, division provinciale de la santé)	2	
Autorités locales	4	Deux responsables nommés deux cadres techniques
Comités de gestion de réseaux d'adduction	6	
Groupe sectoriel eau et assainissement	4	
Usagers du district d'Ituri	120	Juste un sondage
Société civile	3	
Comité de pilotage	2	Président, secrétaire ou rapporteur
Membres fondateurs de la SAGE, & membres actuels de l'exécutif de la sage	4	Deux membres CA Deux membres de l'actuel équipe dirigeante de la SAGE dont le coordonnateur exécutif
Superviseurs en eau et assainissement des zones de santé	2	
Bénéficiaires des fonds de professionnalisation	2	
Gestionnaire des points d'eau	20	Juste un sondage
Visite de terrain à Bunia		

2.3.4 Transmission rapport de démarrage

Le présent rapport de démarrage composé de trois parties essentielles et soumis à l'appréciation du comité d'appréciation de la mission d'évaluation sera transmis le 8 Février 2021 pour recueillir les appréciations et amendements. Ces amendements seront pris en compte aussitôt après le feedback de l'équipe de coordination de la mission pour produire le rapport de démarrage final.

3 PHASE DE COLLECTE DES DONNEES

3.1 PLATEFORME POUR LA COLLECTE DE DONNEES

La réussite d'une étude d'évaluation passe absolument par une bonne collecte de données. La fiabilité des données collectées est un préalable pour un rapport de très bonne qualité. Pour assurer cette qualité, SMA a fait l'option de collecte électronique des données avec l'application CAPI (Computer-Assisted Personal Interviewing) qui sera programmée sous CSPro à installer sur les tablettes. C'est une opportunité de collecter des données géo référencées à travers l'utilisation des tablettes. L'avantage de cet outil est double. Non seulement, il permet d'assurer la fiabilité des données mais de gagner énormément de temps qui est consacré à la saisie des données avant le traitement.

3.2 CHOIX ET FORMATION DES ENQUETEURS

Les agents enquêteurs à identifier rempliront les conditions suivantes : (i) au moins le niveau BAC, (ii) disposant des expériences dans la collecte des données avec tablettes/smartphones serait un atout, (iii) Expériences dans le domaine de l'eau serait un atout, (iv) disposer d'une moto, (v) Maitrisent l'une des langues du milieu (swahili, lingala, lendu…), (vi) Savoir manipuler les smartphones/tablettes. La formation sera assurée par le chef de mission assisté de la coordination (à leur convenance) du projet pendant une (1) journée. Elle sera constituée d'une phase théorique, d'une simulation en salle et d'une simulation en milieu réel. Il est important d'ajouter que toutes les tablettes seront configurées avant le déplacement de Bunia par le chef de mission. Avant la configuration des données sur les tablettes, une simulation en milieu réel sera effectuée pour affiner davantage les outils.

3.3 EQUIPEMENTS NECESSAIRES AUX ACTIVITES SUR LE TERRAIN

Equipement	Quantité	Fournisseur	
Véhicule	1	CIDRI	
Tablettes configurées avec les outils de collecte	5	SMA SARL	1 tablette en réserve
Ordinateur	1	SMA SARL	
Salle de réunion	1	CIDRI	
Traducteur	1	CIDRI	
Matériel didactiques nécessaires pour la formation		CIDRI	

3.4 PRISE EN COMPTE DES INFORMATIONS PRATIQUES EXPLIQUEES DANS LES TDR

Distance : Le déplacement sur l'Ituri se fera par avion via Kampala. Le déplacement dans la province se fera avec le véhicule de CIDRI.

Barrière linguistique : La conduite des entretiens sur le terrain sera effectuée par le chef de mission auprès des parties prenantes. Le Consultant va s'appuyer sur CIDRI pour le recrutement de quatre (4) enquêteurs maitrisant les langues locales (Lendu, Swahili) pour l'administration du questionnaire d'enquête. Ces enquêteurs évolueront en binômes et repartis entre les localités.
Pour les focus groupes envisagés notamment avec les comités de gestion, le recrutement d'un traducteur sera nécessaire pour maximum deux (2) jours. Car nous estimons que les autres parties prenantes s'exprimeront parfaitement en français.

3.5 COLLECTE DES DONNEES PROPREMENT DITE (ENQUETE, ENTRETIENS, ET OBSERVATIONS)

3.5.1 Préalables

Avant le démarrage de la collecte des données, certains préalables nous paraissent indispensables. Il s'agit notamment de l'envoi de correspondances aux autorités communales et à certaines personnes ressources concernées par l'étude avec un planning de passage. Il est souhaitable que cette correspondance soit adressée directement par la coordination du programme. Aussi, est-il indiqué de délivrer aux consultants une lettre de recommandation pour lui faciliter la conduite de la mission.

3.5.2 Répartition du travail de collecte

Au total, 4 agents de collecte seront mobilisés pendant 4 jours de travail effectif. Ils seront chargés de l'entretien structuré à l´aide de questionnaires intégrés aux tablettes. Ils vont enquêter essentiellement les usagers des services d'eau, les gestionnaires des points d'eau et remplir la grille d'observation intégrée aux tablettes. Les agents seront organisés en binôme.

Par contre, le Chef de Mission (CM) sera chargé des entretiens avec les parties prenantes au projet, les personnes ressources, les services de l'Etat compétents et les partenaires stratégiques puis de la supervision du travail des agents de collecte.

Des observations directes de terrain seront menées par les agents de collecte et le CM. Des prises de photos seront faites pour illustration.

3.5.3 Supervision

Trois (3) moyens de supervision seront utilisés à savoir :

- La visite des enquêteurs : elle consiste à visiter les enquêteurs, à visualiser les enquêtes déjà réalisées et à apporter de solutions à leurs problèmes,
- La création d'un forum WhatsApp : il permettra d'échanger avec toute l'équipe tous les jours afin de répondre aux différentes préoccupations des enquêteurs,
- Le point quotidien des enquêtes synchronisées et les éventuelles incohérences, écarts et approches de solutions.

3.5.4 Visite de terrain

Au cours de cette visite, une attention particulière sera accordée à l'observation et aux témoignages des bénéficiaires (sur leurs perceptions et satisfaction). Ces informations viendront étayer celles issues de la campagne de collecte d'informations avec les tablettes et entretiens. Ces visites vont concerner essentiellement les réalisations physiques et les dispositifs mis en place pour promouvoir l'hygiène domestique.

3.5.5 Débriefing (restitution de terrain)

Après la collecte des données, une séance de débriefing sera organisée pour faire le point de grandes conclusions préliminaires obtenues du terrain. Une table ronde de restitution et de validation des données sera organisée juste après la collecte des données. Au cours de cette table ronde, une présentation (PowerPoint) sera faite. Elle sera organisée à Bunia avec Join For Water (si possible), CIDRI, les membres du comité de pilotage, de SAGE et du groupe sectoriel.

3.5.6 Mesures à adopter dans le contexte du Covid-19

L'étude se déroulant dans un contexte sanitaire difficile caractérisé par la pandémie de Covid-19, des mesures particulières seront prise pour protéger les participants et le personnel de collecte (consultant, enquêteurs).

Toutes les phases de la mission s'effectueront dans le respect strict et rigoureux des mesures barrières. Les enquêteurs seront formés sur ces mesures pendant la formation. A titre illustratif, les mesures minimales comprennent le port de masques en tout temps, le maintien de la distance sociale, le lavage des mains et l'utilisation d'un gel hydroalcoolique (désinfectant) en tout temps.

Sur le terrain et dans les véhicules, le port du masque de façon convenable sera obligatoire.

Avant chaque entrevue, l'agent de collecte de données devra procéder au lavage des mains dans la mesure du possible ou utiliser le gel hydroalcoolique. Devra profiter de l'occasion pour sensibiliser son enquêté sur les gestes barrières et l'amener à adopter les mêmes mesures que lui.

L'enquêteur devra veiller au respect de la distance sociale d'au moins 1 mètre entre lui et son interlocuteur.

4 PHASE D'ANALYSE DES DONNEES DE RAPPORTAGE ET DE VALIDATION

4.1 TRAITEMENT DES DONNEES

Une base de données brute issue des différentes enquêtes sera obtenue. Après un toilettage des données, une analyse descriptive sera faite et permettra de ressortir les proportions, les tableaux, les diagrammes. Le tableur Excel et le logiciel SPSS 18 seront utilisés pour générer les fréquences relatives suivant la formule suivante :

$$\text{Fréquence}_i = \frac{\text{Effectif de la modalité i}}{\text{Nombre de répondants}} \text{ X } 100$$

Ces différents traitements devront permettent d'aboutir aux valeurs des indicateurs du cadre logique. Après le traitement des données, un feedback sera organisé à l'endroit de l'équipe du programme à travers un atelier de restitution des données afin de prendre en compte leurs observations et recommandations dans l'analyse des données. Ces données traitées seront traduites en tableaux, graphiques, cartes etc.

4.2 ANALYSE DES DONNEES

4.2.1 Evaluation des indicateurs du cadre logique, analyse des écarts

Cette évaluation nous permettra d'apprécier la cohérence de la logique d'intervention (activités, objectifs spécifiques et objectif global) et apprécier la probabilité d'atteinte des différents indicateurs inscrits dans le dossier technique au regard des hypothèses préalables. On essayera de répondre à certaines préoccupations comme ; (i) les moyens mis à contribution permettent-ils d'atteindre les objectifs du programme à terme ? (ii) les indicateurs sont-ils SMART ?

4.2.2 Identification des défis de mise en œuvre et approches de solutions

Un examen minutieux devra être fait de toutes les contraintes et défis enregistrés au cours de la mise en œuvre, apprécier les solutions apportées par les parties prenantes et faire des propositions de recommandations.

4.2.3 Examiner la mise en œuvre du suivi-évaluation

Il s'agira d'analyser, le dispositif de suivi-évaluation mis en place, le circuit de collecte et de remontées des informations, les moyens humains, techniques et financiers mis à contribution. On appréciera aussi la cohérence du plan de suivi-évaluation avec l'utilisation qui est faite.

4.2.4 Analyse des attentes de la population

Elle permettra de confronter les activités prévues, les hypothèses de réalisation et les perceptions des bénéficiaires du projet pour apprécier si les changements qualitatifs obtenus ou attendus et les perspectives de survenue des effets/impacts.

4.2.5 Analyse de la prise en compte du genre

Les analyses seront également focalisées sur la prise en compte du genre dans les appuis du projet et la satisfaction des bénéficiaires. Cette analyse se fera au regard des propositions faites dans le document de formulation. Elle va consister à vérifier la prise en compte de ces mesures proposées. Aussi, sera-t-il question de voir si ces mesures sont suffisantes pour satisfaire les besoins des groupes vulnérables.

4.2.6 Analyse de la durabilité des résultats

Le cadre ci-dessous sera mis à contribution pour assurer une analyse complète de ce critère.

Tableau 3 : Cadre d'analyse de la durabilité

Acquis du projet	Durabilité des résultats sur les plans :				
	Economique et financière	Organisationnelle et institutionnelle	Environnementale	Technologique	Sociale

4.2.7 Analyse du dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel et organisationnel du programme et son efficacité seront évalués suivant le cadre ci-dessous

Tableau 4 : Cadre d'analyse du dispositif institutionnel

Parties prenantes au Programme	Mandats	Potentialités pour le faire	Faiblesses de l'acteur et risques possibles	Niveau[1] d'engagement dans la réalisation des activités et facteurs explicatifs	Suggestions

4.2.8 Elaboration et transmission du rapport provisoire et documents annexes et validation

4.2.8.1 Caractéristique du rapport

Un rapport provisoire sera établi et soumis à l'appréciation du comité de pilotage de la mission d'évaluation.

Il comportera la synthèse de la démarche méthodologique, les différents résultats. Le volume du rapport sera de 35 pages au plus sans les annexes et précédé d'un résumé exécutif de 3 pages au plus. Il sera utilisé aussi la police « times new roman », la taille 11 et l'interligne 1,15 pour les différents livrables. Toutefois le candidat est disposé à se conformer aux standards de forme du client.

Tous les rapports élaborés devront suivre la démarche d'assurance qualité à l'interne avant son envoi au client (tous les livrables sont concernés).

4.2.8.2 Conclusions et recommandations

Les recommandations seront proposées suivant la conception initiale du programme, la mise en œuvre, les résultats obtenus et/ou suivant les acteurs. Elles devront faire apparaitre les orientations stratégiques pour les futures interventions et les mesures nécessaires pour assurer la durabilité (financière) des services d'eau potable ?

[1] 1= Faible ; 2= Passable ; 3= Assez bien ; 4 = Bien

Deuxième Partie : CHRONOGRAMME ET ORGANISATION DU TRAVAIL

1 CHRONOGRAMME ET PLAN DE TRAVAIL

1.1 CHRONOGRAMME

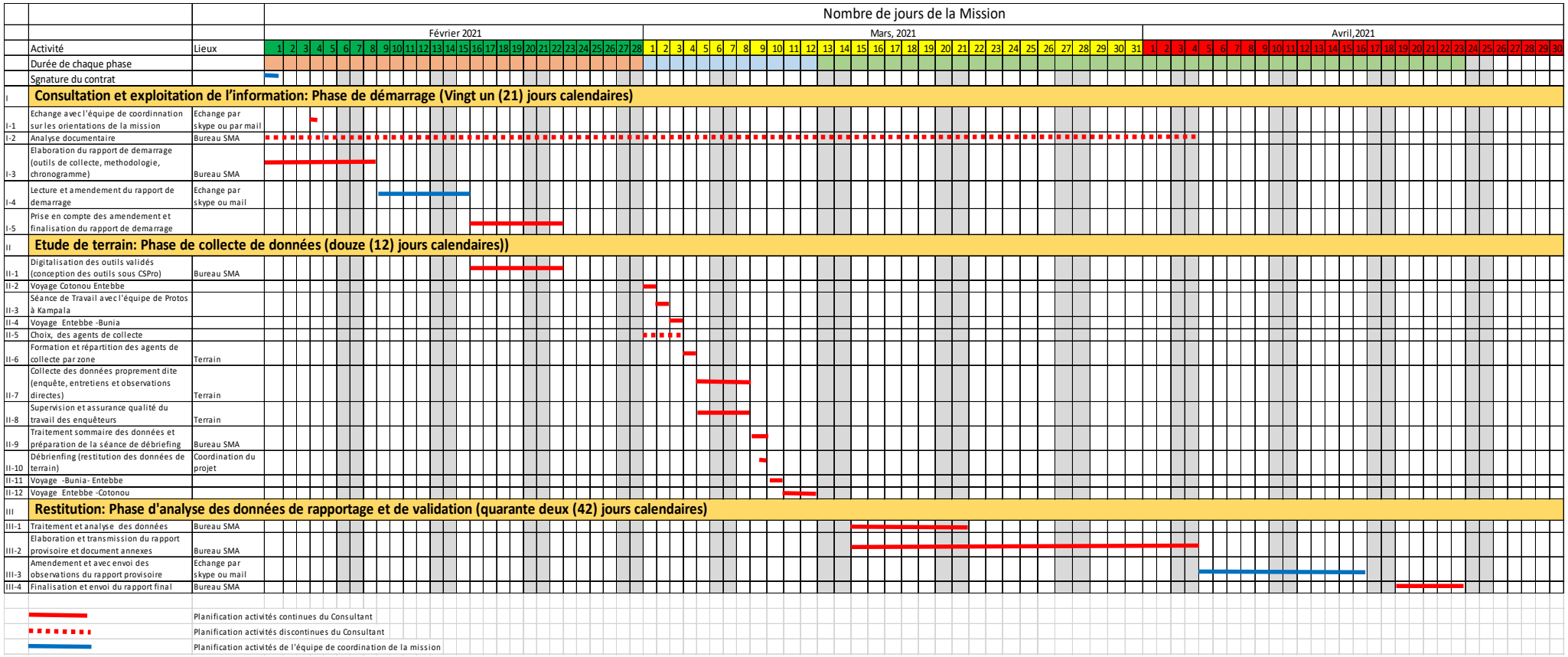

NB : ce chronogramme tient compte de l'évaluation conjointe du projet EASI

1.2 PLAN DE TRAVAIL

N°				Mars 2020												Avril, 2020																							Total jours/		
	Personnel	Postes		20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Siege	Terr.	Total
	Personnel clé																																									
1	ATTAKIN Edmond	Chef de Mission, Expert AEPHA	Siège				1	1	1													0,5	1	1	1	0,5	0,5	1	1	1							1	1	12,5		20,5
			Terr.											1	1	1	1	1	1	1	1																			8	8	
2	DOSSOU Etienne	Cartographe Démographe	Siège							0,50	0,50	1						0,5	0,5	0,5	1	1																		5,5	5,5	5,5
			Terr.																																					0	0	
	Personnel d'appui																																							0	0	
1	SAHGUI Saba Pélagie	Agent d'appui	Siège				0,5	0,5	0,5					0,5	0,5		0,5						0,5	0,5				0,5	0,5											5	5	5
			Terr.																																					0	0	
2	LOUGBEGNON Samson	Agent d'appui					0,5	0,5	0,5						0,5	0,5		0,5				0,5		0,5				0,5		0,5										5	5	5
																																								0	0	
3	4 Agents de collecte	Agents de collecte	Siège																																					0	0	16
			Terr.											4	4	4	4																								16	

1.3 CALENDRIERS DES LIVRABLES

N°	Livrables	Dates de livraison
1	Rapport de démarrage provisoire	8 février 2021
2	Rapport de démarrage validé	22 février 2021
3	Séance de Débriefing	9 mars 2021
4	Rapport provisoire	31 mars 2021
5	Rapport définitif	16 avril 2021

2 ORGANISATION DU TRAVAIL

2.1 BREVE PRESENTATION DU CONSULTANT

La Société de Management et Assistance (SMA) est une société de droit béninois créé en janvier 2018 dans le but de valoriser le génie africain en fédérant toutes les énergies pour la construction d'un idéal meilleur au service d'un développement inclusif. Elle met l'innovation au cœur de l'action afin d'offrir une pleine satisfaction aux clients. A SMA, il n'y a que des solutions innovantes et durables et des défis à relever. Trois domaines d'interventions prioritaires fondent l'existence de SMA à savoir :

- Eau, assainissement et déchets
- Agriculture et aménagements agricoles
- Environnement et changements climatiques

Aussi, des expertises sont développées dans le domaine de la gouvernance, de l'éducation, de la santé, des renforcements de capacités etc.

Les services offerts sont essentiellement les : (i) Etudes, (ii) Ingénierie, (iii) Appuis conseils, (iv) Suivi contrôle, (v) Renforcement de capacités, (vi) Réalisations, (vii) Evaluations de projets/programmes, (viii) Développement de politiques et stratégies sectorielles.

SMA dispose d'une équipe opérationnelle forte qui s'appuie sur un pool d'experts expérimentés et rompus à la tâche. Ces ressources humaines indispensables pour toute entreprise, s'appuie sur les valeurs (Professionnalisme, Excellence, Rigueur, Confiance en soi, Esprit d'équipe, Redevabilité) de l'institution pour offrir les meilleures solutions à nos clients.

2.2 DESCRIPTION DU PROFIL DU PERSONNEL CLE

2.2.1 Chef de mission : Edmond ATTAKIN

Ancien employé de Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA) devenu Agence Panafricaine intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), Edmond ATTAKIN Expert AEPHA, et spécialiste en évaluation de projets et programmes a capitalisé dix-huit (18) années d'expériences dont treize (13) dans le domaine de l'AEPHA. Il a conduit ces cinq (5) dernières années dix (10) missions d'évaluation de projets/programmes dont huit (8) dans le secteur de l'AEPHA. Il a une parfaite connaissance du contexte de l'eau africain, du fait des échanges réguliers entre collègues de CREPA qui regroupait les pays de l'Afrique de l'ouest et du centre et une mission d'étude effectué en Ouganda précisément à Kampala et à Fort Portal. Parmi les autres missions conduites, il y a l'amélioration de la gestion du service public de l'eau, la gouvernance dans le secteur de l'AEPHA, l'implication de la société civile dans la gestion du service public de l'eau au Bénin. Sa dernière mission conduite a été pour le compte de Protos (Join For Water) dénommé Gouvernance Locale de l'Eau dans le Nord Bénin » (GLEauBe 2) avec un important volet sur la gouvernance de l'eau, l'implication de la société civile. Il a conduit également de nombreuses missions d'études diverses.

Edmond ATTAKIN, fort de ses nombreuses années d'expériences, a une capacité d'adaptation très forte au contexte du milieu et une démarche d'appropriation rigoureuse des documents et politiques et de stratégies qui lui permet de satisfaire ses clients. Il incarne les valeurs de professionnalisme, d'excellence, de rigueur, confiance en foi, d'esprit d'équipe et de redevabilité dans la conduite de différentes missions à charge pour donner pleine satisfaction à ses clients. La rigueur et le souci du travail bien fait dont il fait preuve lui ont valus un renouvellement de confiance de la part de plusieurs partenaires avec lesquels il a eu à travailler. Ses compétences et ses expériences font de lui une personne suffisamment outillée pour mener à bien cette mission vu le contexte et les exigences de cette évaluation et surtout le temps assez court.

Les nombreuses collectes de données organisées ont été effectuées avec les plateformes Akvo flow, ODK collect, CSPro dans le cadre de neuf (9) missions d'études.

Dans sa démarche de conduite des activités, il vise toujours la satisfaction du client au-delà de leurs attentes.

2.2.2 Expert TIC et base de données : DOSSOU Etienne

DOSSOU Etienne, Démographe et cartographe de formation, a acculé de nombreuses années d'expérience dans la définition des échantillons pour la conduite des missions de collecte de données pour assurer une meilleure représentativité. Il possède une vaste expérience en systèmes d'informations géographiques et utilisation des TIC dans la collecte des données. Il a accumulé plusieurs expériences avec le chef de mission en conception d'outils sous diverses plateformes TIC (plateforme Akvo flow, ODK collect, CSPro) pour la collecte des données lors d'évaluations de projets ou de missions d'étude de référence. Son professionnalisme lui permet de toujours fournir des outils de collecte de qualité et l'obtention de données d'une haute précision. L'importance de la précision et de la qualité des données à collecter pour cette évaluation, font de lui la personne idéale pour l'exécution de cette tâche.

1.1 ORGANISATION

Q**uatre (04)** enquêteurs vont appuyer le chef de mission dans la collecte des données et seront chargés d'assurer la collecte des données auprès des usagers.
L'organigramme mis en place est schématisé par le diagramme suivant :

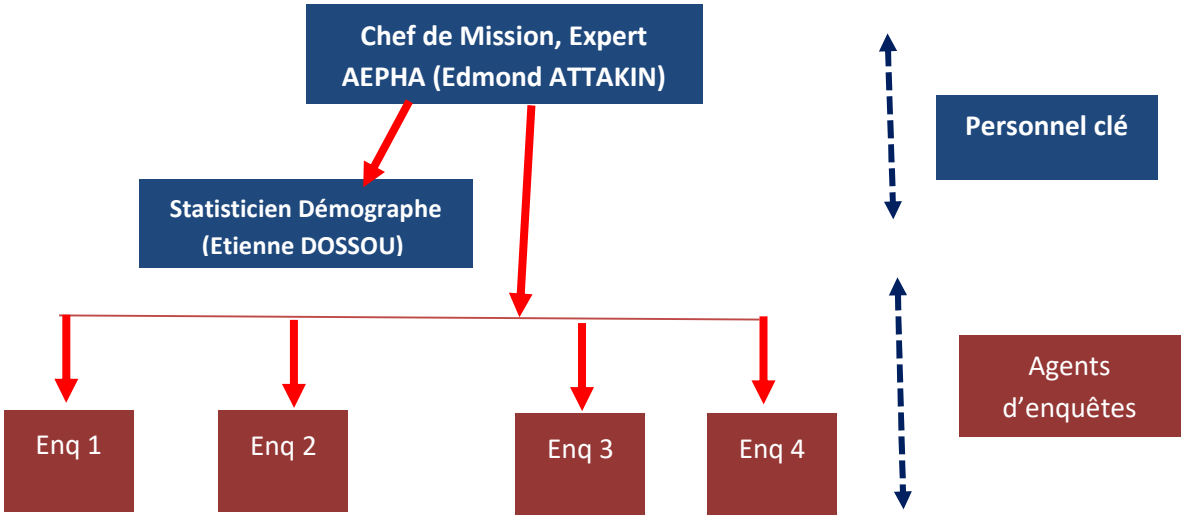

A travers ce diagramme, on note une coordination générale forte assurée par le Chef de mission à travers la supervision directe des activités de l'ensemble des experts mobilisés pour la conduite de ladite mission puis le suivi contrôle des activités des enquêteurs

2.3 RESPONSABILITE DE CHAQUE MEMBRE

Nom	Tâches
ATTAKIN Edmond	Coordination de la mission Appropriation des documents et revue documentaire, Préparation de la méthodologie, Elaboration des outils de collecte et d'analyse, Formation des agents de collecte Entretien parties prenantes et personnes ressources, Présentation de données collectées au cours d'un atelier de débriefing Evaluation des activités menées au regard des objectifs et des planifications Analyse du dispositif assurant la durabilité des acquis du projet, Analyse de la prise en compte du genre Elaboration du rapport provisoire,
DOSSOU Etienne	Création des enquêtes sous CSPro et configuration sur les tablettes Dépouillement et traitement des données, Réalisation de cartes pour illustration Elaboration des bases de données géo référencée des ouvrages visités
Enquêteurs	Bénéficiaires de la formation Prise de contact avec les autorités locales ; Collecte des données avec Smartphone auprès des bénéficiaires du projet (enquêtes et observations) Élaboration d'un rapport d'enquête.

3 PRISE EN COMPTE DU CODE D'ETHIQUE

Pour prendre en compte le code d'éthique en annexe 3, le Consultant avec toute son équipe devra

- Respecter les croyances, les us et coutumes
- Respecter le droit des particuliers et de l'égalité des sexes
- Faire preuve d'intégrité et d'honnêteté

3.1 RESPECT DES CROYANCES, ET DES US ET COUTUMES

Le projet a été mis en œuvre dans différents environnements socio culturels. L'appropriation de ces différents environnements est importante pour le Consultant. Fondamentalement, il sera question de mieux s'accommoder de ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire lorsqu'on est à la quête d'informations dans ces environnements socio culturels. Pour y parvenir, le consultant utilisera des enquêteurs maitrisant les langues locales et assez sensibles aux us et coutumes. Une place prépondérante devra être accordé à l'éthique en matière de collecte des données au cours de la formation. Le Consultant pourrait s'appuyer sur CIDRI ou toute organisation locale pour l'identification de ces enquêteurs

L'obligation sera faite aux enquêteurs de faire une visite de courtoisie aux chefs traditionnels dans chaque localité ciblée pour la collecte des données.

Le port vestimentaire et la démarche de salutations devront permettre aux enquêteurs de mieux s'intégrer dans chaque localité et dans chaque ménage.

Dans chaque ménage, les enquêteurs devront chercher à rencontrer d'abord le chef de ménage et avoir l'autorisation avant d'enquêter leurs cibles.

3.2 RESPECT DU DROIT DES PARTICULIERS ET DE L'EGALITE DES SEXES

Ce respect va s'articuler autour des points suivants :

- Respecter le consentement libre et éclairé : Au cours de la collecte des données, les cibles sont libres d'accorder au non l'entretien aux agents de collecte. Par ce fait, il revient aux agents enquêteurs de trouver les éléments de motivations nécessaires pour l'amener à se prêter à leurs questions. Toute image à prendre de la personne enquêtée ou de son environnement doit être précédée d'une explication de l'utilisation qui sera faite de l'image et requérir l'autorisation de ce dernier avant de passer à la prise de vue.
- Points de vue et les intérêts du client et des parties prenantes : la rédaction du rapport doit refléter l'analyse et les commentaires des différentes parties prenantes à l'évaluation. Chaque élément rapporté doit être soutenu par des évidences. Les informations doivent être triangulées (au moins trois sources différentes). Les informations mono sources non soutenues par des évidences doivent être écartées. Depuis la planification de l'évaluation jusqu'à la préparation du rapport, les points de vue du client doivent être pris en compte.
- Formatage des données collectées : les données de l'évaluation doivent être rendues accessibles dans une forme qui assure le respect des individus et qui ne compromet pas les engagements de confidentialité. L'intégrité des résultats devra être respectée. La formulation de conclusions négatives (si elles existent) et de critiques à l'égard de l'objet évalué doivent être justes et sincères. Toutefois, ces conclusions négatives ne doivent pas occultés les aspects positifs du fait de l'intervention du projet. L'évaluateur devra rester neutre tout en faisant une analyse approfondie et objective des informations collectées.

- Respect de la confidentialité et protection des données à caractère sensible : Les informations rapportées devront requérir la confidentielle totale de la source d'information. Le fait d'avoir des informations ou opinions suffisamment triangulées devront permettre de parvenir à cet objectif. Une information suffisamment intéressante pour servir d'éléments d'illustration comme les verbatim à faire figurer dans le rapport, devront requérir le consentement des personnes concernées.
- Respect de l'égalité des sexes et de l'équité : L'égalité des sexes est le principe selon lequel les hommes et les femmes devraient recevoir un traitement égal et ne devraient pas être victimes de discriminations basées sur leur appartenance à l'un ou l'autre sexe, dans le cadre de la présente mission, ce principe sera rigoureusement respecté. Dans la mesure du possible, le consultant essayera de respecter tout au moins la proposition hommes femmes présente dans les cibles enquêtées au niveau des échantillons. Aussi, essayera-t-il de respecter autant que possible le genre concerné par le sujet abordé par un échange.

3.3 INTEGRITE / HONNETETE

Les cinq points suivants permettront de juger de l'intégrité et de l'honnêteté du consultant :

- La première preuve d'intégrité et d'honnêteté du consultant est la sincérité, l'authenticité et l'étendue de ses aptitudes et de ses connaissances. Les références des personnes de contact pour chaque mission peuvent permettre au client de vérifier chaque expérience mentionnée aussi bien pour le cabinet que pour le chef de mission.
- Le consultant, notamment le chef de mission qui est en même temps le promoteur de la Société de Management et Assistance (SMA) a capitalisé d'énormes expériences en évaluations de projet (neuf au total) et d'un programme multi acteurs, et des missions en gouvernance de l'eau. Toutes ces missions sont soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution.
- Le consultant a bien compris la mission et sa portée et a proposé les prix en conséquence
- Les informations collectées seront traitées et analysées sans être dénaturés.
- Le consultant et toute son équipe sera totalement ouvert à l'environnement culturel et social des intervenants et se conduire de manière respectueuse à l'endroit de leurs valeurs et de leurs normes ;

Troisième partie : Outils de collecte

1 QUESTIONNAIRES

protos Join For Water / CIDRI	**EVALUATION FINALE** **Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC**
CIBLES A ENQUETER	**Questionnaire** **Ménages**

000	**Section 0 : Identification**			
N°	**Questions**	**Réponses**	**Codes**	**Saut**
001	Province/			
002	Ville / Territoire			
004	Village ou Quartier de ville			
005	Localité ou Hameau			
006				
007	Nom et prénoms du chef du ménage enquêté		/____/___/	
008	Sexe	1 Masculin 2 Féminin	/____/___/	
009	Contact			
010	Sexe	1 Masculin 2 Féminin		
011	Age			
012				
013	Niveau d'instruction	1 Primaire 2 Secondaire 3 Supérieur 4 Alphabétisé 5 Non alphabétisé		
014	Profession	1 Fonctionnaire 2 Artisan 3 Agriculteur 4 Commerçant 5 Transporteur 6 Maraîcher 7 Sans activité 8 Autres (préciser) _____		
	Nombre de personnes vivant dans le ménage			
015	Date	/____/____/__0__/_3__/_2__/_1__/		
016	Nom de l'enquêteur			

		F	M	T	
	Femmes				
	Enfants,				
	Autres personnes à charges				

100	**Section 1 : accès à l'eau**		
N°	**Questions**	**Réponses**	**Code**

101	En un jour ordinaire, pendant la saison sèche, à quel point d'eau prenez-vous normalement l'eau que vous utilisez ? *(plusieurs modalités de réponse sont possibles)*	1) robinet à la maison 2) Robinet chez les voisins 3) pompes manuelles ; 4) bornes fontaines ; 5) Puits moderne ; 6) puits traditionnel; 7) citernes 8) Autres à préciser	/____/ Si robinet
102	Si réponse 6 à 8 N'existe-t-il pas une source d'eau plus améliorée dans votre localité ?	1) oui 2) non	
103	En un jour ordinaire, pendant la saison des pluies, à quel point d'eau prenez-vous normalement l'eau que vous utilisez ? *(plusieurs modalités de réponse sont possibles)*	1) robinet à la maison 2) Robinet chez les voisins 3) pompes manuelles ; 4) bornes fontaines ; 5) Puits moderne ; 6) puits traditionnel; 7) citernes 8) eaux de pluies 9) Autres à préciser	
104	Si réponse 6 à 8 0la question 103 et 1 à 5 à la question 101, La source d'eau améliorée ne fonctionne-t-il pas en saison des pluies ?	1) oui 2) non	
105	Si oui, le puisage est t-il payant ?	1 Oui, 2 non	
106	***Citer les cas où*** le puisage est t-il payant	10) robinet à la maison 11) Robinet chez les voisins 12) pompes manuelles ; 13) bornes fontaines ; 14) Puits moderne ; 15) puits traditionnel; 16) citernes 17) eaux de pluies Autres à préciser	
107	Comment le payement se fait-il ?	1) Au volume (à chaque puisage) 2) Forfait mensuel 3) Forfait annuel 4) Cotisation pour payer panne et redevances 5) Autres	

200	**Section 2 : Service public de l'eau**		
N°	**Questions**	**Réponses**	**code**
201	Le point d'eau le plus proche se situe à quelle distance de votre ménage *(enquêteur marquer le nombre de vos pas et encercler)*	1) 0 à 200 m 2) 200 à 500 m 3) 500m à 1000 m 4) plus de 1000 m	/__/
202	A quel moment de la journée vous allez chercher de l'eau ?	1) Matin 2) Midi 3) Soir	/__/
203	Quel est le temps moyen mis pour un tour de puisage (avoir un récipient d'eau à la maison?)	1) 10 à 30 mn 2) 31 à 45 mn 3) 46 à 60 mn 4) 61 à 90 mn 5) 91 à 120 mn 6) Plus de 120 mn	/__/

204	Quels autres facteurs influencent le temps de puisage	Affluence sur le point d'eau Etat de l'ouvrage Pression de l'eau Autres	
205	A quelle heure le fontainier commence par vendre l'eau ? (heure d'ouverture)	1) Avant 7h 2) 7 à 8h 3) Après 8 h	/__/
206	A quelle heure le fontainier arrête la vente de l'eau ?	1) Avant 18 h ; 2) 18h à 19h 3) 19 h à 20 h, 4) Après 20 h	/__/
207	Est-ce que le point d'eau est actuellement fonctionnel ?	1 Oui 2 Non	
208	Si non depuis quand, ne fonctionne-t-il pas ?	1) Moins d'une semaine ; 2) Une semaine ; 3) Deux semaines ; 4) un mois 5) deux mois ; 6) trois mois ; 7) plus de trois mois (à préciser) _____	/__/
209	Si, le point d'eau fonctionne, est-il tombé en panne ces trois derniers mois?	1 Oui 2 Non	/__/
210	Si oui Combien de temps la panne a-t-elle duré avant sa réparation ?	1) Immédiatement ; 2) deux jours ; 3) Moins d'une semaine 4) Une semaine; 5) Deux semaines ; 6) un mois 7) deux mois, 8) plus de deux mois	/__/
211	Si deux jours ou plus, où est-ce que vous vous approvisionnez en eau ?	1) Point d'eau potable voisin ; 2) Puits ; 3) Marigot ; 4) Autres à préciser_____	/__/
212	Qu'est ce qui a causé la panne selon vous ?	1) Incivisme des usagers 2) Mauvaise qualité des équipements 3) Trop de sollicitations, 4) Pièces d'usure courage comme le segment 5) Autres à préciser	/__/
213	Si 5 à 8 à la question 210, qu'est ce qui justifie la longue durée de la réparation de la panne à des moments donnés ?	1 Manque de moyen financier 2) Indisponibilité de la pièce de rechange 3) indisponibilité de l'artisan réparateur 4) Autres à préciser _____	/__/
214	Quelle est votre appréciation de la gestion des pannes des comité de gestion ?	1. Bonne 2. passable 3. mauvaise	/__/
215	Etes- vous satisfaits du service de l'eau dans votre localité	1) Satisfait ; 2) Peu satisfait ; 3.) Pas satisfait	/__/

Section 3 : Hygiène autour des points d'eau à aborder

N°	Questions	Réponses	code
300	**Section 3 :** Hygiène autour des points d'eau		
301	Le point d'eau est t il toujours nettoyé avant le démarrage de la fin	1. Oui 2. Non, 3. Oui, mais	/___/
302	Si oui, Mais, pourquoi ?	1. C'est nettoyé quand c'est sale, 2. C'est nettoyage deux à trois fois par semaine, 3. Le vendeur d'eau nettoie quand il veut 4. Autres	/___/
303	Si 2 ou 3 à la question 3, que font les autorités de la localité ?	1. Avertissement 2. Verbalise 3. Autres	
304	Les récipients de puisage sont t il nettoyé sur les points d'eau ?	1. Oui 2. Non, 3. Parfois 4. Souvent 5. Rarement	
305	Si 1 puis 3 a 5 ; l'eau est déversé où ?	1. La où, on lave 2. On s'éloigne du point d'eau 3. Autres	
306	Quelles est votre appréciation de la propreté autour des points de puisage d'eau	Bien entretenu Entretien passable, Sale Très sale	/___/

Section 4 : Ménages et maladies hydriques				
401	Quelles sont les maladies qui sont fréquentes dans votre localité ?	1. Diarrhée 2. Choléra 3. Dysenterie 4. Fièvre typhoïde 5. Bilharziose 6. Paludisme 7 Autres (à préciser)	/___/	*(Plusieurs réponses sont possibles)*
402	Est-ce que quelqu'un de votre ménage est tombé malade de la diarrhée au cours de ces deux dernières semaines**?**	1. Oui 2. Non	/___/	
403	Si oui combien de personnes ?	----------		
404	Est-ce que quelqu'un de votre ménage est tombé malade du **vomissement** au cours de ces deux semaines ?	1. Oui 2. Non	/___/	
405	Si oui combien de personne?	----------		
406	Est-ce que quelqu'un de votre ménage est tombé malade la **fièvre typhoïde** au cours de ces deux semaines ?	1. Oui 2. Non	/___/	
407	Si oui combien de personne	----------		

408	Pensez-vous que l'on peut prévenir certaines maladies en consommant de l'eau potable	1. Oui 2. Non	/___/	
409	Si oui lesquelles ?	1. Diarrhée 2. Choléra 3. Dysenterie 4. Fièvre typhoïde 5. Bilharziose 6. Paludisme 7. Autres (à préciser)_____	/___/	
410	Pensez-vous que consommez de l'eau potable est suffisant pour garantir la bonne santé pour tous ?	1. Oui 2. Non		
411	Si non pourquoi	1. L'eau potable doit être transportée dans des conditions hygiéniques 2. L'eau potable doit être conservée dans des conditions hygiéniques 3. Garder toujours l'eau potable à l'abri des enfants 4. Autres		
412	Comment faire pour ne pas polluer l'eau	1. Bien nettoyer les récipients de transports, 2. Bien couvrir pendant le transport, 3. Conserver dans les récipients adéquats 4. Autres		

	EVALUATION FINALE **Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC**
CIBLES A ENQUETER	**Questionnaire** **Gestionnaires des point d'eau**

000	**Section 0 : Identification**			
N°	**Questions**	**Réponses**	**Codes**	**Saut**
001	Province/			
002	Ville / Territoire			
004	Village ou Quartier de ville			
005	Localité ou Hameau			
006	Nom et prénoms de l'enquêté			

007	Nom de la structure en charge de la gestion de la l'ouvrage			
008	Durée du contrat			
009	Date de signature du contrat			
011	Sexe de l'enquêté	1 Masculin 2 Féminin	/____/___/	
012	Niveau d'instruction de l'enquêté	1 Primaire 2 Secondaire 3 Supérieur 4 Alphabétisé 5 Non alphabétisé	/____/___/	
013	Contact			
014	Age			
015				
016	Profession	1 Fonctionnaire 2 Artisan 3 Agriculteur 4 Commerçant 5 Transporteur 6 Maraîcher 7 Sans activité 8 Autres (préciser) _____		
017	Date	/____/____/__**0**__/_**3**__/_**2**__/_**1**__/		
018	Nom de l'enquêteur			

Section 1 : données sur l'activité				
101	Quel est le type de point d'eau dont vous assurez la gestion ?	1. Forages, 2. BF, 3. Puits, 4. Sources captées, 5. autres	/____/	
102	Est-ce que le point d'eau est actuellement fonctionnel ? *(Si gestionnaire enquêté hors du point d'eau si non observé et cocher)*	1) Oui 2) Non	/____/	
103	Si non depuis quand, ne fonctionne-t-il pas ?	1 Moins d'une semaine 2 Une semaine 3 Deux semaines 4 un mois 5 deux mois 6 trois mois 7 plus de trois mois	/____/	
104	Quels sont les types de récipient que les usagers utilisent pour l'achat de l'eau ? *(Plusieurs réponses sont possibles)*	1) Bidon 25 litres, 2) Bidon en métal (Gérycane) 3) Bassine 36 litres ; 4) Seau plastique 5) Pot (en terre cuite) 6) Autres à préciser_____	/____/ /____/ /____/	
105	Quel est le tarif du récipient déclaré	1) 5frs,	/____/	Si plus d'une

		2) 10 frs ; 3) 25 frs ; 4) 50 frs et plus	/____/ /____/	réponse au 205 le premier correspond à la première et le second à la seconde et ainsi de suite
106	Comment les usagers paient –ils l'eau?	1. Cash 2. Abonnement mensuel 3. Accès libre 4. Cotisation chaque fin de mois pour payer la redevance à la mairie 5. Autre (préciser) _____	/____/	
107	Si Cotisation chaque fin de mois, préciser le montant payé par ménage			
108	Quelle est la quantité moyenne d'eau vendue par jour (m3). En saison sèche		/____/ /____/	
109	Quelle est la quantité moyenne d'eau vendue par jour (m3) en saison pluvieuse ou en nombre de récipient type utilisé pour la vente	1)		
110	Existe-t-il un cahier de compte pour les consommations ?	2) oui 3) non		
111	Si oui peut on photographier ?	1) oui 2) non		
112	Photographier les pages utiles	3)		
113	Quelle est votre recette journalière moyenne pendant la saison sèche ?		/____/ /____/	Idem
114	Quelle est votre recette journalière moyenne pendant saison pluvieuse			
115	Quelle est votre recette annuelle ?			
116	Existe-t-il un cahier de compte pour les consommations ?	4) oui non		
117	Si oui peut on photographier ?	4) oui non		
118	Photographier les pages utiles			
119	A quelle heure commencez- vous par vendre l'eau ?	1) Avant 7h	/____/	

		2) 7 à 8h 3) Après 8 h 4) Accès libre à tout moment 5) Autres		
120	A quelle heure arrêtez vous la vente de l'eau ?	1) Avant 18 h ; 2) 18h à 19h 3) 19 h à 20 h, 4) Après 20 h 5) Accès libre à tout moment 6) Autres	/____/	
Section 2 : Gestion des pannes				
201	Le point d'eau est tombé en panne ces trois derniers mois?	1 Oui 2 Non	/___/	Si non aller à 305
202	Si oui Combien de temps la panne a duré avant sa réparation	1) réparation immédiate ; 2) deux jours ; 3) Moins d'une semaine 4) Une semaine; 5) Deux semaines ; 6) un mois 7) deux mois, 8) plus de deux mois	/___/	
203	Qu'est ce qui a causé la panne selon vous ?	1) Incivisme des usagers 2) Mauvaise qualité des équipements 3) Défauts d'entretien 4) Autres à préciser	/___/	
204	Qu'est ce qui justifie la longue durée de la réparation de la panne ?	1. Manque de moyen financier 2. Indisponibilité de la pièce de rechange 3. Indisponibilité de l'artisan réparateur 4. Réparation du ressort de la mairie 5. Retard dans l'information de la mairie 6. Retard dans l'information de l'AR 7. Autre à préciser	/___/	
	Toutes les pannes sont elles systématiquement prises en charge par le gestionnaire	1. Oui 2. Non		
	Si non quelles sont les pannes prise en charge par le gestionnaire	1. Les petites pannes , 2. Les grosses pannes 3. Les pièces d'usures courantes, 4. Les pièces avec de grosses sommes 5. Autres		
	Dans les cas où ce n'est pas le gestionnaire, qui les prend en charges	1. Les autorités locales, 2. Les autorités provinciales 3. Les ONG opérant dans la province 4. CIDRI		

		5. etc		
205	Dans le cas où ce n'est pas le gestionnaire qui assure la réparation, quel est le temps moyen mis par les structures d'appui à la réparation pour réagir ?	1 Moins d'une semaine, 2 Une semaine 3 Deux semaines, 4 un mois 5 deux mois	/___/	
206	Quelle est votre appréciation de la gestion des pannes des points d'eau qui relèvent des autorités ?	1. Bonnes 2. passables 3. mauvaise	/___/	
207	Est-ce que le réparateur de pompes vient faire des entretiens préventifs sur l'ouvrage	1) Oui 2) non	/___/	
208	Si oui quelle est la fréquence ?	1) Un mois 2) Deux mois 3) Trois mois 4) Trois mois 5) Deux fois par an 6) Une fois par an	/___/	
209	Si non pourquoi ?	1) Absence de contrat entre le gestionnaire et le réparateur 2) Absence de contrat entre le gestionnaire et les autorités 3) Absence de réparateur sur le territoire 4) Absence de réparateur dans la province 5) Autres à préciser	/___/	
210	Lorsque vous signalez une panne au réparateur, quel est le temps moyen qu'il met pour venir réparer?	1) Immédiatement 2) Deux jours 3) Une semaine 4) Un mois 5) Plus d'un mois	/___/	
211	Si deux jours ou plus la population s'alimente où ?	1 Point d'eau potable voisin 2 Puits 3 Marigot 4 Autres à préciser_____	/___/	
212	Comment qualifiez-vous la régularité et l'efficacité des réparateurs	1) Très bonne 2) Bonne 3) passable 4) Mauvais	/___/	
	Section 3 : - Relation autorités du territoire / gestionnaires			

301	Quel est le mode de gestion du point d'eau?	1. Comité d'eau 2. Contrat avec les autorités, 3autres	/___/	
302	Si 2 pourquoi?		/___/	
	Est- ce vous payez une redevance?	Oui 2) non		
	A qui ?	1. Comité de gestion 2. Territoire 3. Province 4. Autres		
303		1)		
304	Quelle est la fréquence de paiement de la redevance ?	Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle	/___/	
305	Quelle est le montant de la redevance mensuelle que vous payez ?		/___/	
306	Quelle est le montant de la redevance trimestrielle que vous payez ?			
307	Quelle est le montant de la redevance annuelle que vous payez ?			
308				
309	**Suggestion (**Qu'est-ce qui est possible de faire à votre avis pour améliorer la collaboration autorités /gestionnaires) autorités /gestionnaires …… …… ….. …… réparateur/gestionnaires ……..… …… …… ……			
310	**Fin**			

2 GRILLE D'OBSERVATION

protos Join For Water / CIDRI	**EVALUATION FINALE** **Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC**
CIBLES A ENQUETER	**Grille d'observation** **Ménages**

000	**Section 0 : Identification**			
N°	**Questions**	**Réponses**	**Codes**	**Saut**
001	Province/			
002	Ville / Territoire			
003	Village ou Quartier de ville			
004	Localité ou Hameau			
005	Nom et prénoms gestionnaire du point d'eau		/____/___/	
006	Sexe du gestionnaire	1 Masculin 2 Féminin	/____/___/	
007	Contact			
008	Date	/____/____/__**0**__/_**3**__/_**2**__/_**1**__/		
009	Nom de l'enquêteur			
010	Type d'ouvrage	1. Forages manuels 2. BF **3.** Autr**es**		

100	**Section 1 : Transport et stockage de l'eau**	
101	Type de récipient utilisé dans la maison pour le transport (observez le mouvement dans la maison au moment de l'enquête)	1. Bassine 2. Seau 3. Bidon 4. Pas de mouvement observé 5. Autres
102	Couverture du récipient de transport (observez le mouvement dans la maison au moment de l'enquête)	1. Couvert 2. Non couvert 3. Pas de mouvement observé
103	Utilisation de stabilisants	1. Oui 2. Non
104	***Si oui:*** type de stabilisants utilisés ?	1. Feuilles 2. Calebasse 3. Bol 4. Sachet en plastique 5. Autre
200	**Section 2 : stockage de l'eau**	
201	Type de récipient principal	1. Jarre en terre cuite 2. Bidon 3. Seau au plastique 4. Fût métallique 5. Jarre en ciment 6. Marmite alumineux 7. Autre

202	Lieu du récipient de stockage d'eau	1. Sur la cour (sous le soleil) 2. Dans la cours (sous l'arbre) 3. Dans le salon 4. Dans la chambre 5. Dans la cuisine
203	Type de couverture du récipient	1. Aucune 2. Plateau tissé avec les nervures de végétaux 3. Couverture de bassine 4. Autres à décrire
204	Niveau d'entretien de la couverture	1. Couverture sale 2. Couverture propre 3. Je ne sais pas 4. Autres
300	Section 3: **Point d'eau dans le ménages**	
301	Existe-t-il de puits dans la concession ? (observer)	1) Oui 2) non
302	Le puit est-il couvert ?	1) Oui 2) non
303	Emplacement de la puisette	1) Sur le puits 2) Au sol 3) Ailleurs
304	Notez- vous la présence d'excréments d'animaux autour du point d'eau ?	1) Oui 2) non
305	Y a-t-il des déchets ou des herbes aux alentours du point d'eau ?	1) Oui 2) non
306	Les animaux sont-ils en divagation autour du point d'eau ?	1) Oui 2) non
307	Estimez la position du puits par rapport à la latrines si les deux ouvrages existent	

protos Join For Water / CIDRI	**EVALUATION FINALE** **Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE) dans la province de l'Ituri en RDC**
CIBLES A ENQUETER	**Grille d'observation** **Point d'eau**

000	**Section 0 : Identification**			
N°	**Questions**	**Réponses**	**Codes**	**Saut**
001	Province/			
002	Ville / Territoire			
003	Village ou Quartier de ville			
004	Localité ou Hameau			
005	Nom et prénoms gestionnaire du point d'eau		/____/___/	
006	Sexe du gestionnaire	1 Masculin 2 Féminin	/____/___/	
007	Contact			

008	Date	/____/____/__0__/_3__/_2__/_1__/		
009	Nom de l'enquêteur			
010	Type d'ouvrage	4. Forages manuels 5. BF **6.** Autre**s**		

Paramètres d'observation	Description
Etat des alentours du point d'eau (forages manuels, BF)	1. Présence de flaques d'eau 2. Présence de tas d'ordures 3. Autres
Etat de la dalle anti bourbier (plateforme)	1. Bon 2. Passable 3. Mauvais
Etat du système de puisage	1. Bon 2. Passable 3. Mauvais
Etat du puits perdu	1. Bon 2. Passable 3. Mauvais
Etat du canal de conduite du surplus d'eau	1. Bon 2. Passable 3. Mauvais
Présence des ordures dans le canal	1. Oui 2. Non
Pratiques observées aux alentours immédiats du point d'eau	3. Vaisselle 4. Lessive 5. Cuisine 6. Ateliers d'artisans 7. Autres
Etat de la clôture de l'ouvrage	1. Bon 2. Passable 3. Mauvais 4. Absent
Présence des animaux domestiques autour de l'ouvrage	1. Oui 2. Non
Enfants s'amusant aux alentours de l'ouvrage	1. Oui 2. Non

3 GUIDE D'ENTRETIEN

CIDRI, Centre d'Initiation au Développement Rural en Ituri,
1. Quels ont été les principaux problèmes de mise en œuvre du projet ? Facteurs internes et externes et mesures prises pour réduire leur impact ? (Avec communes, prestataires et management) 2. Analyse rétrospective des solutions proposées pour la structuration de la gestion des services de l'eau dans l'Ituri : forces et points d'attention, 3. Respect du calendrier des activités ? (Différents acteurs) 4. Appréciation du rôle des autres acteurs dans la mise en œuvre du projet,

5. Appréciation des actions des différentes parties prenantes pour la mobilisation du budget complémentaire pour les améliorations du réseau ou les exonérations
6. Comment appréciez-vous la sensibilité des autorités locales par rapport aux innovations apporté par le projet dans la structuration de la gestion des services publics (Ressortir les facteurs clé à prendre en compte pour améliorer la sensibilité des communes aux questions de l'eau si vous les estimez peu sensibles)
7. Quelle est la valeur ajoutée du groupe sectoriel Eau et assainissement mis en place dans le cadre de ce projet ?
8. Valeur ajoutée du diagnostic provincial pour l'eau
9. Impact du Programme pluri annuel du gouvernement belge 2017-2021 sur la mise en œuvre du projet SAGE
10. Mécanismes mise en place pour assurer le suivi évaluation de l'atteinte des résultats et objectifs et la durabilité des acquis,
11. Perspectives de pérennité des solutions proposées aux regards des pesanteurs sociologiques identifiées
12. Défis et enjeux encore à relever
13. Eléments à améliorer si le projet est à reprendre

Join For Water – Protos

1. Appréciations globales de la conduite du projet SAGE
2. Regard rétrospectif sur les ambitions du projet
3. Principaux résultats obtenus
4. Analyse des solutions par rapport aux problème identifiés
5. Regard sur la collaboration entre parties prenantes
6. Comment appréciez-vous la sensibilité des autorités locales et provinciales par rapport aux innovations apporté par le projet dans la structuration de la gestion des services publics (Ressortir les facteurs clé à prendre en compte pour améliorer la sensibilité des communes aux questions de l'eau si vous les estimez peu sensibles)
7. Impact du Programme pluri annuel du gouvernement belge 2017-2021 sur la mise en œuvre du projet SAGE
8. Quelle est la valeur ajoutée du groupe sectoriel Eau et assainissement mis en place dans le cadre de ce projet ?
9. Perspectives de pérennité des solutions proposées au regards des pesanteurs sociologiques identifiées
10. Défis et enjeux encore à relever
11. Eléments à améliorer si le projet est à reprendre
12. Disponibilité à soutenir les acquis de la durabilité au-delà de SAGE
13. Suggestions et recommandations pour les interventions futures,

Services d'état compétents (division provinciales en charge de l'eau, Division provinciale de la santé)

1. Quelles sont vos impressions par rapport à la structuration de la gestion des services de l'eau à la population dans la province de l'Ituri?
2. Grands changements enregistrés,
3. Quelle est la valeur ajoutée de ces changements
4. Appréciation du rôle des autres acteurs dans la mise en œuvre du projet.
5. Mécanismes et des outils proposés par le projet : forces, facilités à les mettre en œuvre, limites et suggestions,
6. Quelles sont les chances de poursuites des différentes initiatives du projet,
7. Elements à améliorer si le projet est à reprendre
8. Quelles sont les nouveaux défis du secteur,

Autorités locales
1. Analyse de la structuration de la gestion des services d'eau proposés par le projet, 2. Appréciation du rôle des autres acteurs dans la mise en œuvre du projet (CIDRI, Protos, prestataires de services etc.) 3. Mécanismes et des outils proposés par le projet : forces, facilités à les mettre en œuvre, limites et suggestions, 4. Appréciation de l'adéquation des formatons entre les besoins et les thématiques et puis leurs valeurs ajoutées, 5. Quels les changements et améliorations apportés dans l'accès au service d'eau dans le l'ituri, 6. Quelles sont les chances de poursuites des différentes initiatives du projet, 7. Prise en compte l'égalité des sexes, les groupes vulnérables au niveau des parties prenantes au projet des bénéficiaires finaux ; 8. Défis et enjeux encore à relever 9. Bonnes pratique, leçons apprises, 10. Eléments à améliorer si le projet est à reprendre et recommandation 11. Attentes non satisfaites
Comités de gestion de réseaux d'adduction
1. Selon le rapport de la tranche 2 Le Groupe sectoriel a été mis en place par le CP de SAGE quelle est la relation entre le groupe sectoriel et le comité de pilotage ? quelle est la valeur ajoutée du groupe sectoriel pour le projet SAGE ? 2. Quelles sont vos impressions par rapport à la structuration de la gestion des services de l'eau à la population dans la province de l'Ituri ? 3. Outils et documents de gestion mis à disposition 4. Difficultés rencontrées dans l'exercice du contrôle citoyen 5. Comment appréciez-vous l'adhésion des autorités provinciales ? ont elle joué-elles leurs partitions ? 6. Quelle est la situation de l'acquisition des pièces de rechanges pour la province de l'Ituri ? 7. Les principales thématiques de renforcement de capacités ? 8. Progrès enregistrés dans la gestion des services d'eau ((techniques, organisationnelles, financiers, accès aux services d'eau) 9. Forces et faiblesses du modèle de gestion proposé 10. Défis et enjeux encore à relever 11. Bonnes pratique, leçons apprises, 12. Eléments à améliorer si le projet est à reprendre et recommandation 13. Attentes non satisfaites
Groupe Sectoriel de l'eau de la province Orientale
1. Rôles du GSEA dans la province 2. Contribution du GSEA dans l'amélioration des services eau 3. Comment appréciez-vous l'adhésion des autorités provinciales ? ont elle joué-elles leurs partitions ? 4. Quelles sont les principales orientations faites par le GSEA pour l'amélioration du service public de l'eau dans la province de l'Ituri 5. Progrès enregistrés dans la gestion des services d'eau ((techniques, organisationnelles, financiers, accès aux services d'eau) depuis la mise en place du GSEA 6. Forces et points d'attention du modèle de gestion proposé

7. Défis et enjeux encore à relever
8. Attentes de la population

Société civile

1. Leurs zones et axes d'intervention dans la province de l'Ituri ?
2. Les offres de services pour les cibles à la base (communautés, écoles, centre de santé, autorités communales, etc.)
3. Leurs stratégies d'intervention ;
4. Leurs appréciations sur la mise en œuvre des activités dans le secteur Eau et assainissement dans la province de l'Ituri : facteurs de succès et facteurs d'échecs ;
5. Quels regards porte-t-elle sur le nouveau modèle de gestion proposé pour l'amélioration des services d'eau à la population,
6. Quelles appréciations faites des orientations du GSEA)
7. Synergies possibles avec les autres acteurs non étatiques
8. Suggestions et recommandations pour des interventions futures dans le secteur,

Comité de pilotage

1. Regards rétrospectifs pour donner vos impressions sur le projet (pertinence du programme, objectifs, la formulation, les ambitions pour la mise en œuvre)
2. Atteintes des objectifs globaux du projet
3. Adéquation moyens/ambitions
4. Montage institutionnel du projet : analyse et impacts sur la conduite du projet,
5. Organes de gouvernance : évolution, ajustements et leurs raisons
6. Appréciation de la collaboration entre les différentes parties prenantes,
7. Quels sont les grands défis auxquels le projet a été confronté ? et les options stratégiques alternatives adoptées,
8. Grandes orientations apportées aux programmes au cours de sa mise en œuvre et raisons
9. Eléments à améliorer sur le programme
10. Suggestions et recommandations pour les interventions futures,

Membres fondateurs de la SAGE, & Membres actuels de l'exécutif de la SAGE

1. Motivations pour la mise en place de la SAGE,
2. Les offres de services de la SAGE pour les cibles à la base (communautés, écoles, centre de santé, autorités communales, etc.)
3. Quels sont les grands défis auxquels la SAGE a été confronté depuis sa mise en place ? et les options stratégiques alternatives adoptées,
4. Difficultés rencontrées
5. Eléments à améliorer pour rendre la SAGE plus au service de la population
6. Suggestions et recommandations pour les interventions futures,

Bénéficiaires des fonds de professionnalisation

1. Conditions à remplir pour bénéficier du soutien du fonds
2. Montant bénéficié
3. Investissement fait des ressources du fonds
4. Amélioration du service à la population obtenus,
5. Appréciations des services du fonds
6. Grands défis du secteur de l'eau dans la province de l'Ituri
7. Suggestions

ANNEXES

1 PROPOSITION DE STRUCTURATION DU RAPPORT

0 résumé exécutif
1. Introduction générale
1.1 contexte et justification de la mission d'évaluation
1.2 rappel du but et des objectifs de l'évaluation
1.3 méthodologie
2 Description du projet
2.1 Situation initiale
2.2 Présentation synoptique du projet
3. Constatations
3.1 conception/formulation du projet
3.2 analyse du budget prévisionnel du projet
3.3 mise en œuvre du projet
3.4 principaux résultats obtenus par le projet SAGE
3.5 prise en compte du genre
4. Appréciation du projet suivant les différents critères
4.1 pertinence (par rapport aux politiques, stratégies et aux documents de planification stratégiques, aux besoins identifies, aux attentes des bénéficiaires)
4.2 Efficacité (analysée suivant les différentes composantes du projet ainsi que le système de suivi évaluation)
4.3 Efficience (appréciation du ratio TEP /TEF, la gestion efficiente des planification, ajustement des retard)
4.4 Durabilité (politique, environnementale, socioculturelle, institutionnelle, technologique, économico financier, approches de mise en œuvre)
4.5 Impact (atteintes des objectifs, changements majeurs, satisfaction des bénéficiaires, amélioration de la qualité du service, effets et impacts potentiels après le projet)
5. Conclusions et recommandations
5.1 Conclusions
5.2 Recommandations (conception, mise en œuvre, interventions futures,)
5.3 Bonnes pratiques et enseignements tirés

2 EQUIPE EN BACK UP

Du fait du planning très serré du commanditaire, le consultant devra s'appuyer sur son équipe de bureau notamment de deux ressources humaines expérimentés en matière d'évaluation du projet et qui ont accompagné la préparation de la présente soumission.

Nom	Profil / Poste	Synthèse des expériences en rapport avec la mission	Tâches
SAHGUI Saba Pélagie	Géographe Employé du bureau Agents d'appui dans le cadre de la mission	Sept (7) missions de collecte de données dont Quatre (4) en AEPHA Supervision des missions de collecte de données, Assistance au chef de mission dans le cadre de 2 missions d'Evaluation Traitement des données d'enquêtes	Revue Documentaire Participation à la préparation de la mission, Participation à l'analyse et au rapportage
LOUGBEGNON Samson	Titulaire d'une licence en eau et assainissement Employé du bureau Agents d'appui dans le cadre de la mission	Deux (2) missions de collecte de données Assistance au chef de mission dans le cadre de 1 mission d'Evaluation Traitement des données d'enquêtes	

3 CONSTATATIONS PRELIMINAIRES

- L'insécurité dans la région a été une difficulté majeure pour l'atteinte des résultats **« Rapport narratif final » ;**
- Une région (sud d'Irumu) n'a pas été prise en compte dans l'exécution des activités à cause de l'insécurité qui y règne **« Rapport narratif final » ;**
- La plupart des comités de gestions d'eau sont favorables au fonctionnement selon les directives de SAGE (8 systèmes sur 13 fonctionnent selon les directives de la SAGE ; 3 comites sont à l'attente de l'approbation de leurs statuts ; certains comités ont une certaine crainte pour entrer dans ce processus officiel et ils ont pris une position tendue) **« Rapport narratif final ; valeur des indicateurs 2.2 et 2.3» ;**
- Les différentes activités devant amener à l'atteinte des résultats ont été réalisées **« Rapport narratif final » ;**
- La structure SAGE a une durabilité potentielle avec le soutien dont il bénéficiera de la part de Protos jusqu'en 2026 **« Rapport narratif final ; A2.9 » ;**
- Le bureau de la SAGE et le magasin de pièces de rechanges sont tous logés dans les locaux du CIDRI ;
- Les travaux pour les réseaux additionnels (Mahagi II) sont réalisés et ont allégé la première adduction (Mahagi I) qui est à sa limite de saturation ;
- Ces travaux d'amélioration ont permis d'installer des équipements d'eau potable dans certains villages ou quartiers qui n'avaient pas accès à l'eau.

4 MATRICE D'EXECUTION

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-Questions Spécifiques	Sources de données	Méthodes / Outils de collecte de données	Méthodes d'analyse des données
Pertinence	Cohérence par rapport aux attentes et priorités des principaux bénéficiaires et parties prenantes dans le projet et aux besoins du secteur d'eau potable en Ituri	Articulation du projet par rapport aux politiques et stratégie en vigueur dans le secteur	Documents de politiques et stratégies nationales (Loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau) Plan sous-sectoriel de l'eau pour la Province de l'Ituri sur l'eau potable et l'hygiène domestique Dossier technique et financier du projet SAGE	Recherche documentaire	Qualitative
		Les actions proposées répondent-elles aux principaux défis identifiés par le programme	Dossier technique et financier du projet SAGE Manuel de référence pour la gestion Visite de terrain	Recherche documentaire	Qualitative
		Les actions menées à travers la chaine des résultats satisfont elles aux attentes des bénéficiaires	Dossier technique et financier du projet SAGE Autorités provinciales et locales Bénéficiaires finaux	Recherche documentaire Enquêtes de terrain	Quantitative et Qualitative
Efficacité,	Réalisations pour l'atteinte des objectifs	Evaluation des planifications de mise en œuvre des activités	Différentes planifications (globales, par tranche et opérationnelles) Visite de terrain	Recherche documentaire Enquêtes de terrain	Quantitative et Qualitative
		Evaluation du niveau d'atteinte des objectifs	Rapports tranches 1, 2 et 3 Matrice de suivi des résultats Visite de terrain	Recherche documentaire Enquêtes de terrain	Quantitative et Qualitative
		Facteurs favorisants ou grandes contraintes à l'atteinte des résultats	Rapports tranches 1, 2 et 3 Equipe de projets	Analyse des données de mise en œuvre Entretiens	

					Quantitative et Qualitative
		Conditions de mise en œuvre des résultats	Rapports tranches 1, 2 et 3 Acteurs de mise en œuvre du projet	Entretiens Analyse des données de mise en œuvre	Qualitative
Efficience	Utilisation optimale des ressources (humaines, financières) et les délais d'intervention	Rationalité de la gestion des ressources financières affectées au projet (rapport coûts/résultats, suffisances des ressources, coûts unitaires projets versus cout unitaires projets analogues, variances dépenses planifiées et exécutées)	Rapports tranches 1, 2 et 3 Dossier technique et financier du projet SAGE Prestataires de services	Recherche documentaire Enquêtes de terrain Entretiens	Analyse comparative
		Délai de réalisation et contraintes temporelles (temps passé par intervention, retards enregistrés dans l'exécution des activités, contraintes majeures) Analyse des risques engendrés par les retards actuels au regard du financement et des délais de financement	Rapports tranches 1, 2 et 3 Dossier technique et financier du projet SAGE Prestataires de services	Recherche documentaire Enquêtes de terrain Entretiens	Analyse comparative
Durabilité.	Pérennisation des acquis du projet SAGE	**Niveau politique** : les actions s'inscrivent-ils dans le cadre des lois approuvés, et en préparation : sur la gouvernance politique de l'eau, sur la gestion de l'eau. Appréciation de l'implication des services étatiques et des autorités locales. Les actions ont-elles influencé la politique et les stratégies de l'eau au niveau de la province ? de nouveaux textes de lois ont-ils été pris pour règlementer la gestion de l'eau ?	Documents de politiques et stratégies nationales (Loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau) Plan sous-sectoriel de l'eau pour la Province de l'Ituri sur l'eau potable et l'hygiène domestique Personnel dans les services de L'Etat compétents	Recherche documentaire Enquêtes de terrain Entretien	Qualitative
		Durabilité socioculturelle : appropriation des solutions proposées par les communautés et adéquation avec leurs systèmes de valeurs. Perspectives de pérennité des solutions proposées aux regards des pesanteurs sociologiques identifiées	Autorités provinciales Bénéficiaires finaux	Entretien Enquêtes de terrain	Qualitative
		Au plan institutionnel Appropriation des solutions proposés par les acteurs au niveau provincial et local Intégration de la SAGE dans le dispositif de gestion des services de l'eau	Equipe de projet Autorités provinciales et locale	Entretien	Qualitative

		Niveau d'amélioration de la pratique des actions dans la délivrance des services publics de l'eau Disponibilité en matière de ressources humaines, d'équipements, de gestion et de suivi des parties prenantes Evaluation de la capacité des parties prenantes pour la poursuite des interventions	Membres de la SAGE	Recherche documentaire	
		Sur le plan technologique Apprécier l'exploitation et l'adaptation des technologies aux situations locales, Evaluer la maîtrise de ces technologies par le personnel local Apprécier le dispositif de maintenance des infrastructures	Equipe de projet Rapports des ateliers et événements de renforcement et formations. Comités de gestion et usagers	Entretien Recherche documentaire	Qualitative
		Niveau économico-financier Apprécier les modalités de payement de l'eau par la communauté, les tarifs de l'eau appliqués et son adéquation au niveau de revenu de la communauté Apprécier les moyens de financement des frais de fonctionnement de la SAGE Apprécier le financement du dispositif de maintenance des infrastructures	Communautés Equipe de projet Comités de gestion	Enquêtes de terrain Entretiens	Quantitative et Qualitative
		Durabilité environnementale Analyse des options mises en œuvre au regard du respect des principes environnementaux Examen des impacts à court, moyen et long terme des réalisations du projet sur l'environnement	Rapports de prestataires et les rapports narratifs des différentes tranches Equipe de projet Comité de gestion	Recherche documentaire Entretien	Qualitative

Impacts	Changements majeurs ou potentiels enregistrés sur l'amélioration de gestion de l'eau potable	Fonctionnalité de la SAGE en Ituri et améliorations apportées dans le service public de l'eau Analyse des modalités de gestion financière des comités de gestion, Productivité des usagers des systèmes d'eau Création d'emploi pour le secteur privé local et la population dans les travaux sur les systèmes d'eau, Niveau d'implication de la population dans les réflexions sur l'organisation du secteur d'eau potable en Ituri, Renforcement de la position des femmes dans des niveaux décisionnels, Reconnaissance par les services étatiques des comités de gestion comme structures compétentes pour la gestion des systèmes d'eau,	Inventaire et diagnostic des points et réseaux d'eau en Ituri Comités de gestion Equipe de projet Bénéficiaires finaux Statuts et ROI Sage	Recherche documentaire Enquêtes de terrain Entretiens	Qualitative Analyse comparative
		Effets / impacts potentiels après le projet	Equipe de projet Bénéficiaires finaux	Entretien	Qualitative
		Quels sont les bonnes pratique, leçons apprises, éléments à améliorer, enseignements à tirer, recommandation et orientations stratégiques	Parties prenantes au projet	Recherche documentaire Analyse des acquis du projet Entretien et visite de terrain	Qualitative
Renforcement des institutions locales	Amélioration des performances des institutions locales	Changements apportés dans les pratiques des administrations locales	Equipe de projet Rapports tranches 1, 2 et 3 Autorités locales	Recherche documentaire Entretien et visite de terrain	Quantitative et Qualitative
		Degré d'appropriation des approches et technologies promues par le projet	Rapports des ateliers et événements de renforcement et formation Rapports tranches 1, 2 et 3 Autorités locales	Recherche documentaire Entretien et visite de terrain	Quantitative et Qualitative

Projet SAGE

Structures de mise en œuvre: **Financement** **Evaluateur :**

CIDRI protos Join For Water

UNION EUROPEENNE & MISEREOR

SOCIETE DE MANAGEMENT ET ASSISTANCE (SMA SARL)
Recherche, Ingénierie, Evaluations, Etudes & Réalisations
BP 757 Abomey-Calavi Tel (00229) 90 252359 / 97 542 699
Email: smaconseils@gmail.com
SMA, au-delà de vos attentes

ATELIER DE RESTITUTION DE LA COLLECTE DES DONNES

BUNIA, LE 11 MARS 2021

EDMOND ATTAKIN, SOCIETE DE MANAGEMENT ET ASSISTANCE (SMA SARL)

SOMMAIRE

- Rappel des objectifs de la mission et dispositif de collecte
- Principaux du Projet Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau (SAGE)

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION ET DISPOSITIF DE COLLECTE

OBJECTIFS DU DEBRIEFING

- Valider les données collectées
- Collecter les données complémentaires
- Recevoir les éventuelles orientations sur les attentes du commanditaire

RAPPELS DES OBJECTIFS DES PROJETS

- SAGE
  - Améliorer ~~de~~ la gestion publique du secteur de l'eau potable afin de contribuer à une meilleure santé pour la population
    - Renforcer, réunir et structurer les usagers de l'eau et les services étatiques afin de pérenniser la gestion de l'eau potable dans la province de l'Ituri en RDC

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

- Apprécier la conformité des résultats obtenus au cadre de performance développé,
- EF se fera sur la base des critères du CAD
- Fournir des recommandations, identifier les leçons apprises et les éventuelles bonnes pratiques pour aider les parties prenantes dans l'amélioration de la stratégie et la mise en œuvre des phases suivantes de l'appui à la gestion du secteur de l'eau en Ituri

DISPOSITIF DE COLLECTE DES DONNÉES

- quatre (4) enquêteurs identifiés et formés avec l'appui de CIDRI
- Répartition des enquêteurs dans les quartiers de Mahagi (2) et de Bunia (2) pour l'administration des questionnaires aux groupes cibles bénéficiaires (ménages, écoles et gestionnaires des points d'eau)
- Entretien par le chef de mission avec les différentes personnes ressources,
- Enquêtes achevées par les 4 enquêteurs
- Entretiens quasi achevés
- Dépouillement continue
- Période de collecte : du 3 au 11 mars 2021

CIBLES ENQUETÉES

Cibles	Taille	Observation
CIDRI, centre d'initiation au développement rural en ituri,	5	Coordonnateur de l'action, CP projet SAGE, RAF, Mobilisatrice, Chef département Technique
Join For Water – Protos	2	Représentant résident actuel Chargé de programme actuel
Services d'état compétents (division provinciale en charge de l'eau, division provinciale de la santé)	3	Point focal villages assainis, DPS, Medecin chef DPS, DPS énergie
Autorités locales	4	Bourgmestre Mbunya, Bourgmestre Shari, CQ Bankoko, Administratrice du territoire Irumu
Bénéficiaires des fonds de professionnalisation	1	Gestionnaire Kayansi
Gestionnaire des points d'eau	20	
Visite de terrain à Bunia		Kiosque Kanyansi, latrines ste cecile, Agneau de Dieu

Cibles	Taille	Observation
Comités de gestion de réseaux d'adduction	5	Gestionnaire ARU, Président CA GESB, gestionnaire Mahagi II, Gestionnaire Kayansi, Président CA ASURESIBA
Groupe sectoriel eau et assainissement	2	Point focal villages assainis, DPS, Administratrice du territoire Irumu, Cluster Wash
Ménages	120	
Société civile	1	Coordonnateur Provincial
Comité de pilotage		
Membres fondateurs de la SAGE, & membres actuels de l'exécutif de la sage	2	Coordonnateur de la SAGE, Président du CA SAGE
Superviseurs en eau et assainissement des zones de santé	2	Sup EA zone de Santé RETHY, Sup EA zone de Santé Bunia

DIFFICULTES PENDANT LA COLLECTE

- Vandalisme des réseaux Bankoko dans la zone des sources : visite du réseau impossible car situation toujours tendue
- Route Mahagi Bunia impraticables: déplacement enquêteurs Bunia MAHAGI et Mahagi assez difficile

ACTIVITÉS NON ABOUTIES

- SAGE
  - Magasin non mis en place
  - Prise de fonction officielle du coordonnateur de la SAGE en janvier 2021 (programme achevée depuis décembre 2019)
  - Certaines pièces achetées main non mis en vente
  - De nombreuses réalisations financés par le fonds de professionnalisation sur les réseaux non abouties
  - Non réalisation du réseau de Bankoko dans le cadre de SAGE à cause de l'exonération non aboutie à temps

DIFFICULTÉS

- Insécurité ayant retardé la conduite à temps de certaines activités
- Complexité administrative
- Quelques difficultés internes entre CIDRI et Protos liés
  - transfert des avances de fonds à bonne date
  - Echanges procéduraux sur la conduite des activités,

PROJET STRUCTURE D'APPUI À LA GESTION DE L'EAU (SAGE)

REGARDS SUR LA SITUATION D'AVANT PROJET

- Par rapport aux réseaux et CdG
  - 13 réseaux mis en place par CIDRI avant le démarrage projet SAGE.
  - De nombreux (12)réseaux mise en place par d'autres partenaires
  - 16 CdG mis en place par CIDRI dont 3 nouveaux mis en place au cours de la conduite du projet
  - CdG non structurés
- Recours permanents à CIDRI par les CdG
- pas d'échanges entre les CdG : Chacun évolue seul de son coté
- Nombreux problèmes techniques rencontrés
- Pièces de rechanges difficiles à avoir
- Prix de l'eau fixé de façon anarchique

REGARDS SUR LA SITUATION D'AVANT PROJET

- Par rapport au secteur EA
  - Pas d'échanges entre les acteurs
  - Interventions non coordonnées des acteurs
  - Absence de base de données pour la situation de l'eau
  - Acquis des projets mis en œuvre ne sont souvent pas durables

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Mise en place du GSEA et participations de tous les territoires à ce creuset
- Réalisation du diagnostic dans les 5 territoires avec une forte implication de l'ensemble des acteurs (structures étatiques, société civile, cluster WASH, etc)
- Elaboration du plan sectoriel de la province

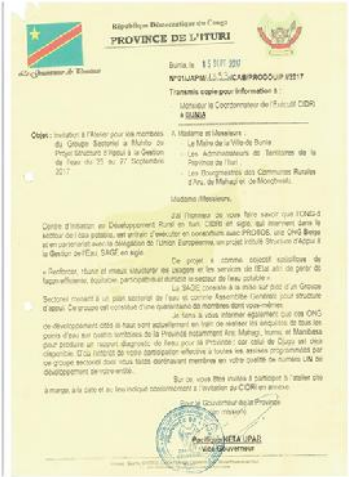
PROVINCE DE L'ITURI

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Mise en place de la SAGE (assistance d'un avocat pour la rédaction des textes notariés)
  - Accompagnement d'un avocat conseils pour l'élaboration des textes
  - Tenue de l'AG constitutive

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Ogranisation des renforcement des capacités à l'endroit des CdG
- Assistance à 12 CdG pour l'obtention des statuts notariés
  - Huit aboutis (GECEPA, COGEPA, GEMY, ASURESIBA, ALEZU, G.E.M, ASUREPY, ASUREPA)
  - Quatre en cours (RACEPHAM, la gestion de KUDINYWARA, la gestion de MAHAGI-PORT, GESB)
- Travaux pour les réseaux additionnels (Mahagi II) sont réalisés et ont allégé la première adduction (Mahagi I)
- Renforcement /réhabilitation de réseaux et /ou réalisation de kiosques à eau à Kanyasi, ~~Mahagi~~, à Nyankunde.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

N	Réseau	Amélioration prévues	Budgets accordés ($)	Réalisations faites
1	Djupagasa (Mahagi)	Changement d'une ligne de conduite sur environ 1000 m	6226	170 tuyaux de 6m ont été mis place
2	Muhito (En cheval sur Djugu et Irumu)	Mettre en place des vannes flotteurs	6300	20 vannes ont été achetés, mais non en place à cause de l'insécurité engendrée par l'incompréhension entre le gestionnaire et la communauté
3	Kpandroma (Djugu)	Protection des tuyaux à découvert traversant une rivière avec des gaines. Deux kiosques à réaliser.	10813	Non réalisé à cause de l'insécurité
4	Aru (Aru)	~~Un~~ Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé à cause de l'insécurité
5	Nyankunde (Irumu)	Réhabilitation totale du système + Un kiosque construit et fonctionnel	30000	1216 tuyaux tous diamètres confondus ont été achetés et mis en place, Transformation d'un collecteur en brise charge? Des kiosques réalisés
6	Kanyasi (Bunia)	Un kiosque à eau à réaliser	3304	Réalisé
7	Ndibe (Bunia)	Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé : contribution de la communauté non libérée
8	Nizi (Djugu)	Deux kiosques à eau à réaliser	6608	Non réalisé à cause de l'insécurité

FACTEURS FAVORISANT L'OBTENTION DES RÉSULTATS OBTENUS

- Notoriété de CIDRI
- Loi portant l'eau promulgué le 31 décembre 2015
- Volonté affichée du gouvernement provincial
- Implication de tous les acteurs
- Prise de conscience de la situation non reluisante de la durabilité des investissement après les projets
- Bonne compréhension et appropriation du projet par les différentes parties prenantes

ATTENTES DES CDG DE LA SAGE

- CdG très impatients de voir la SAGE a.s.b.l. se déployer sur le terrain
- Rencontres avec les autorités provinciales avec l'exécutif de CIDRI,
- Organisation des tournées dans les CdG pour un diagnostic approfondi
- Appui à la gestion technique et financière de leur réseau
- Mise en place des magasin de pièces de rechanges

PRIORITES DE LA SAGE

Urgence de la SAGE

- Mise en place effective du magasin de pièces de rechanges
- Travailler les offres de services suivants:
  - Renforcement des capacités,
  - Suivi régulier des CdG
  - Renforcement des liens entre CdG et SAGE
- Faire intégrer tous les CdG de la province
- Accompagnement pour une gestion transparente des réseaux (nécessité à les CdG membres d'avoir un compte et de mieux exploiter les documents de gestion mis à disposition)

Autres sujets d'interet

- Plaidoyers pour les questions d'exonération pour ~~les~~ tous les dons
- Tribune d'expression des CdG
- Plaidoyers pour la lutte contre les changements climatiques
- Accompagnement des CdG pour la recherche de financement pour les renforcement de réseaux et les réhabilitation
- Encadrement du prix de l'eau

GESTION DES RÉSEAU

- Assemblée générale
- Conseil d'administration
- Comité de gestion (gestionnaires, techniciens, et animatrices)
- Modalités de rémunération des membres du comité de gestion varient d'un comité à un autre
- Au niveau de certains CdG, les comités de gestion travaille de façon bénévole
- Le paiement de l'eau varie d'un CdG à un autre (paiement au volume, cotisation mensuelle par ménage, prix du ménage varie en fonction du nombre de bidons d'eau pris par jour)
- L'argent est gardé à la maison dans la plupart des cas
- Difficulté de collecte des cotisation mensuelles
- Les CdG dénoncent le silence des autorités face à des surenchères de la population des zones de sources

ELÉMÉNTS D'EFFETS

- Utilisation du plan sectoriel pour orientation de certaines partenaires
  - Orientation de CICR vers CIDRI et dans la zone de santé de Komanda
  - Orientation de ACF vers Mambasa
  - Unicef vers Fataki

IMPRESSIONS DES ACTEURS SUR LE PROJET

- Vide comblé dans la province
  - Mise en lumière des gap à travers le diagnostic
  - Plan sectoriel comme un plan de travail dans la province
  - Document précieux pour la mobilisation du financement
- Bonne appropriation par l'ensemble des acteurs
- Renforcement des capacités des acteurs sur la connaissance du secteur

QUELQUES DEFIS

- La sécurité dans la province
- Meilleure gestion de la ressource en eau
- Tarification de l'eau pour une meilleure durabilité financière
- Collaborateurs entre acteurs (entre partenaires techniques et financiers , puis en CdG)
- Renforcement de la présence du gouvernement dans le secteur en s'appuyant sur le plan secteur
- Politique en harmonie avec la croissance démographique
- Gestion du bénévolat au niveau des comités de gestion

MERCI POUR VOTRE ATTENTION